



Fabienne Bock, *Un parlementarisme de guerre 1914-1919*, Paris, Belin, 2002, 351 p.,

Antoine Prost

DANS **REVUE D'HISTOIRE MODERNE & CONTEMPORAINE** 2004/1 n^o51-1, PAGES 226 À 226
ÉDITIONS **BELIN**

ISSN 0048-8003

ISBN 270113734X

DOI 10.3917/rhmc.511.0226

Date de mise en ligne : 01/10/2005

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2004-1-page-226?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Comptes rendus

**LOUISE BRUIT ZAIDMAN,
GABRIELLE HOUBRE, CHRISTIANE KLAPISCH-
ZUBER, PAULINE SCHMITT PANTEL,**
*Le corps des jeunes filles,
de l'Antiquité à nos jours,*

Paris, Perrin, 2001, 328 p., 21,19 €.

Dans une introduction très dense qui se propose de faire le tour des recherches menées en histoire des femmes ces trente dernières années, les directrices de l'ouvrage montrent d'abord à quel point le corps des jeunes filles ne constitue pas encore un « objet » d'histoire, contrairement à celui des « jeunes », qui a fait l'objet de nombreuses études. Une telle absence s'explique bien sûr par la difficulté à cerner la jeune fille en tant que telle. Qu'on l'appréhende par le langage, le regard médical, le genre, les groupes d'âges, la date du mariage, les rituels féminins à l'orée de l'adolescence, la virginité, la « nature féminine », la maternité, les cultes mariaux, l'amour romantique de l'adolescence, ou le sport, c'est la même « absence de véritable autonomie du corps de la jeune fille » (p. 50) qui frappe l'historien. Encore faut-il le montrer, pièces à l'appui. C'est l'objectif des directrices de l'ouvrage qui ont demandé à différent(e)s spécialistes de faire le point de la question dans leur domaine propre.

Françoise Frontisi-Ducroux et François Lissarrague ouvrent la première partie du volume intitulée « Corps vu » par une étude sur le « corps féminin, corps virginal : images grecques », qui montre que « le corps féminin est stylisé selon la norme masculine idéalisée ». La recherche menée par Valérie Huet sur les reliefs historiques romains parvient aux mêmes conclusions. Mais, poursuit-elle, la « Jeune fille » est alternativement une petite fille ou une adulte, et ne renvoie pas à la même réalité pour le médecin et pour le poète. Laurence Molinier étudie les traités médicaux du Moyen Âge, notamment celui d'Hildegarde de Bingen dont elle est la brillante spécialiste.

Intitulée « Corps social », la deuxième partie s'ouvre par une passionnante étude de Mireille Vincent-Cassy sur la relation entre les viols de « vierges » ou de « pucelles » durant la guerre de Cent Ans et la propagande politique qui fait apparaître un profond changement de mentalité. « Il y a désormais assimilation entre l'intégrité physique du corps social et celui des femmes et jeunes filles qui en font partie. La protection du territoire national impose celle du corps des jeunes filles » (p. 140). Isabelle Chabot étudie une fondation destinée à doter les jeunes filles pauvres. À partir de l'exemple de Bologne aux XVI^e-XVIII^e siècles, elle montre comment les critères d'attribution évoluent vers une inclusion des femmes beaucoup plus mûres selon des critères de vertu associée à la condition sociale. Jean-Claude Caron étudie la pédagogie adressée au corps de la jeune fille dans un but de « redressement », qui restera longtemps le sésame social de l'éducation des filles. Laura Downs clôt la deuxième partie par une comparaison entre les colonies de vacances d'Ivry, la cité communiste, et les colonies catholiques de la même ville à travers le statut des filles et de la sexualité entre 1884 et 1860.

La troisième partie aborde « le corps imaginaire » dont on sait qu'il a fait couler beaucoup d'encre dans la culture occidentale. De l'extrême érotisation du corps virginal, même dans les scènes de violence les plus insoutenables, à son esthétisation comme objet de désir, en passant par les inévitables travestissements témoignant d'une « voluptueuse confusion des sexes » (?), jusqu'à la description quasi clinique de l'éventration de Leucippé, Pascale Cristini, Sophie Lalanne, Anne Richardot et Michela De Giorgio nous entraînent dans un imaginaire masculin trop souvent dédié à « l'apprentissage de la soumission de la femme au désir masculin au nom des normes sociales traditionnelles » (p. 223).

On regrettera l'absence du regard des femmes sur le corps des jeunes filles, nous confrontant à un regard masculin omniprésent et dont la misogynie est déjà largement documentée. Pourquoi ne pas avoir étudié la poésie de Sappho, seule voix de femme à parler des jeunes filles dans l'Antiquité grecque et seule femme à diriger une école où elles apprenaient la musique et la poésie ? De même, une analyse plus poussée des Tanagra aurait été la bienvenue, après la splendide exposition organisée au Louvre ces temps derniers, où l'on a pu voir comment cet art de la terre cuite avait modelé une autre image des jeunes filles. Peut-être le sujet méritait-il une approche moins convenue, et un appareil critique moins imposant qui a tendance, parfois, à manger le texte. On aurait aimé qu'y retentissent un peu les cris de révolte d'une Lélia et qu'y soient présents les corps « esthétisés » des Amies, si importants dans l'art du *XX^e* siècle en Europe et plus spécialement dans l'École de Paris, du fait qu'ils déplacent l'antique problématique de la jeune fille rivée au couple virginité/classe d'âge, vers une dynamique d'émancipation des carcans masculins, laquelle dynamique demeure, quoi qu'on en dise, la raison d'être de l'histoire des femmes. Ici comme ailleurs, il ne s'agit pas seulement d'identifier de nouveaux objets du savoir, mais peut-être plus encore de construire un nouveau regard sur le passé des femmes et des hommes.

Marie-Jo BONNET

ALPHONSE DUPRONT,

*Genèses des temps modernes. Rome,
les Réformes et le Nouveau Monde,*

édité par Philippe Boutry et Dominique Julia,
Paris, Seuil-Gallimard, « Hautes Études », 2001,
406 p., 25,50 €.

Depuis sa mort en 1991, on découvre ou redécouvre les œuvres d'Alphonse Dupront, que cet homme de la parole, plus que de l'écrit, ne s'était guère soucié de diffuser et parfois même de publier de son vivant. Une telle entreprise de publication a permis de replacer Dupront à sa véritable

place, celle d'un maître de l'historiographie française du *XX^e* siècle, dont l'influence est peut-être aujourd'hui parmi les plus fortes ou en tout cas les plus répandues. Certes, Dupront n'a fondé ni école, ni chapelle, mais il a suscité, parfois de façon indirecte, bon nombre des questions brassées par la production historique des cinquante dernières années. Car l'impression de déjà lu, de déjà vu à la lecture des ouvrages de Dupront n'est pas fausse : ses disciples, fort divers et aux œuvres souvent considérable, ont recueilli et diffusé largement ses intuitions, ses méthodes, sa conception d'un temps long de l'histoire religieuse, qui permet à celle-ci de devenir une véritable anthropologie, toutes choses dont, par une curieuse inversion historiographique peut-être voulue par Dupront lui-même, nous avons vu les exemples et les réalisations avant de pouvoir véritablement prendre connaissance de la matrice. La découverte reste d'ailleurs pleine de surprises, car l'originalité de la pensée historique de Dupront reste forte et l'intérêt qu'elle peut susciter n'est pas seulement historiographique.

Philippe Boutry et Dominique Julia ont rassemblé des articles publiés de 1932 à 1984, portant essentiellement sur le catholicisme romain du *XVI^e* au *XX^e* siècle – le protestantisme est certes envisagé, mais essentiellement dans son conflit avec Rome et un seul article concerne le Nouveau Monde. L'introduction lumineuse des deux éditeurs fournit l'indispensable initiation à la pensée historique de Dupront, dont la clarté n'est pas toujours évidente au profane. Rome fait l'unité du volume, la Rome de la Réforme catholique qui occupe dans la vie de Dupront et dans sa conception de l'histoire une place essentielle. Peu d'historiens ont ainsi saisi le mystère de Rome :

«Le service historique de la Rome moderne est d'avoir gardé, dans la mutation de Chrétienté à Europe, de l'unité, jusque dans la définition postérieure de l'infaillibilité, et l'image et le principe et le centre» (p. 172). Face aux thèses weberiennes ou à leur vulgarisation, Dupront propose de voir dans le catholicisme romain tel qu'il se réforme au XVI^e siècle non une «réaction», mais un autre chemin vers la modernité. L'approche est assez différente de celle qui s'est élaborée ultérieurement dans l'historiographie allemande, avec la notion de construction confessionnelle. En dépit de ce que pourrait faire croire son écriture historique si particulière, Dupront n'a pas de goût pour une conceptualisation trop systématique d'une réalité historique complexe.

Cette complexité du chemin romain vers la modernité se voit dans son mélange entre l'ascèse et la joie : en 1532, la première étude consacrée par Dupront à la Réforme catholique porte sur Philippe Neri et «l'optimisme chrétien». A. Dupront reste persuadé que, malgré les austérités tridentines, Rome récupère l'héritage de l'humanisme chrétien, héritage qui explique l'exubérance baroque du siècle suivant. Les deux articles consacrés à deux exemples de la peinture de la Réforme catholique insistent bien sûr sur sa dimension apologétique, mais aussi sur ce souci «de faire descendre le ciel sur la terre... d'ouvrir pour les hommes de la terre la société souveraine des cieux» (p. 279). Dans cette définition du catholicisme moderne, le concile de Trente a été l'objet d'étude favori de Dupront, notamment à l'occasion des divers anniversaires de la longue histoire conciliaire. Trente est une fin, celle de la chrétienté médiévale, mais en même temps il n'est pas une rupture. De façon finalement assez harmonieuse malgré les péripéties des débats, les pères conciliaires ont su transmettre à la papauté le témoin de cette unité de la chrétienté, que Rome continue de défendre un siècle plus tard quand s'élabore le nouvel ordre européen dans les traités de Westphalie. Cette vision heureuse de l'histoire tridentine se confronte de façon exceptionnelle avec l'actualité quand A. Dupront se fait l'observateur d'un événement contemporain, le concile de Vatican II. Les textes reproduits ici, écrits pour le *Figaro* en octobre 1962, sont un étonnant exercice pour un historien aux antipodes de toute histoire événementielle, contraint de se faire chroniqueur. L'analyse des évolutions religieuses contemporaines se poursuit après le concile, notamment à propos de l'année sainte 1975.

La variété de ce recueil d'articles défie tout compte rendu, d'autant plus que la densité des articles se prête mal au résumé. Pour ne donner qu'un exemple des richesses que l'on peut glaner, presque au hasard, je citerai l'analyse faite par Dupront de la doctrine luthérienne du sacerdoce universel et de ses conséquences (p. 130-131) : il parle classiquement de désacralisation, mais il la voit « dans cet éparpillement à l'extrême de la puissance sacrale, alors que le sacré exige différenciation, concentration, convergence d'un consensus social, d'autant plus puissant qu'il procède des fonds de l'âme collective ». De façon dense et lumineuse, Dupront rend ici compte de l'opposition entre des sociétés protestantes où le religieux est omniprésent, mais par conséquence le sacré profondément dilué, et sociétés catholiques où la concentration entre les mains de l'institution médiatrice laisse à côté d'elle un espace purement profane qui peut se construire contre elle, mais ne se conçoit pas sans elle. C'est tout le mérite de ce recueil : la lecture attentive de Dupront continue de suggérer à l'histoire du christianisme moderne et contemporain des approches nouvelles.

JEAN-MARIE LE GALL,

Les moines au temps des réformes.

France (1480-1560),

Seyssel, Champ Vallon, 2001, 650 p., 36,6 €.

Il fallait assurément du courage pour s'attaquer à un tel sujet. Voire de l'audace pour se lancer à nouveaux frais sur le terrain occupé par le célèbre ouvrage, si érudit (et si ennuyeux) d'Augustin Renaudet, *Préréforme et*

humanisme à Paris... qui date de 1917. Le mot réforme, on l'oublie parfois, appartient d'abord au vocabulaire des religieux. C'est donc là d'abord, qu'il convenait d'en étudier les multiples facettes, en acceptant de rattacher les ordres mendiants aux moines proprement dit, selon l'usage courant des contemporains. Mais la première originalité de J.-M. Le Gall, c'est de se délivrer de la vision militante des réformateurs, pour observer leur œuvre en toute objectivité. Non sans une certaine sympathie, qu'il nous fait partager pour les moines « déformés ». Le plan du livre est simple et ferme. Il s'ouvre sur « le réveil monastique », qui se traduit par une multitude de fondations et de mouvements de réformes (utilement rappelés, dans l'ordre chronologique, en annexe), avec un afflux de vocations, notamment parmi les humanistes et dans les hautes sphères de la société. Or le phénomène est strictement daté : parti des années 1480, il se tarit dès les années 1520, ce qui ne peut que susciter la curiosité du lecteur. Parmi les agents de la réforme, l'auteur insiste sur le rôle joué par les rois et les reines, et leurs officiers ; la réforme monastique est une préoccupation politique, servie par tout un réseau dans lequel la famille d'Amboise et sa clientèle occupent le premier rang. Il est vrai que la prospérité économique qui marque ce qu'on a appelé la « Renaissance heureuse » facilite bien les choses. Mais l'auteur s'interroge aussi sur les motifs de cette faveur pour la vie religieuse : l'angoisse du salut, la désaffection pour le savoir universitaire, la soif de perfection. À ce propos, J.-M. Le Gall met définitivement à sa place la problématique des « abus » : ceux-ci, à la fin du XV^e siècle, ne sont pas plus criants qu'au siècle précédent, au contraire, mais ce sont les exigences de certains religieux et laïcs, leur sensibilité aux déficiences, qui se sont accrues. On ne peut qu'adhérer complètement aux analyses de l'auteur.

La seconde partie nous fait entrer dans la vie monastique, telle que la conçoivent les réformateurs. Des trois vœux qui fondent toute règle, c'est l'obéissance qui est primordiale ; quant à la pauvreté, si elle s'impose aux individus, elle ne s'applique pas aux communautés qui, elles, profitent d'une meilleure gestion pour s'enrichir. L'auteur est un des premiers à s'intéresser à la vie sacramentelle des religieux, sur laquelle il apporte des données précises : si la confession est fréquente, la communion reste rare, mais elle progresse, avec la pratique de l'oraison mentale, sous l'effet du courant spirituel (la *devotio moderna*) venu du Nord. Le rayonnement des monastères est grand, dans les villes où la plupart sont implantés. Plus connue est la procédure même des réformes monastiques, car de nombreux ouvrages et monographies l'ont décrite ; le mérite de J.M. Le Gall est d'en proposer une vue d'ensemble, voire une typologie : on introduit dans la maison des moines réformés, en chassant les « déformés » ; on les regroupe en « congrégations » (la plus connue est celle de Chézal-Benoît) ; les réformateurs ne se croient pas toujours obligés de se plier eux-mêmes à la réforme ; mais qu'importe, pourvu qu'ils soient des protecteurs efficaces. Comme bien d'autres idées reçues, les méfaits de la commende se voient ici relativisés.

Du reste, la troisième partie du livre va achever de mettre à nu les dessous de la réforme monastique. Les « déformés » avaient souvent de bonnes raisons de défendre leurs coutumes, et leurs porte-parole ont su les faire valoir, à l'assemblée réunie à Tours en 1493, face aux Standonck, Maillard et autres porte-drapeaux de la réforme.

Ils bénéficiaient du soutien de la population, qui ne comprenait pas pourquoi des «étrangers» venaient troubler l'ordre dans des couvents dont ils appréciaient les services. Paradoxalement, les religieux réformateurs ont plutôt alimenté l'anti-monachisme, auquel notre auteur consacre son dernier chapitre. Non seulement, par leurs condamnations, ils ont cultivé la thématique des «abus». Mais, plus profondément, ils ont fait fausse route en cherchant à restaurer une prétendue perfection de la règle, alors que c'est justement la prétention de moines à figurer comme vivant dans un «état de perfection» que ne supportaient plus les meilleurs des chrétiens. Issus des «religions» les mieux réformées, Luther, Bucer, Lambert et tant d'autres aboliront le monachisme au nom de la Réformation de l'Église.

Voilà donc un grand livre, fondé sur une bibliographie considérable et sur des sources pour la plupart inédites (on remarque, par exemple, l'excellent parti tiré du fonds du prieuré parisien de Saint-Martin-des-Champs, qui sert en quelque sorte de fil conducteur), pourvu d'annexes très utiles, et qui en outre se lit avec plaisir. Seuls les latinistes seront heurtés par les trop nombreuses fautes qui déparent les termes et les citations en cette langue. Mais les humanistes qui, au XVI^e siècle, délaissaient les règles de Lorenzo Valla pour adopter celle de saint Benoît ou de François de Paule n'auraient eu que dédain pour de telles vétilles.

Marc VENARD

SERGE BRUNET,

*Les prêtres des montagnes. La vie, la mort,
la foi dans les Pyrénées centrales
sous l'Ancien Régime
(Val d'Aran et diocèse de Comminges),
Aspet, Pyr-Graph, 2001, 864 p., 43, 91 €.*

L'impressionnant ouvrage de Serge Brunet qui expose, selon une architecture globale un peu différente, les données foisonnantes de sa thèse, s'inscrit au carrefour de l'histoire sociale, de l'histoire religieuse, de la géographie et de l'ethnologie. Interrogées toutes ensemble selon des problématiques

judicieuses et croisées, aiguës par une empathie évidente pour ces gens et lieux des Pyrénées centrales, elles permettent à l'historien de proposer des conclusions souvent extrêmement novatrices qui se mêlent à des observations plus classiques.

La convocation de la pluridisciplinarité se trouvait peut-être facilitée par le cadre et l'organisation particulière de ces sociétés montagnardes marquées sur le temps long par le pouvoir complice, parce qu'inévitable, et partagé entre familles, communautés d'habitants, *capellan de casa* et *mesaus* ou communautés sacerdotales. Dans cette partie des Pyrénées, à la fois dépendante d'un diocèse français et sous la tutelle administrative de la couronne d'Aragon, et dans le cadre d'une chronologie malgré tout un peu fluctuante, tout semblait tourner autour des clercs. Le rôle économique, social et culturel qu'ils tenaient permettait à ces familles pyrénéennes, qui avaient au moins un prêtre parmi les leurs, d'adopter des stratégies sociales au service du maintien, voire de l'accroissement de leur patrimoine et de leur influence. En s'attachant ainsi à la figure collective de ces prêtres des montagnes, Serge Brunet parvient en fait à retracer les multiples fonctionnements de ces sociétés spécifiques, farouchement attachées à leur autonomie face aux offensives institutionnelles souvent venues de la plaine contre leur manière d'être et de se penser sujets et chrétiens. L'environnement naturel et le contexte historique n'avaient pas peu contribué à maintenir vigoureuses ces particularités plus longtemps ici que dans les piémonts pyrénéens, tout en entretenant entre chaque vallée des liens par des conventions, les fameuses lies et passeries, qui permettaient de garantir

les activités pastorales et la défense commune au-delà des limites territoriales reconues. Durant plusieurs siècles donc, le gouvernement des hommes en Val d'Aran s'est appuyé sur le maintien de structures communautaires traditionnelles sans se soucier des aléas politiques de la frontière ni des recommandations impératives de la réforme tridentine.

À partir de ce constat précisément établi, la thèse de Serge Brunet se propose de démonter les mécanismes d'une dépossession culturelle progressive, et de mettre en valeur les déstructurations sociales qui l'accompagnèrent nécessairement. Pour ce faire, le travail s'attache en premier lieu à repérer les empreintes fondamentales du système « traditionnel ». C'est d'abord l'espace qui se trouve interrogé afin de repérer, à travers une analyse fine des « sacralités montagnardes », les traces qui entremêlent les temps et les lieux. Les saints topiques, martyrs des Maures, les processions d'alpage, les chapelles et les ermitages, quelquefois avec leur cimetière, dessinent une géographie sacrée familière et nécessaire où s'inscrivent les rites festifs cycliques afin que « l'espace fasse sens » (p. 27). Ces communautés pastorales se trouvent alors soutenues dans leurs comportements sociaux et religieux par des micro-sociétés cléricales qui, au milieu du XVIII^e siècle, demeurent assez originales, moins par leur concubinage avéré et leurs enfants naturels que par leur nombre considérable et leur totale intégration aux réalités socio-économiques. En effet, si le Val d'Aran est devenu une grande pourvoyeuse de prêtres, c'est dans la mesure où le système bénéficial est faible et où les chefs de famille veillent à contrôler les dîmes au pourcentage élevé (un septième à un huitième des produits de la terre) et à conserver le droit de présentation par l'intermédiaire d'un des leurs devenu *capelan de casa*. Ce dernier se trouve généralement agrégé à un *mesau* ainsi composé en grande partie de prêtres natifs de la paroisse.

Or, ces communautés cléricales, qui ont existé ailleurs, accomplissaient pour l'ensemble des habitants du Val deux tâches essentielles et totalement imbriquées. La première tournait autour des cérémonies funéraires. La mort, prégnante jusque dans les rites du carnaval, mobilisait certes les femmes comme pleureuses et indispensables organisatrices des banquets, mais plus encore ces légions de prêtres qui entouraient la réalité macabre de toutes les prières nécessaires, qui célébraient les innombrables services fondés par les familles. Mais ces liturgies avaient un coût. Les *censals*, ces pensions versées justement pour célébrer des messes perpétuelles, fournissaient du numéraire aux *mesaus* qui pouvaient alors organiser des opérations de crédit auprès des habitants et agissaient davantage en associations mutualistes que véritablement spéculatives. De même, les prêtres ne conservaient pas pour eux ou pour leur communauté les terres qui leur étaient attribuées. Ils les réintroduisaient sur le marché foncier, souvent très étroit dans ces régions, et permettaient ainsi un certain assouplissement dans les transactions. La défense économique des intérêts des vivants à laquelle se trouvaient attachés ces prêtres des montagnes, à la fois comptables, notaires et secrétaires d'assemblées, bref « régulateurs de parenté » pour reprendre la belle formule de Brunet, s'appuyait totalement sur le soutien spirituel des morts. La place à la fois collective et personnelle des clercs aranais que parvient à dégager Serge Brunet au terme de dépouillements archivistiques considérables, s'avère ainsi beaucoup plus centrale encore que ce que l'on pouvait trouver dans la grande majorité des paroisses rurales habituelles. Cette société montagnarde pyrénéenne signait là une originalité certaine.

Face à ces organisations lentement mais fermement mises en place depuis le XIV^e siècle, les autorités de tutelle tentèrent peu à peu de faire peser tout le poids d'une mise en ordre réglementaire. La couronne d'Aragon et ses agents, bien sûr, mais l'Église

plus encore, spécialement à partir de la nomination au siège de Comminges de Gilbert de Choiseul, au milieu du XVII^e siècle, dont «l'acharnement réformateur» se heurta à bien des difficultés. En fait, les autorités cléricales mettront plus d'un siècle pour faire appliquer les directives pastorales de la contre-Réforme. Il n'y avait toujours pas de confrérie du Saint-Sacrement dans la vallée en 1770! Leurs visées demeuraient classiques et privilégiaient le recentrage du culte communautaire autour de l'église paroissiale, la surveillance des fêtes, le développement de la dévotion eucharistique, l'application de la discipline sacerdotale. Elles prirent ici une dimension bien particulière puisqu'elles n'atteignirent pas seulement la vie religieuse. Elles finirent par désorganiser en profondeur l'ensemble du système. Dans la lutte qui s'engageait, l'espace montagnard lui-même fut affecté puisque l'évêque souhaitait restreindre l'usage des sanctuaires et des ermitages isolés, limiter le nombre de processions jugées par trop agropastorales. Pourtant, le profond accord entre les dévotions des bergers et l'économie des hauteurs permit à ces pratiques de se poursuivre là-encore jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. En outre, le mouvement de résistance qui associait clercs et laïques se développa entre 1701 et 1735, en profitant du contexte conflictuel en Europe occidentale et du terrain d'affrontement que constituaient les vallées pyrénéennes, pour alimenter une opposition vigoureuse aux décisions épiscopales tout en jouant à plusieurs reprises de la souveraineté française contre la tutelle espagnole.

Le mouvement d'une normalisation religieuse était cependant lancé. La discipline ecclésiastique s'imposa. Le séminaire de Comminges fut ouvert en 1712. Un *numerus clausus* fixa à partir de 1731 le nombre de prêtres en charge pastorale en Val d'Aran. Ce sont surtout peut-être les diverses mesures prises au sujet du taux moins favorable des rentes, la suppression des donations aux confréries qui contribuèrent peu à peu à séparer les intérêts économiques des familles, des femmes, des cadets et des... prêtres. Première atteinte, la chute des fondations des messes révèle moins un changement des comportements spirituels à l'égard de l'au-delà qu'une modification sensible de «l'économie de la mort» imposée par l'évêque et, à terme, un délitement des structures communautaires dans leur ensemble.

C'est à cette vaste – trop vaste? – fresque démonstrative que nous convie l'auteur mais sans toujours prendre le chemin de la ligne de crêtes. Il préfère parfois emprunter de longs sentiers muletiers, un peu tortueux et sur lesquels le lecteur étranger au paysage des vallées aranaises peine à suivre le mouvement du marcheur-chercheur infatigable et insatiable que se révèle être Serge Brunet au cours de cette grande enquête.

Alain CABANTOUS

ISABELLE BRIAN,

Messieurs de Sainte-Geneviève. Religieux et curés, de la Contre-Réforme à la Révolution,
Paris, Cerf, 2001, 552 p., 36,59 €

l'importance de ses effectifs – plus de 5 000 individus entre sa fondation en 1624 et la Révolution –, n'avait suscité qu'un seul travail d'ensemble, dû à la fin du XIX^e siècle à un ancien chapelain de Sainte-Geneviève. Comme en d'autres cas, la réforme des quelque 200 monastères de chanoines réguliers a deux têtes : le Cal de La Rochefoucauld, représentant de l'autorité ; le P. Faure, qui, comme le souligne Dominique Julia dans sa préface, confère au retour à la règle sa radicalité spirituelle. Visiteur et premier supérieur de

«Génovéfains : on ne sait pas ce que c'est» : on ne peut résister, après l'auteur, au plaisir de citer le *Dictionnaire des idées reçues*, en s'interrogeant sur la destinée historiographique de cette congrégation qui, malgré

la congrégation, le P. Faure a fortement influencé les premières générations de génovéfains. Il laisse à sa mort, en 1664, des textes dont la spiritualité, en insistant sur l'obéissance, qui conditionne les autres vertus et tout particulièrement sur le refus des plaisirs des sens, conduit à une véritable désappropriation de soi-même, à une fusion au sein de la communauté. Les ultimes rééditions de ses œuvres au début du XVIII^e siècle marquent probablement, vers 1720-1730, la fin d'une époque d'application austère de la Règle.

La réforme, la vie de la congrégation sont marquées par le poids et l'autorité de l'abbaye parisienne, que traduisent la confusion entre le généralat et la dignité d'abbé de Sainte-Geneviève, et le nombre restreint des responsables : entre 1634 et 1675, la Congrégation ne connaît, sauf durant trois années, que quatre supérieurs généraux. L'autonomie des maisons de chanoines réguliers explique la lenteur d'une réforme qui exigeait de les rallier une à une. Il fallut vaincre les résistances internes, et l'opposition d'évêques, d'abbés commendataires, de seigneurs, de milieux dévots, de notables locaux privés par la centralisation génovéfaine de la disposition des places. Le caractère centralisateur de la réforme excluait les réformes parallèles : il explique la rupture avec la congrégation de Chancelade et son réformateur Alain de Solminihac, représentants d'une France du Midi où l'attachement aux spécificités et au recrutement régionaux restaient forts. Dans le Midi, les génovéfains souffrent aussi de la densité des chapitres cathédraux, comme, dans l'Est, de la congrégation de saint Pierre Fourier. La grande majorité de leurs maisons se situe pour ces raisons au nord de la Loire : par rapport à d'autres congrégations ou ordres religieux, les génovéfains représentent davantage la France urbaine d'un Bassin Parisien largement entendu. En 1676, la congrégation comprend 803 religieux de chœur, 133 curés, 51 convers et une trentaine de novices. Mais les deux tiers de la centaine de maisons rassemblent moins de cinq chanoines, et n'ont que de très modestes revenus, tandis que Sainte-Geneviève réunit, seule, 61 religieux. Les effectifs se stabilisent ensuite autour de 1000 à 1200 profès.

Deux grands facteurs vont entraîner une hétérogénéité croissante. L'institution connaît des tensions entre la centralisation et l'obéissance très fortes voulues par la réforme, et par ailleurs le souhait d'une certaine autonomie des supérieurs, entre un modèle fédératif et libéral et une conception autoritaire, qui l'emporte après le milieu du XVII^e siècle, où le pouvoir est accaparé par une oligarchie vieillissante. La cohésion des génovéfains est également fragilisée par leur double identité, qui les écartèle entre la vie monastique et les fonctions de prieurs-curés de nombre d'entre eux. La congrégation dispose en effet de 800 cures, pour la plupart dans le Bassin Parisien et dans le Centre-Ouest, qu'elle est d'ailleurs incapable d'occuper toutes par ses propres membres. Cette dualité pose le problème, institutionnel, des rapports entre l'Ordinaire et la hiérarchie de la congrégation. La tension entre les exigences de la vie régulière, la soumission aux supérieurs et les charges ou tentations de la vie séculière et du gouvernement d'une paroisse se traduisent par de fréquents conflits. Les résistances des curés religieux entraînent à partir de 1679 un renforcement de l'autorité des supérieurs, dont le succès, si on en juge par plusieurs affaires ultérieures, ne semble avoir été que partiel.

La cohésion spirituelle repose lors de la réforme sur le renouvellement du noviciat, et par la suite sur la concentration des lieux de formation. Les pépinières sont les séminaires d'enfants, pensionnats où, à l'imitation des Jésuites, les Pères s'efforcent de discerner et d'encourager les vocations ; mais, malgré les réticences de la congrégation, ces établissements au programme fort classique évoluent vers la fin du XVII^e siècle vers des pensionnats destinés à des enfants d'élites fortunées, qu'on forme aussi aux enseignements modernes, aux arts d'agrément et aux exercices du corps. Sauf à Reims, les génovéfains

ne se sont pas vu confier de séminaire diocésain, malgré la compétence que leur assurait leur formation.

Quoiqu'ils n'aient fourni aucune contribution majeure à son élaboration doctrinale, ils ont eu, comme les mauristes et les oratoriens, la réputation d'être jansénistes. Les sympathies sont il est vrai nombreuses, surtout à la fin du XVII^e siècle et dans le premier quart du suivant. Isabelle Brian fait une étude particulièrement nuancée des listes des appelants, soulignant les limites de la quantification pour peser les attitudes spirituelles, dans un mouvement aussi complexe que le jansénisme. Trente pour cent environ des génovéfains semblent avoir été des appelants convaincus. À l'époque de la répression, des choix humainement risqués, une soixantaine encore proteste contre les décisions du concile d'Embrun. Les prieurs-curés représentent alors plus du tiers de ceux qui font front, sans doute par conviction richériste ; c'est un génovéfain qui dirige la paroisse Saint-Médard, où il avait appelé à ses côtés le diacre Pâris. Sous la pression conjointe du pouvoir politique et ecclésiastique, les opposants à la bulle *Unigenitus* sont progressivement réduits. Le chapitre général de 1745 marque à cet égard un coup d'accélérateur : les 133 signataires des protestations aux décisions de ce chapitre diminuent rapidement. La surveillance du pouvoir politique écarte les sujets suspects des élections. La mise à l'écart d'une soixantaine de supérieurs et l'arrivée à la tête de nouveaux personnages à la légitimité contestée produisent une rupture dans la transmission du pouvoir. La majorité des professeurs sont eux-mêmes éloignés de la formation. Pourtant, la crise passée, le jansénisme ne disparaît pas : à partir des années 1760, il reparaît sous la forme d'une pastorale rigoriste, d'une conscience aiguë des devoirs et des droits du second ordre du clergé, et d'une volonté particulière d'instruire et de faire participer les laïcs. Des jansénistes retrouvent alors des postes d'influence. Isabelle Brian conclut en soulignant la permanence du jansénisme, « fruit à la fois d'une tradition intellectuelle et spirituelle et d'une attitude de tolérance propre à la congrégation ».

Le rythme des entrées ne présente en tout cas guère d'originalité : la récession, commencée au milieu du XVIII^e siècle, accentuée durant les années 1760-1775, est suivie d'une remontée qui ramène en 1788 le nombre des entrées à la hauteur des meilleures années de la première moitié du siècle. En 1790, la congrégation compte 1 068 profès. Le recrutement tend à se ruraliser, alors que le déficit le plus marqué se situe à Paris. Les établissements d'enseignement ne sont plus des séminaires d'enfants, mais des pensionnats nobles, beaucoup moins capables de retenir leurs élèves et de les orienter vers la congrégation : il s'agit davantage de former l'honnête homme que d'inculquer l'austérité ; les séminaires sont quant à eux destinés aux profès qu'on prépare à la vie paroissiale. Les génovéfains qui vivent en monastères connaissent l'incompréhension du siècle vis-à-vis de la vie régulière. L'abbaye Sainte-Geneviève demeure cependant un lieu d'échanges intellectuels suffisamment riche pour y voir un acteur de la République des Lettres. Il semble qu'au XVIII^e siècle des postulants aient été d'ailleurs davantage attirés par la relative liberté matérielle et intellectuelle que leur offrait la congrégation, plutôt que par une existence vouée à la prière monastique ou à la pastorale. Mais il y a sans doute un décalage sensible entre les Parisiens, en contact avec les milieux scientifiques, qui participent à toutes les formes de sociabilité savante, y compris la franc-maçonnerie qui recrute précocement dans la maison mère, et les autres. Beaucoup de génovéfains, dont la moitié dirige directement ou non des paroisses continuent d'ailleurs à vivre à la fin de l'Ancien Régime une existence de pasteurs irréprochables. Un corps divisé, conclut Isabelle Brian : « d'un côté les réguliers conventuels, parmi lesquels un nombre de plus en plus important se consacrerait aux études, de

l'autre les curés tout occupés à l'administration de leurs cures». Image trop sommaire, sans doute, selon l'auteure elle-même, mais qui souligne une division progressive dont l'une des origines ou l'un des accélérateurs semble bien être la crise janséniste, qui a éloigné certains de la théologie. Cette dualité traduit la sécularisation progressive d'une partie de la congrégation, d'un milieu de savants appuyé sur la seconde bibliothèque du royaume – 60 000 volumes à la fin de l'Ancien Régime – à la fois entraîné par l'atmosphère intellectuelle parisienne et la laïcisation de la connaissance. Sécularisation, aussi, liée aux liens de la congrégation avec l'État, que renforce la construction de la nouvelle église Sainte-Geneviève, et avec les élites, que manifestent par exemple les pensionnats nobles. On connaissait quelques génovéfains, un peu mieux que Flaubert ; mais le beau livre d'Isabelle Brian rectifie beaucoup d'idées préconçues. En nous dressant ce tableau d'ensemble spirituel et intellectuel des « messieurs de Sainte-Geneviève », il constitue un travail important d'histoire culturelle, et affine notre compréhension des cultures cléricales d'Ancien Régime, entre Réforme catholique et Lumières.

Jean QUÉNIART

CATHERINE MARTIN,

Les compagnies de la propagation de la foi (1632-1685). Paris, Grenoble, Aix, Lyon, Montpellier. Étude d'un réseau d'associations fondé en France au temps de Louis XIII pour lutter contre l'hérésie des origines à la Révocation de l'Édit de Nantes,
Genève, Droz, 2000, 547 p.

Cette thèse très importante éclaire d'un jour neuf le réseau dévot au XVII^e siècle et l'une de ses activités principales, la lutte contre le protestantisme. Forte de recherches approfondies dans les dépôts d'archives parisiens, provinciaux, mais aussi romains, l'auteure dresse un tableau aussi complet que des sources relativement abondantes le permettent. Organisation publique, recon-

nue par l'État et l'Église, la compagnie de la propagation de la foi n'a pas en effet connu les contraintes du secret que s'impose la presque contemporaine compagnie du Saint-Sacrement et n'a pas eu à cacher les traces de son action. Subsistent donc des archives et des registres de délibérations d'inégale importance suivant les compagnies. Celle de Paris, la première fondée, ne peut être étudiée que pour les premières années. Les filiales de provinces, qui prennent bien vite leur indépendance, se concentrent dans le sud-est de la France. Les compagnies de Marseille, Nîmes et Avignon nous sont connues presque uniquement par une documentation indirecte. Celles d'Aix, Lyon et dans une moindre mesure Montpellier ont laissé des registres. Enfin, la compagnie de Grenoble est la mieux documentée, car on a conservé ses délibérations de 1647 à la Révocation et même au-delà, source que l'on peut de plus confronter avec le registre de la compagnie locale du Saint-Sacrement, lui aussi bien conservé. Pour une fois, les archives semblent recouper la réalité : Grenoble est sans doute sinon la capitale du sud-est dévot, au moins un de ses principaux centres. L'intense activité des dévots dauphinois, particulièrement bien documentée, s'explique peut-être aussi par une situation de frontière politique, avec l'influence italienne toute proche, et surtout religieuse, dans la confrontation avec les Vaudois et surtout avec la si proche Genève.

Catherine Martin traite en un premier temps de la compagnie parisienne et surtout de sa fondation. La fin des années 1620, avec la victoire définitive des armes catholiques sur le « parti huguenot », avec aussi le triomphe politique de Richelieu, semble être pour la nébuleuse dévote le temps d'une réorganisation avec un souci de coordination, de rationalisation des initiatives individuelles. La fondation de la compagnie du Saint-

Sacrement en est un témoignage. Comme pour cette dernière et indépendamment semble-t-il d'elle, c'est un capucin, Hyacinthe de Paris, qui a l'idée d'une association spécifiquement consacrée à la conversion des protestants. Le père Hyacinthe est proche du père Joseph et par lui de Richelieu, qui appuie le projet. En effet, l'accueil des autorités ecclésiastiques est plutôt tiède. L'assemblée du clergé de 1635 est très réservée sur une association qui semble introduire de dangereuses nouveautés. Mais, outre le soutien du pouvoir royal, le père Hyacinthe obtient, plus difficilement, celui de Rome et de la toute récente congrégation *de propaganda fide*, repère du parti français à la curie. Il sait aussi soumettre la toute nouvelle compagnie à l'autorité de l'évêque, ce qui apaise quelque peu les craintes de l'épiscopat gallican. Pour éviter de blesser la susceptibilité de la congrégation romaine du même nom, la compagnie ne prend pas pour nom officiel celui qui lui est communément attribué, mais celui de compagnie de l'exaltation de la sainte Croix. Sa recherche d'autorisations multiples auprès du pouvoir royal, de Rome, du clergé français, lui vaut d'ailleurs d'avoir deux statuts différents, l'un approuvé par les autorités françaises, l'autre par les autorités romaines. Dans les deux cas, ils conservent l'essentiel du projet de Hyacinthe de Paris et de son originalité : associer des clercs et des laïcs, et même des femmes, pour lutter quotidiennement contre l'hérésie. Certes, les statuts semblent concevoir cette lutte de façon parfois bien anachronique : ils souhaitent ainsi développer une formation à la controverse, quand cette méthode d'affrontement tombe depuis déjà plusieurs années en désuétude. Les confrères ne la pratiquent d'ailleurs guère, et l'on peut se demander dans quelle mesure les conférences de formation à la controverse ne remplissent pas finalement un simple rôle d'éducation théologique, voire d'édification spirituelle, aspect qui par ailleurs est bien absent des activités d'une organisation tournée avant tout vers l'action.

La compagnie de Paris a déployé une activité d'autant plus efficace qu'elle a bénéficié de l'appui constant de Richelieu. Au moment même de l'alliance suédoise et de la guerre contre l'Espagne, le cardinal-ministre confirme ainsi son engagement anti-protestant à l'intérieur. La mort du cardinal et la régence mettent fin à cette alliance avec le pouvoir, malgré la sympathie personnelle d'Anne d'Autriche pour le réseau dévot. Victime, comme la compagnie du Saint-Sacrement, de l'hostilité de Mazarin puis de Louis XIV à l'égard d'associations jugées trop indépendantes, la compagnie parisienne de la propagation de la foi survit à une grave crise en 1653, mais ne semble plus que l'ombre d'elle-même. Elle a eu le temps d'installer un réseau provincial qui, s'il connaît lui aussi des difficultés dans les années 1650, les surmonte mieux que la compagnie-mère parisienne. Ce réseau très complexe (voir l'organigramme très parlant de la p. 225) est essentiellement étudié ici pour les seuls établissements de la propagation de la foi. Les différents instituts liés à des maisons de Nouvelles Catholiques sont certes présentés, mais, pour d'évidentes raisons de cohérence, Catherine Martin ne développe pas l'analyse à leur sujet. Les compagnies provinciales, indépendantes de Paris, ont reconstitué une hiérarchie purement régionale. Grenoble semble dominer assez nettement, notamment vis-à-vis de Lyon ou Avignon. Chaque compagnie a cependant une personnalité propre, celle de Grenoble étant ainsi dominée par l'activité des Dames, qui jouent un rôle prépondérant tout à fait étonnant quand on connaît la relative méfiance de la Réforme catholique à l'égard des dévotes. Catherine Martin sait aussi analyser finement la composition sociale de chaque compagnie, qui recrute toujours dans l'élite, mais peut privilégier suivant les lieux nobles, clercs, parlementaires, marchands, etc. L'unité est cependant assurée par des statuts similaires, des buts communs et une correspondance plus ou moins active suivant les compagnies et les années.

L'action des compagnies de la propagation de la foi est étudiée dans la troisième partie. Le premier soin des confrères est d'aider les nouveaux convertis, que leur abjuration laisse souvent dans une situation matérielle très précaire. Il ne s'agit pas seulement de ministres, qui perdent évidemment tout, mais aussi d'artisans qui voient fuir leur clientèle, d'enfants déshérités par leurs parents, de filles chassées par leur famille, etc. Les compagnies mettent en place des réponses adaptées, telle que l'aide financière ponctuelle, la mise en apprentissage ou le placement comme domestique, l'hébergement dans des maisons de nouveaux convertis, maisons surtout destinées aux femmes. Les confrères assurent un suivi des personnes qu'ils aident et n'hésitent pas à sévir contre ceux qui retournent à leur ancienne foi, ou qui simplement ne mènent pas la vie exemplaire que les dévots attendent d'eux. Très vite bien sûr, il devient difficile de distinguer entre l'aide à une personne convertie de son plein gré, la sollicitation à la conversion, la conversion plus ou moins forcée, d'autant plus que les compagnies visent en priorité les enfants et les jeunes adultes. Le veuf huguenot d'une épouse catholique a ainsi toutes les chances de se voir retirer ses enfants, à moins qu'il ne se convertisse. Les cousins protestants qui se sont mariés sans demander la dispense ecclésiastique, obligatoire pour tous, risquent eux aussi de se voir retirer leurs enfants, considérés comme illégitimes. Catherine Martin multiplie les exemples qui voient les confrères profiter d'une législation toujours plus dure à l'égard des protestants pour harceler individuellement et collectivement la minorité réformée. Avec quelle efficacité? L'auteure ne se hasarde pas à faire un bilan chiffré très aléatoire, mais elle suggère que l'action des confrères dût avoir un fort impact, surtout auprès de communautés protestantes importantes, mais minoritaires et dispersées comme celles du Dauphiné. Une telle efficacité ne s'explique que par l'étroite collaboration des confrères avec le pouvoir central, malgré l'éclipse des années 1650, et local, surtout en ce qui concerne le pouvoir judiciaire. La survie des compagnies après une Révocation tant attendue prouve cependant l'échec de ces militants d'une France toute catholique. Tous les thèmes étudiés dans ce livre ne peuvent être présentés ici. Beaucoup renversent des idées reçues, comme l'opposition entre Richelieu et les dévots, ou ouvrent des pistes nouvelles. Quelle historienne ou quel historien de la religion féminine s'emparera de cette «régence de la Vierge» sur le collège apostolique entre l'Ascension et la Pentecôte, que célèbrent dignement les Dames de Grenoble (p. 306)? L'étude de Catherine Martin apporte une contribution essentielle à la compréhension de la nébuleuse dévote au XVII^e siècle, de ses évolutions, de son insertion dans le jeu politique et social.

Alain TALLON

DIDIER BOISSON,

Les protestants de l'ancien colloque du Berry de la révocation de l'Édit de Nantes à la fin de l'Ancien régime (1679-1789) ou l'inégale résistance des minorités religieuses,

Paris, Honoré Champion,
2000, 799 p., 123,48 €.

Si le monde protestant français d'Ancien Régime est assez bien connu, il reste encore bien des zones à explorer. C'est ce qu'a voulu faire Didier Boisson dans ce volumineux ouvrage qui compte 592 pages de texte et 207 pages d'annexes. Se penchant sur un long XVIII^e siècle, il scrute une région où les protestants sont très minoritaires : le colloque du Berry soit, en 1679, 9 lieux d'exercice public et 7 églises de fief disséminés dans un ensemble englobant l'Orléanais, le Nivernais, la Marche et le Berry. La douzaine de communautés étudiées sont très variées puisque certaines sont composées de notables,

comme à Gien, d'autres de gens modestes, telle celle d'Asnières-les-Bourges formée de 72 familles de vigneron. Cette minorité, qui compte entre 4750 et 5400 membres vers 1670, entretient des relations assez bonnes avec les catholiques et les deux confessions vivent « en bonne intelligence » (p. 103). Au milieu du XVII^e siècle, son déclin démographique est tempéré par une augmentation du nombre des pasteurs et une forte organisation. À partir de 1679, la situation change. Les autorités civiles tentent de limiter l'exercice professionnel et s'en prennent aux relaps ou aux pasteurs, mais ces mesures sont diversement appliquées. On assiste également à une offensive du clergé ; certains curés, tel Pierre Moenne, desservant de Châtillon-sur-Loire, manifestent à cette occasion un zèle anti-protestant très actif qui se concrétise par la fermeture de temples et quelques abjurations. Face à ces attaques, la résistance s'organise. Les protestants en appellent à l'intendant et cherchent à contourner la législation royale ; parfois éclatent des manifestations violentes comme en avril 1680 lors de la conversion forcée d'enfants à Sancerre. Après l'édit de Fontainebleau (1685), texte largement approuvé par les catholiques et les autorités, les abjurations se multiplient sans qu'on puisse incriminer les « dragonnades » qui semblent avoir été absentes de la région ; entre septembre 1685 et avril 1686, près de 30 % des protestants du colloque aurait rejoint l'Église catholique.

Dans sa deuxième partie, l'auteur traite de la situation créée par l'édit de 1685. Il distingue les années 1685 à 1730, période pendant laquelle les autorités souhaitent appliquer avec rigueur la législation, même si elles n'en ont pas toujours les moyens, en particulier pendant les phases de guerre extérieure. Néanmoins, dès qu'un intendant zélé, tel Dey de Séraucourt en poste à Bourges, s'en mêle, les résultats sont probants : en 1699, année exceptionnelle pour la répression, 110 protestants sont enfermés à l'Hôpital Général, 2 relégués et 5 mis en prison. De 1730 à 1770, les sources sont lacunaires mais il semble que les persécutions soient uniquement locales. Le statu quo est brisé vers 1770, au moment où certaines communautés, telles celles d'Asnières ou de Sancerre, veulent sortir de leur clandestinité, ce qui provoque une reprise de la répression avec, par exemple, l'arrestation en 1787 du prédicateur Delval. La répression n'est pas le seul fait des autorités civiles. Pris entre la rigueur et la douceur, l'épiscopat s'intéresse aux NC (les « nouveaux convertis ») en multipliant les visites pastorales. Le clergé local est très actif s'occupant de la restauration d'églises, des écoles, de l'instruction religieuse... Il cherche à provoquer des abjurations et deux moments sont propices : le mariage et l'agonie. Certaines conversions sont parfaitement sincères, comme c'est le cas pour Étienne Courtillet qui devient curé et meurt quasiment en odeur de sainteté. Mais la majorité d'entre elles semble avoir été « simulée ou mitigée » (p. 264). Résultat qui est la cause de ce que l'auteur appelle le « désarroi ressenti par une partie du clergé », trouble qui « grandit au fur et à mesure que les curés se rendent compte de leur impuissance pour convertir les protestants et leur incompréhension de la politique royale ou du comportement de certains prélats qui font preuve, à leurs yeux, d'une trop grande mansuétude à l'égard des nouveaux convertis » (p. 253). Cependant les pressions sont fortes et nombreux sont les protestants qui décident de quitter le Berry, mouvement antérieur à 1685 mais qui s'accroît après cette date. Comme c'est le cas depuis longtemps, beaucoup sont attirés par Paris mais aussi par d'autres villes comme Orléans ; là, ils espèrent devenir plus anonymes et vivre leur foi. Entre 15 % et 20 % préfèrent partir pour l'étranger, 1686-1688 étant les années des plus abondants départs. Cette émigration et la disparition du culte officiel posent l'épineuse question du devenir des biens des protestants, aspect réglé normalement par une importante législation. Les biens confisqués sont gérés selon le système de la régie ou de la ferme,

mais les revenus sont très aléatoires car se succèdent des gestionnaires peu efficaces (tel Duchesne en 1716-1722) et d'autres beaucoup plus avisés (tel Plessart en 1724-1733). Ces biens deviennent très vite un enjeu car des notables veulent les accaparer alors que les héritiers de protestants lésés cherchent à obtenir des mainlevées ; les conflits sont alors inévitables.

Après avoir envisagé ces aspects directement liés à la Révocation, D. Boisson entame une troisième partie où il s'intéresse à la survie de la communauté au cours du XVIII^e siècle. Malgré la répression, l'émigration, le manque de pasteurs et surtout l'isolement, le protestantisme se maintient. Dès 1686 sont signalées des assemblées privées et, plus rarement, des assemblées publiques pendant lesquelles des prédicants prennent la parole. La pauvreté des sources empêche de connaître correctement la situation entre 1710 et 1770, moment où les Églises du Berry sortent de la clandestinité et s'intègrent lentement à la « France protestante », même si « l'influence des synodes nationaux apparaît très limitée » (p. 457). Alors que « la plus grande partie des communautés protestantes s'éteint progressivement au XVIII^e siècle » (p. 439), trois localités, Asnières, Sancerre et Châtillon-sur-Loire, apparaissent comme les points forts du protestantisme régional. Leur survivance s'explique d'abord par leur ancrage dans un milieu populaire composé d'artisans ou de vigneronnés aisés ; elle est aussi due à la faiblesse de l'émigration, à l'insuffisance de l'encadrement catholique local et aux incohérences de la répression exercée par le pouvoir civil. Pour ces protestants, la foi se transmet essentiellement dans le cadre familial, mais des repères identitaires disparaissent, comme ces prénoms bibliques jadis si fréquents.

La manière de vivre concrètement cet engagement est envisagée à travers l'analyse de trois moments importants de l'existence : le mariage, le baptême et la mort. L'auteur montre la très grande variété des situations. Certains acceptent de se faire inhumer dans le cimetière catholique ou recourent à un mariage devant le curé, des prêtres, tel celui de Haussez dans les années 1760, se « spécialisant » dans ces unions qu'on peut juger illégales. D'autres optent pour une attitude plus radicale choisissant par exemple, lors de la formation de leur couple, de se contenter d'un acte passé devant notaire ou se rendant à Paris dans une chapelle d'ambassade comme celle des Provinces-Unies. Il n'y a donc pas de règle ; chaque communauté a ses propres attitudes et on observe de fortes variations au cours du siècle. Au quotidien, catholiques et protestants cohabitent : ce sont souvent des NC qui prennent à ferme la gestion des biens de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire et les membres des deux confessions savent s'entendre lorsqu'il s'agit de défendre des intérêts communs face à un seigneur avide, comme c'est le cas en 1734 avec celui de Colombiers. Le « sentiment anti-protestant » (p. 540), si visible sous le règne de Louis XIV, tend donc à s'estomper, ce qui facilite l'acceptation de l'édit de tolérance de 1787 ; ainsi, à la différence de ce qui se passe dans de nombreuses régions, les communautés du Berry acceptent de faire réhabiliter leurs mariages. Ici se dessinent divers itinéraires personnels : certains NC inaugurent une forme originale de « cohabitation » avec le monde catholique, d'autres font preuve d'une grande indifférence religieuse, d'autres encore restent fidèles à un protestantisme traditionnel parfois revu localement. Mais on devine aussi les mentalités catholiques : un clergé assez peu tolérant face à une noblesse et à un Tiers État un peu plus bienveillants.

Tout au long de ces riches pages, D. Boisson manifeste une très grande connaissance du milieu qu'il étudie, faisant alterner visions d'ensemble et éclairages sur des circonstances ou des personnages particuliers. On est parfois un peu dérouté par l'aspect touffu de certains passages, tant l'auteur souhaite ne dédaigner aucun cas et néglige de

temps à autre de signaler la chronologie (voir par ex. p. 409-411) ; on aurait également aimé un peu plus de cartes de localisation (par ex. quand il est question de la géographie des abjurations p. 152-157). L'auteur, lui-même, signale les nombreuses pistes qui restent à explorer, en particulier les missions dans le Berry ou l'immigration protestante vers Paris. D'ores et déjà, dans ce travail très important, il a mis en valeur la vitalité d'un protestantisme minoritaire et ses stratégies pour survivre, mais aussi les itinéraires de ceux qui abandonnent cette confession, approche précise au cours de laquelle apparaissent nettement les infinies variations de situations.

Philippe MARTIN

JOHN RUSSELL MAJOR,
*From Renaissance Monarchy to Absolute
 Monarchy. French Kings, Nobles
 and Estates,* Baltimore,
 The Johns Hopkins University Press,
 1994, XXII + 444 p., \$ 60. 00.

Dès la première ligne, Russell Major sonne le glas, non seulement pour lui mais pour la grande génération des historiens américains de la France moderne (Bien, Davis, Forster, Moote, Rule, Salmon...) qui ont alors déjà pris leur retraite : « This is the last book on French history that I shall ever

write ». Tristes mots pour tous ses admirateurs. Mais en même temps, ce sont des mots qui nous invitent à réfléchir sur sa contribution d'ensemble. Russell Major est une anomalie : historien de premier plan aux États-Unis, il est beaucoup moins connu en France. On cherche en vain un compte rendu de son livre magistral, *Representative Government in Early Modern France* (New Haven, Yale University Press, 1980) dans les revues françaises les plus prestigieuses. Ce qui est plus étonnant encore, c'est que les spécialistes français connaissent en revanche très bien les ouvrages de ses élèves, des historiens importants comme Mack Holt, Albert Hamscher, James Wood ou Donna Bohanon.

Avec la retraite de cette génération de spécialistes, nous constatons un changement fondamental dans la formation des historiens de la France moderne, alors que la contribution, au moins imprimée, de cette génération fondatrice de l'historiographie américaine de la France moderne touche à sa fin. Russell Major, comme le montre très clairement son dernier ouvrage qui n'est, pour l'essentiel, qu'une synthèse de ses travaux antérieurs, reste un homme de sa génération. Il y a un demi-siècle, il prenait déjà part aux débats lancés par Georges Pagès puis par Roland Mousnier (qui lui a d'ailleurs souvent rendu hommage). Dans son introduction, Major déclare, avec autant de justesse que de tristesse que « Thierry, and even Dupont-Ferrier and Pagès are all but forgotten » (p. XX). L'histoire des institutions n'est plus à la mode, ni en France, ni aux États-Unis : c'est l'histoire culturelle qui est aujourd'hui en vogue. Même si J. Russell Major a montré dans un article superbe ce que peut nous enseigner l'histoire culturelle (« Bastard Feudalism and the Kiss : Changing Social Mores in Late Medieval and Early Modern France », *Journal of Interdisciplinary History*, 17, 1987, p. 509-535), il est néanmoins vrai qu'il est resté fidèle, dans les grandes lignes de sa recherche, à l'histoire des institutions, et donc qu'il est un peu en décalage avec notre temps.

En ce sens, son œuvre a beaucoup moins évolué que celle d'Orest Ranum, historien très connu en France. Major et Ranum sont les chefs de file de deux des plus grandes équipes d'historiens américains des XVI^e et XVII^e siècles (à lui seul, Major a dirigé 15 thèses de doctorat) et ils ont écrit, chacun, une œuvre importante. Or, alors que je n'ai jamais rencontré d'historiens français qui ne connaissent pas Ranum, pendant un colloque à

Pau, en 1989, quand j'ai mentionné Major et sa théorie sur la monarchie de la Renaissance, j'ai eu la nette impression que personne ne les connaissait, à l'exception de quelques spécialistes comme R. Descimon et D. Crouzet.

Le propos de *From Renaissance Monarchy...* sera familier à ceux qui ont lu les autres travaux de Major, surtout ses articles. Il s'appuie d'ailleurs fréquemment sur ce corpus (heureusement disponible en recueil, sous le titre de *The Monarchy, the Estates and the Aristocracy in Renaissance France*, Londres, 1988) et sur les thèses de ses étudiants. Beaucoup d'entre elles (Holt, Hamscher, Wood, Bohanon...) étaient déjà publiées, mais ce livre s'appuie aussi sur les plus récentes comme celles de Gayle Brunelle et Amanda Eurich...)

From Renaissance Monarchy... est un ouvrage moins essentiel que *Representative Government in Early Modern France*, mais Major y inclut cependant des arguments intéressants, en particulier sur la relation entre Richelieu et Marillac. S'il commence avec Pagès et Mousnier, il est au courant des travaux de Beik, Constant, Dewald, Diefendorf, Jouanna et des autres grands historiens de l'époque. Il cite aussi les ouvrages des spécialistes de la culture de la noblesse (Neuschel, Schalk, outre ceux qui ont été évoqués plus haut...), mais il ne traite pas suffisamment cet aspect de son sujet. Bien entendu, ce n'est pas son principal centre d'intérêt, mais le débat sur l'évolution des relations entre la noblesse et la monarchie aurait besoin aujourd'hui d'une présentation un peu plus approfondie de la question.

Major s'en tient toujours à son idée fixe : la monarchie de la Renaissance. Il n'a guère changé de position depuis 1957, quand il écrivit son premier article sur la question (« The Renaissance Monarchy: A Contribution to the Periodization of History », *Emory University Quarterly*, 15, 1957, p. 112-124). Dans cet article, et toujours dans *From Renaissance Monarchy...*, il établit un contraste entre monarchie médiévale, monarchie renaissante et monarchie absolue. Sa monarchie de la Renaissance dure de Charles VII à Henri IV. Selon Henri IV est le fondateur de la monarchie absolue et Sully, son premier ministre, en est le parrain. Sa monarchie de la Renaissance a six caractères principaux : consultation avec les assemblées d'États, faiblesse relative de la monarchie, importance capitale de la noblesse, respect pour la loi, décentralisation et bureaucratie dynamique.

Major continue à se battre contre les théories françaises de l'évolution de la monarchie. Certains, tels Petit-Dutaillis et François Dumont, voyaient en Louis XI un monarque absolu. La plupart, suivant les travaux de Pagès, Mousnier, Doucet et tant d'autres, préférèrent le règne de François I^{er} comme début de l'absolutisme. Les historiens anglais (Knecht, Lloyd, Potter) soutiennent aussi cette position. Tous voient dès le temps de François I^{er} une monarchie plus agressive, plus forte, toujours à la recherche de la centralisation. Les livres récents de Knecht ou Lloyd refusent les conclusions de Major mais s'approprient sa méthodologie. Aujourd'hui, une simple chronologie politique n'est plus suffisante : il faut faire place à une approche chronologique qui repose sur l'histoire des institutions elles-mêmes. Major a été, en ce domaine, un grand innovateur.

Très peu d'historiens, français ou américains, acceptent sa chronologie de la monarchie ou l'image qu'il donne de la monarchie au XVI^e siècle. Mais il ne faut pas aller trop vite sur cette voie. Nous n'acceptons pas l'idée que la monarchie de François I^{er} était faible et que la centralisation n'était pas à l'ordre du jour au XVI^e siècle, mais les travaux de Major, de ses étudiants et de bien d'autres historiens ont bien montré que la monarchie était, en fait, beaucoup moins centralisée qu'on ne l'avait cru. On doit admettre aussi que Major était au premier rang de ceux qui ont remis en cause l'idée

d'une crise de la noblesse au XVI^e siècle. Sur ce plan, les contributions de ses élèves (Holt, Wood, Bohanon, Eurich...) sont parmi les plus importantes.

Major connaissait à fond les travaux récents, ce qui se voit bien dans le chapitre 11 de *From Renaissance Monarchy...*, mais la première partie du livre tombe cependant dans le piège des généralisations sur la noblesse en parlant, en fait, de la seule noblesse titrée. Toutes les sources indiquent en effet que la noblesse française des XVI^e et XVII^e siècles avait plusieurs échelons, la noblesse titrée ne constituant, de loin, que la plus petite partie et les hobereaux l'écrasante majorité. Alors que Major parle très clairement de cette situation au chapitre 11, ailleurs (surtout dans les chapitres 3 et 4), il soutient des propositions qui s'appuient sur des travaux (comme ceux d'Eurich) portant sur les seules grandes familles. Même le « sire » de Gouberville, par rapport à la grande majorité de la noblesse, est dans une position favorable. Je crois aussi que les travaux de William Beik et les miens propres nous offrent des images des États provinciaux très différentes de celles qui sont présentées par Major. Pour ne citer qu'un point, qu'il a d'ailleurs reconnu lui-même, les budgets des États provinciaux en Bretagne comme en Languedoc, augmentent de façon extraordinaire dans la première moitié du XVII^e siècle et la participation aux assemblées, tout comme leur influence, vont de pair.

En cinq décennies, Russell Major a beaucoup enrichi notre connaissance de la France moderne. Il a publié sa thèse sur les États généraux de 1560 dès 1951. Ses livres sur les députés et les États font de lui un des grands historiens de la période. Il a joué un rôle prépondérant dans la réhabilitation du rôle de la noblesse. Il nous a obligés à repenser notre chronologie de la monarchie, en tenant compte non seulement des personnalités et des événements politiques, mais des structures institutionnelles de l'État. Je ne suis pas d'accord avec ses idées sur la monarchie de la Renaissance ou la monarchie absolue, comme je l'ai écrit, par exemple, en 1992 dans *XVII^e siècle*, mais ses ouvrages m'ont forcé à abandonner mes idées préconçues et à porter un regard neuf sur la chronologie de la monarchie française. Certes, je ne reconnais pas, comme lui, en Sully le parrain de l'absolutisme – je n'accepte même pas le mot « absolutisme » – mais dans toutes mes recherches sur Sully, je dois tenir compte des travaux de Russell Major : il nous fait penser, ce qui est beaucoup.

Ses travaux ont été une des plus importantes contributions américaines à l'historiographie de la France moderne. Mais nous avons envers lui une dette encore plus grande. Il a été le *Doktorvater* de certains des meilleurs historiens américains des XVI^e et XVII^e siècles. Quand on rencontre la pensée stimulante de Mack Holt (dans sa superbe synthèse sur les Guerres de religion, il s'interroge par exemple pour savoir pourquoi on reste catholique), quand on admire les notes si riches d'informations d'Albert Hamscher, on devine l'influence de leur maître. Dans le dernier ouvrage de Major, comme dans ses travaux précédents, on retrouve toujours son sens du respect pour les sources et son professionnalisme.

From Renaissance Monarchy... est donc un ouvrage qu'on doit lire dans le contexte plus large de l'ensemble de l'œuvre de Russell Major. Ma génération, même ceux qui, comme moi, ne le connaissent pas très bien, lui doit beaucoup. Nous avons tous lu ses livres et ceux de ses élèves. Son ouvrage de 1980, le prix du meilleur article qu'il a obtenu en 1987, montre bien le caractère durable de son influence à cette époque. En rendant compte de sa contribution historique dans une revue française, je veux terminer par l'expression de mon admiration la plus profonde pour l'œuvre exceptionnelle d'un collègue (aujourd'hui décédé) qui fut, pour toute une génération, le modèle du gentleman aussi bien que de l'érudit.

James B. COLLINS

SYLVIE MOUYSSET,

Le pouvoir dans la bonne ville.

Les consuls de Rodez sous l'Ancien Régime,

Rodez-Toulouse, Presses de l'Université

de Toulouse-Le Mirail, 2000, 645 p.

S'atteler à l'étude du consulat ruthénois aux XVI^e et XVII^e siècles nécessitait tout d'abord de procéder à « l'anatomie du pouvoir consulaire ». Ce que Sylvie Mouysset a fait en exhumant patiemment les 730 *caps d'ostal* (chefs de famille) ruthénois qui

devinrent consuls d'une des deux parties de la ville. Car Rodez fait alors partie de ces « villes doubles », partagée entre Bourg et Cité, comte et évêque, mais où les consuls sont de ce fait deux fois plus nombreux qu'ailleurs. Ce qui permet d'expliquer à la fois leur poids singulier dans la ville... et leurs ambitions !

Au plan sociologique, l'évolution au sein des conseils est ici la même qu'ailleurs : les artisans sont évincés et les marchands, quoique très nombreux, cèdent progressivement du terrain devant les juristes, procureurs, avocats et officiers du roi, qui entament leur irrésistible ascension entre 1580 et 1620, corollairement aux progrès de la centralisation monarchique dans la province. Au même moment, les assemblées générales de tous les habitants, dont l'augmentation du nombre des convocations au XVII^e siècle pouvait faire croire à un regain de force et de pouvoir, se transforment en réalité en « assemblées godillots », répercutant simplement l'écho des décisions consulaires.

La deuxième partie de l'ouvrage, en s'attachant à décrire « le consulat en actions », nous introduit dans « l'ordinaire » et « l'extraordinaire » de la vie ruthénoise, Sylvie Mouysset se livrant à d'intéressantes mises au point sur l'univers cérémoniel des riches sociabilités consulaires. Avec ses coutumes propres, comme les échanges de fromage de Roquefort, ou le rite de passage de la *gallina*, mettant en scène enfants et jeunes mariés, qui permettent aux consuls d'entretenir les amitiés, d'arbitrer et réguler les tensions sociales. Dans cette ville démunie de Parlement, mais néanmoins capitale de province, le pouvoir consulaire cherche à occuper tout l'espace : gouvernant les hommes, gardant les âmes, maniant les deniers, aspirant à l'image absolue de « pères du peuple », au risque de se heurter aux prétentions similaires, et partant archaïques, de l'évêque, qui refuse pour sa part de céder aux consuls l'entier contrôle de la ville.

Le temps des troubles dans la deuxième moitié du XVI^e siècle exacerbe les tensions toujours latentes entre le prélat et les édiles. La Ligue est à ce titre « un temps de transition essentiel » dont Sylvie Mouysset souligne l'originalité. L'attachement au catholicisme conditionne un engagement unanime et précoce en faveur de la Ligue, mais la bipolarité de la ville rend la ligue ruthénoise bicéphale et antagoniste. Deux ligues se concurrencent et s'affrontent : une ligue urbaine anti-épiscopale et modérée contre une ligue épiscopale et radicale.

L'attrait grandissant des notables pour les offices et l'arbitrage royal dans l'interminable conflit qui oppose la ville à son évêque sont l'amorce d'un « étouffement à petites goulées de l'indépendance urbaine ». La désagrégation de l'image et des fonctions édiliciaires se précise au cours du XVII^e siècle au point de détourner les notables qui en arrivent à les considérer davantage comme une charge que comme un honneur : endettement chronique, insultes, robes déchirées et autres incidents, notamment lors des élections, se multiplient jusqu'à ce qu'un arrêt du Conseil du roi, en 1666, liquide les dettes et rassemble Bourg et Cité en un seul et même consulat désormais démuné de tout pouvoir. La « bonne ville » a vécu !

Enfin, dans une troisième partie, Sylvie Mouysset dresse la prosopographie d'un consulat élargi aux réseaux claniques, affectifs et professionnels, au sein desquels, par

de complexes mécanismes de reproduction et d'ascension, s'épanouissent de véritables dynasties consulaires. Les aspects socio-économiques y sont plus spécialement développés. Rodez, ville de marchands, est alors « un bout du monde ouvert sur le monde », favorisant la fortune de ses bourgeois et la course effrénée aux honneurs. Leur ascension sociale se lit dans la pierre de leurs résidences de patriciens bâties sur les hauteurs ou sur les places, dans les tours qu'ils dressent au-dessus des toits du commun pour exhiber leur réussite, dans les campagnes environnantes qu'ils investissent comme un *contado*, ainsi que dans le domaine symbolique de l'héraldique dont l'auteur, à la suite de Michel Pastoureau, fait une très intéressante analyse.

La thèse de Sylvie Mouysset, en associant dans sa démarche micro-histoire et longue durée, ramène méthodiquement à la lumière le privé et le public d'un quotidien enfoui, qui nous apparaîtra désormais peuplé de vies et de couleurs.

Stéphane GAL

CATHERINE HENIN,

*La charge d'audier dans les anciens
Pays-Bas (1413-1744),*

Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles,
2001, 244 p., 29,7 €.

Le livre de C. Henin veut s'inscrire dans une histoire des institutions renouvelée, accordant davantage de place aux acteurs. Dans les Pays-Bas, successivement bourguignons, espagnols et autrichiens, l'auteur étudie la charge d'audier et ses titulaires,

de son origine à sa suppression; même si son objet concerne « l'audier et premier secrétaire, seul signant en finances » des Pays-Bas, son étude apporte également de précieux renseignements sur son homologue du Brabant dont les fonctions, dès le XVI^e siècle, furent-elles confiées au titulaire de l'audience des Pays-Bas.

Introduit par les ducs de Bourgogne, l'audier s'imposa très vite comme un rouage essentiel des institutions centrales. Du XV^e au XVII^e siècle, ses compétences et ses pouvoirs s'étendirent: dès la fin du Moyen Âge, il devint « audier et premier secrétaire, seul signant en finances » et assura notamment la reddition des actes et la perception des émoluments du sceau. Après la réorganisation du gouvernement central par Charles Quint (1531), en siégeant tout à la fois au Conseil privé et au Conseil des finances, et bientôt au Conseil d'État (années 1550), il devint une sorte de lien entre les conseils collatéraux. À partir de 1568, on confia au même homme les fonctions d'audier des Pays-Bas et du Brabant; en 1580, ses attributions d'archiviste furent sanctionnées par le titre de Garde des chartes des affaires d'État; en 1603, il reçut la fonction de conseiller de guerre; l'audier se vit également confier des missions diplomatiques qui conduisirent l'un d'eux, Louis Verreycken, à préparer les négociations du traité de Vervins (1598), du traité de Londres (1604) ou de la trêve des douze ans (1609). L'audier conserva ces larges compétences jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, même si leur importance fut un temps réduite par les bouleversements politiques qui, pendant le premier quart du XVIII^e, modifièrent plusieurs fois la physiologie du gouvernement central des Pays-Bas.

La charge d'audier et de premier secrétaire était un office royal dont la collation se fit, à partir du milieu XVII^e siècle, contre le versement de la *médianate*, signe de vénalité. L'hérédité de la fonction fut, quant à elle, acquise dès le siècle précédent. Dans la galerie des dix portraits d'audiers brossés par l'auteur, on retrouve les biographies des quatre Verreycken qui occupèrent la charge, du milieu du XVI^e siècle à 1680, ou des deux Claris qui leur succédèrent. La détention de l'office, qui s'accompagnait de

bien d'autres charges, assurait à ses titulaires des revenus considérables, que l'auteur détaille, et permettait d'asseoir de véritables fortunes et un avantageux statut social qui sont rapidement évoqués (p. 155). Au début du XVIII^e siècle, des critiques s'élevèrent contre les pouvoirs et les revenus de l'audiencier; la réunion des charges d'audiencier du Brabant et d'audiencier des Pays-Bas entre les mains d'un non-Brabançon suscita les protestations des États du Brabant, et donna un argument de plus à ceux qui espéraient la suppression de la charge. En 1728, Charles VI annonça sa disparition prochaine, qui s'accomplit en 1744, non sans difficulté.

Malgré quelques imperfections formelles et une approche qui délaisse quelque peu la dimension sociale des parcours reconstitués, cette étude, qui repose sur des sources nombreuses et originales, apporte un regard neuf, précis, rigoureux sur la charge d'audiencier.

Hervé LEUWERS

JONATHAN C.D. CLARK,

The Language of Liberty, 1660-1832.

*Political Discourse and Social Dynamics
in the Anglo-American World,*

Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

404 p., £ 13,95.

Depuis la publication de son ouvrage *English Society 1688-1832*, en 1985 (récentement réédité), J.C.D. Clark se distingue parmi les historiens anglais de l'époque moderne britannique par sa révision de la chronologie. Profitant de la vague dite 'revisionist' qui met en question la quasi-hégémonie

marxiste ou marxisante de l'historiographie de cette époque depuis 1945, il affirme que les dates des «révolutions anglaises» de 1642 et de 1688 utilisées traditionnellement pour découper l'époque moderne en trois périodes n'ont aucun sens, et que leur emploi est un reliquat de la téléologie *whig* du XIX^e siècle, qui ne s'attachait qu'au lent et inéluctable progrès de la démocratie parlementaire. Selon lui, les structures de la société anglaise demeurent stables jusqu'en 1832; les crises des années 1640 comme celles de 1678-1688 ne constituent que des hoquets événementiels sans conséquences durables sur un régime politique étayé par une Église d'Angleterre dominante.

Dans *The Language of Liberty 1660-1832*, J.C.D. Clark élargit son canevas pour embrasser le monde atlantique de la Grande-Bretagne et de ses colonies américaines de l'époque moderne. Selon lui, la guerre d'indépendance que les Américains persistent à appeler «la révolution américaine» est la dernière des guerres de religion occidentales. En simplifiant, on peut résumer ainsi son point de vue: les treize colonies britanniques se séparent de la métropole parce que les colons et leurs pasteurs adhèrent majoritairement aux Églises protestantes dissidentes à l'égard de l'anglicanisme de la mère patrie. Ainsi, les positions théologiques de l'opinion coloniale auraient nourri l'esprit de rébellion davantage que tout autre courant idéologique comme celui des droits naturels.

Dans une introduction de 46 pages, J.C.D. Clark élabore une critique de l'historiographie anglo-américaine des années 1950 et 1960, qui voit les racines de la révolte des colonies dans le républicanisme et les «Lumières» anglais. Puis, il organise son argument en cinq parties. Après un long développement sur l'évolution du droit anglais et l'émergence du refus américain d'accepter la théorie de la souveraineté absolue du *king-in-parliament*, il retrace en détail l'histoire de l'hégémonie de l'Église d'Angleterre en Grande-Bretagne depuis la Réforme, et souligne l'hostilité des pasteurs et des hommes politiques coloniaux à l'égard de l'anglicanisme. Une troisième partie montre comment le caractère dissident des églises protestantes nourrit les rébellions dans les treize colonies

tout au long du XVIII^e siècle, la guerre d'indépendance n'étant que la plus violente de celles-ci. Dans une quatrième section, Clark tente de démontrer que ce qu'il appelle la guerre civile d'indépendance américaine tirait sa dynamique de l'hétérodoxie religieuse de la société coloniale plus que de tout autre facteur. Enfin, les positions des principales Églises protestantes – congrégationaliste, baptiste, presbytérienne et anglicane – pendant la guerre sont passées en revue. J.C.D. Clark conclut que depuis deux siècles le rôle joué par l'enthousiasme religieux et le millénarisme fut marginalisé dans l'historiographie américaine et obscurci par un discours historiographique sur le rôle des « Lumières », le *radicalism* politique et la genèse du libéralisme.

Le titre de cet ouvrage peut paraître ambigu. Le terme *language* dans le titre pourrait évoquer qu'il s'agit d'analyses socio-linguistiques des discours étudiés. Or, il n'en est rien. La méthodologie de J.C.D. Clark s'appuie sur une démarche positiviste classique : présentation de textes d'époque et recherche des preuves étayant la thèse énoncée. Le lecteur reconnaît le domaine traditionnel de l'histoire des idées. Comme sources, J.C.D. Clark utilise surtout les sermons, mémoires et lettres des pasteurs des différentes Églises. « La dynamique sociale » du titre prête à confusion, car l'histoire sociale de la période coloniale ou l'incidence de celle-ci sur l'évolution idéologique des groupes réunis dans ces Églises, n'est pas traitée. Par ailleurs, on cerne difficilement le public auquel l'auteur s'adresse. Il aime la narration et remonte volontiers au XVI^e siècle afin de retracer à sa manière l'évolution du droit anglais et l'histoire générale des communautés séparatistes anglaises au cours de plusieurs siècles. Ces développements sont inutiles aux spécialistes de la période et manquent de détails pour l'usage de l'étudiant.

Il en résulte deux inconvénients majeurs pour le lecteur. Malgré leur nombre élevé, les extraits de textes qui réagissent aux événements politiques et participent aux débats religieux viennent d'un milieu très restreint de pasteurs et ne donnent pas au lecteur une vision assez large de l'opinion laïque des communautés baptistes, congrégationalistes etc. On ne peut guère affirmer avec certitude que les fidèles adhéraient tous à la pensée de leurs pasteurs. Par ailleurs, les longs développements historiques – ces *overviews* – diluent l'argument et le lecteur peut s'y égarer.

J.C.D. Clark présente l'hétérodoxie religieuse américaine comme la cause de la rupture des treize colonies avec la Grande-Bretagne et comme le moteur principal de la lutte armée contre la métropole. Le refus d'une Église nationale comme celle d'Angleterre, la foi dans la providence divine agissant en faveur du peuple des colonies, les explosions d'enthousiasme religieux des années 1735-1740 et le millénarisme auraient forgé la mentalité des « patriotes » de 1776, bien plus que l'idéologie du droit naturel et du républicanisme anglais. Cependant, l'importance que l'auteur donne au religieux semble restrictive, d'autant plus qu'elle n'est pas une contribution tout à fait originale à l'historiographie de la période. Depuis trente ans, des historiens du XVIII^e siècle anglo-américain nuancent l'interprétation de cette période pour faire une large place aux motivations religieuses. Les travaux de Mark Noll, de Patricia Bonomi et de Ruth Bloch démontrent qu'il y eut une fusion entre un solide républicanisme inspiré des « Lumières » anglaises et des positions théologiques au cours des années 1740-1770 : sous la pression de la politique coloniale de la Grande-Bretagne, les exigences de liberté civique et la quête d'une communauté chrétienne perfectible deviennent indissociables.

J.C.D. Clark donne à l'Église anglicane, l'Église établie de la métropole, une place trop centrale dans l'échiquier religieux américain. Si l'élite des planteurs des colonies du Sud adhéraient à l'Église d'Angleterre par la force de l'habitude, l'influence de celle-ci baisse

tout au long de la période coloniale. Les efforts de la Société anglaise pour la Propagation de l'Évangile ne parviennent pas à dynamiser une communauté qui manque en permanence de pasteurs. Dans cette situation, il est difficile de présenter l'Église d'Angleterre comme un ennemi dangereux aux yeux de la population coloniale. L'indifférence à l'égard de l'anglicanisme ne constituait pas une force capable de mobiliser une partie de la population contre la métropole. En revanche, l'auteur insiste avec raison sur un retour au langage anti-catholique à la veille de la rupture avec la Grande-Bretagne. Après avoir été longtemps le bouclier contre la pénétration d'un prosélytisme catholique sur son territoire, le gouvernement britannique devient l'Antéchrist aux yeux de ses colons américains à la suite du *Quebec Act* de 1774 permettant la pratique du catholicisme au Canada. Il est certain qu'étant donné la tradition déjà séculaire de haine anti-catholique en Angleterre, ce sentiment dont la métropole même devint rapidement la cible dut contribuer à enflammer le patriotisme indépendantiste.

Malgré ses nombreux développements purement historiques, l'auteur de *Language of Liberty* paraît surtout à l'aise et content de son affaire quand il ferraille contre les interprétations des historiens qui l'ont précédé sur le terrain des treize colonies d'Amérique du Nord. Pour lui, les concepts courants de l'historiographie américaine tels le *radicalism* ou le *liberalism*, qui constituèrent des piliers d'explication de la rupture avec la Grande-Bretagne, n'ont aucune valeur parce que les termes en tant que tels n'existaient pas dans le vocabulaire américain avant 1830 et 1839. De même, on ne pourrait pas parler de « classes » parce que les contemporains n'employaient pas le mot. L'analyse du discours doit donc coller aux catégories et aux concepts de l'époque : famille, communauté, rang et ordres. Clark affirme : « Cet éclaircissement simplifie le problème historique : il n'est plus exigé de rechercher un mélange confus de causes économiques et sociales pour expliquer l'émergence d'un *radicalism* du XVIII^e siècle qui n'existait pas encore » (p. 145-146). Le concept de l'individualisme reçoit le même traitement (pp. 192-193). Mais s'il est vrai que certains termes ont pu servir parfois de cache-misère à une recherche insuffisante, cela ne peut constituer un argument pour effacer d'un coup plusieurs générations de travaux historiques. De plus, le lecteur risque de s'agacer devant ces digressions répétées et de les trouver simplement gênantes pour la compréhension de la démonstration.

Comme J.D.C. Clark nous le rappelle, Alexis de Tocqueville dans sa *De la démocratie en Amérique* (1840) estime que la religion est la première institution politique des États-Unis. Cette affirmation établit avec raison le religieux au cœur d'un complexe mélange de traditions contribuant à former les fondements de l'idéologie américaine. Cependant, la réduction à un seul facteur d'explication que prône l'auteur de *The Language of Liberty*, appauvrit l'histoire américaine et limite notre compréhension de l'Amérique aujourd'hui.

Elizabeth TUTTLE

KATHRYN TEMPLE,
*Scandal Nation. Law and Authorship
 in Britain, 1750-1832,*
 Ithaca, Cornell University Press, 2003,
 X + 242 p., \$ 45.00

Le titre identifie brillamment un phénomène majeur, même si le sous-titre, réducteur, ne fait pas justice au contenu. Original et souvent déroutant, cet ouvrage, très anglo-saxon dans toutes ses dimensions (voire étroitement américain dans ses principales références intellectuelles et bibliographiques) vaut surtout par sa démarche et les perspectives ouvertes dans une introduction toute d'audace plutôt que dans les études de cas. En rupture avec une très longue, vénérable et fructueuse tradition essentiellement

britannique et, plus largement, européenne, l'auteure nous propose une façon très nouvelle, tout à la fois forte, réfléchie et rigoureuse, d'aborder des problèmes anciens (Ossian) ou au contraire très peu fréquentés (l'autobiographie de l'esclave M. Prince).

Que retenir de ces pages ? L'auteure constate la multiplication des contraventions aux règles de la circulation de l'imprimé au milieu du XVIII^e siècle et refuse à juste titre d'y voir de simples aberrations ou des ajustements dans la mise en place de la fameuse législation de 1710 sur les droits d'auteur. Tout cela a une signification profonde, qui dépasse largement le monde du livre ; d'ailleurs la nation tout entière se passionne pour ces chroniques scandaleuses qui ne semblent impliquer que des professionnels de l'écrit. À juste titre toujours, l'auteure élargit sa base documentaire non seulement à tous les modes de communication, mais aussi aux pratiques et aux institutions, si bien que le propos se révèle bien plus ambitieux que ne le laisserait supposer le titre. Une première difficulté apparaît lorsque l'auteure oppose au moins implicitement les transgresseurs aux tenants d'une culture lettrée officielle, incarnée par les libraires et les auteurs londoniens établis (p. 6). Précisément, ces pratiques ne sont-elles pas quasi universelles ? Ce point de détail mérite d'être signalé sans remettre en cause la démarche de base ; il la conforterait plutôt. K. Temple explique, et c'est l'essentiel, que les scandales autour du piratage, des manipulations et des violations du droit d'auteur jouèrent un rôle crucial dans l'émergence de l'identité britannique au XVIII^e siècle, la fondant et la contestant à la fois. La sphère publique est appelée à jouer un rôle central dans la démonstration, mais Habermas est totalement ignoré (ce qui, il est vrai, serait presque un soulagement : il est bon de se libérer de la vision du philosophe, tant elle peut être parfois écrasante). Par d'autres voies, la contribution de K. Temple consiste essentiellement à chercher une cohérence systémique à des phénomènes généralement appréhendés individuellement ou sous leur seul aspect strictement littéraire, en les globalisant, en rapprochant aussi des sources documentaires apparemment disparates.

Le chapitre 1 s'intéresse au conflit entre Samuel Richardson et les libraires irlandais qui publièrent son *Sir Charles Grandison* sans autorisation en 1753. Les pages suivantes reviennent sur l'épisode célèbre de la publication des poèmes d'Ossian et sur les raisons profondes qui poussèrent le D^r Johnson s'opposer à J. Macpherson. Le chapitre 3, consacré à la curieuse histoire du vol d'une lettre privée de C. Macaulay et de ses conséquences sur sa carrière d'historienne, donne toute leur ampleur à des paramètres sexuels, jusque-là latents. Le livre se clôt sur l'analyse de l'autobiographie de l'esclave M. Prince et du procès qui l'opposa à ses maîtres en 1831.

Tel se présente, grossièrement résumé, le corps du livre. Le découpage de l'objet est lui-même déstabilisant : pourquoi en effet éviter comme à plaisir Defoe, Dunton, Pope et Curll, et rechercher la difficulté dans des affaires qui mettent en jeu des données extrêmement complexes, du fait de leur dimension invariablement internationale, si ce n'est pour montrer que la théorie globale s'applique dans tous les cas, ou pour échapper à un pesant héritage critique ? Question naïve qui n'embrasse que les aspects pratiques de l'entreprise. De fait, le choix de l'objet est indissociable du projet : il s'agit de montrer que les « scandales médiatiques » de l'époque ont tous une double dimension mettant en cause les notions de nation (ou d'empire) et de sexe. Les affaires purement internes au royaume devaient rester hors du champ. Guère de pragmatisme donc dans cette entreprise. Aucun des noms attendus, pas plus qu'aucun des précédents fondateurs n'apparaît donc dans la bibliographie, d'ailleurs plutôt dérivative, au point que l'auteure en arrive parfois – facilité quelque peu inquiétante – à citer des citations au lieu d'aller à l'original. Exemple patent, K. Temple prend bien en considération une fameuse « guerre

de papier» où s'illustra par exemple A. Pope, mais la comparaison opérée avec la carrière de Macaulay a pour seul but de montrer la pertinence des données sexuelles, sans le succès escompté toutefois (p. 163). L'imposante production critique consacrée à Pope serait-elle trop austère et factuelle ? En tout cas, elle est tout bonnement évincée. Au demeurant, toute discussion devrait s'appuyer sur des faits explorés dans leurs rouages les plus subtils, que K. Temple y aurait trouvés à foison.

Cela n'est pas sans poser de sérieux problèmes méthodologiques et discursifs, distincts au premier abord mais en fait convergents. D'emblée, il est frappant que le rôle du scandale soit donné comme tout constitué dans la période considérée, comme s'il n'avait pas d'origine ni de suite, et n'avait pas connu d'évolution. La notion de scandale elle-même ne reçoit aucune définition a priori – le nom de René Girard vient à l'esprit – et n'est revêtue d'aucune typologie liminaire ou problématisée, alors que les concepts de nation et de *gender* (sexe, masculin ou féminin) sont l'objet de tous les soins. Précisément, l'auteure sacrifie bruyamment aux études post-coloniales et féminines, témoignant de leur hégémonie parfois étouffante dans les pays anglo-saxons, alors que le détour par la théorie et son cortège de réponses toutes faites ne s'imposaient en rien. Le chapitre consacré à l'esclave est le plus affecté par une tendance au « politiquement correct » ailleurs plus discrète, l'argumentation étant affaiblie par un point de vue ouvertement idéologique ou moral soutenu par des lectures de documents abusivement métaphoriques (p. 182, par exemple). Trop théorique, pas assez historique : l'auteure brille pourtant davantage lorsqu'elle se laisse guider par la logique du matériau que lorsqu'elle tente d'illustrer des théories préétablies et supposées vérifiées.

Pour sa part, le choix des cas d'école peut sembler surprenant, pour une raison au moins : c'est bien à la fin du XVII^e siècle que se produisirent les affaires les plus incroyables, les plus déstabilisantes pour nous comme pour les contemporains. Elles gardent une bonne part de leur mystère, proches et lointaines, dans leurs répercussions, leur complexité et l'audace de leurs acteurs. Or, le sentiment confus de collage généré par la lecture du corps du texte trouve son explication à l'examen de la page de garde : l'ouvrage reprend plusieurs textes déjà publiés, conformément à une pratique anglo-saxonne qui tend malheureusement à se généraliser, au détriment de l'unité des plaquettes qui les rassemblent ultérieurement. Au surplus, le plan semble se plier à un ordonnancement chronologique, mais il n'est pas présenté comme tel, les rapprochements (d'ailleurs virtuoses et convaincants) étant plutôt thématiques : nouveau refus d'un certain type de chronologie au profit d'un point de vue systémique. Virtuosité toujours (ou absence de choix), le dernier cas est censé inverser le premier (lien thématique) et ouvrir sur une nouvelle période (lien chronologique). Confirmation flagrante : l'épilogue désigne clairement la piraterie comme une pratique intemporelle et effectue un saut dans la mondialisation. Si l'on préfère, les cas particuliers, éclairés par le temps et les structures, par le « long » XVIII^e siècle, invoqué de façon quelque peu rituelle, sont instrumentalisés pour produire de la théorie, très valorisée aujourd'hui dans la critique littéraire américaine. Or si système il y a, il a bien une histoire. La question de fond n'a pas varié : pourquoi ces phénomènes se sont-ils produits en Angleterre à cette époque, et en aucun autre lieu sous cette forme ?

Quelques mots enfin sur le mode d'exposition. Ce qui fait l'attrait de la méthode – le mariage de *micro-studies*, de l'histoire « philosophique » et de la critique littéraire – n'est pas sans répercussions sur un discours qui effectue de larges boucles, de rappels théoriques en considérations historiques générales et commentaires de documents. La virtuosité de l'auteure dans ce domaine est indéniable et l'intérêt de la lecture est au prix

d'une attention soutenue; mais ces libertés, constitutives du projet, ne sauraient être retranchées. Au final, on pourra discuter des réponses formulées, mais presque du fait même de ses faiblesses, cette contribution est importante, et probablement fondatrice, grâce aux recherches et aux débats qu'elle devrait susciter.

Gilles DUVAL

HANS MEDICK,
Weben und Überleben in Laichingen
 1650-1900. *Lokalgeschichte*
als allgemeine Geschichte,
 Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht,
 1997, 708 p.

Cet ouvrage illustre la vitalité d'une « école micro-historique allemande » qui, tout en reconnaissant sa dette envers les initiateurs italiens de ce courant historiographique, développe depuis plusieurs années ses propres caractères. Les débats sur la proto-industrialisation y tiennent une place

importante puisqu'ils sont à l'origine des grosses monographies de Jürgen Schlumbohm, de Peter Kriedte et désormais de Hans Medick dont il est question ici. Mais la méthode micro-historique s'est depuis lors acclimatée en outre dans d'autres champs de recherche et contribue en particulier à renouveler l'histoire des conflits et des interactions sociales, que ce soit dans le monde industriel ou dans les différents types de seigneuries allemandes de l'époque moderne (travaux de Jan Peters, d'Alf Lüdtke, etc.). Enfin, cette implantation de la micro-histoire s'est effectuée en Allemagne dans un climat polémique dont la violence peut étonner un Français, plus habitué à ce que la monographie (quel que soit le sens que l'on donne par ailleurs à ce mot) ait une place éminente et légitime dans la production historique. La revendication d'une micro-histoire comme histoire « vue par en dessous » et même comme histoire citoyenne, s'est heurtée aux traditions allemandes d'interprétation globale de l'histoire et du développement sociétal et a débouché sur des débats violents dont Hans Medick, dans les années 1980, fut sans doute le protagoniste le plus ardent et le plus talentueux.

C'est donc avec une attention particulière qu'on peut lire l'ouvrage où Hans Medick, après de longues années de recherches, cherche à la fois à prouver par l'exemple que « ce n'est qu'à travers l'histoire locale et son étude micro-historique que l'on peut avoir accès aux logiques de l'histoire générale » (p. 16) et à rendre pleinement compte de l'originalité exemplaire de son objet d'étude : il s'agit de Laichingen, gros village du sud du Wurtemberg, qui est appréhendé dans une « longue durée » (1650-1900) justifiée par la permanence de sa caractéristique principale. Laichingen est en effet un centre actif et durable de tissage du lin.

Hans Medick cherche d'abord à analyser les raisons de ce succès. En effet, l'activité des tisserands de Laichingen ne se contente pas de croître au XVIII^e siècle (lors de l'enquête fiscale de 1722, Laichingen compte 87 tisserands sur 149 artisans et 211 feux, lors de celle de 1797, les tisserands sont 226 sur 364 feux), elle acquiert également une liberté plus grande de fabrication et de commercialisation envers la petite ville voisine d'Urach, qui prétend pourtant, depuis que la compagnie de ses marchands a obtenu un privilège d'exportation en 1662, contrôler la production du plat pays. Mais les autorités du duché de Wurtemberg, d'une part, sont plus soucieuses de percevoir des revenus douaniers croissants que de veiller au respect de ce monopole. Celui-ci, d'autre part, ne comporte pour les tisserands de Laichingen que l'obligation de présenter leurs marchandises aux marchands d'Urach, mais non de leur vendre toute leur production. Le village de Laichingen conserve donc de fortes possibilités, à la limite de la contrebande,

pour vendre lui-même ses propres produits, en instituant en particulier des relations dynamiques avec de grandes maisons de commerce italiennes installées également dans les territoires limitrophes des Habsbourg (Brentano) ou en Suisse (De Alberti).

C'est donc en revendiquant et en pratiquant la liberté du commerce que les tisserands de lin de Laichingen parviennent à un véritable apogée dans les années 1780-1795. Le village, à ce moment, connaît une activité textile bien plus prospère que celle de la ville d'Urach, où les artisans sont plus nombreux mais sous-employés, et où la compagnie de marchands, mise à mal par la banqueroute d'une compagnie-sœur en 1767 et par la contestation des tisserands de la ville, périclité. Le succès de Laichingen est par conséquent celui d'une autonomie conquise de la production et de la commercialisation, c'est-à-dire d'un type de « tisserand-marchand » qui caractérise une forme particulière de proto-industrialisation.

Partant de ce premier résultat, Hans Medick cherche à remettre en cause certains schémas admis sur la proto-industrialisation. Il montre ainsi que celle-ci, à Laichingen, n'est liée ni à la paupérisation et à la prolétarianisation des campagnes, ni à la restriction du nombre de propriétaires. Certes, Laichingen connaît, dès le début de la période, une répartition assez inégale de la terre : en 1743, les 10 % les plus riches possèdent 40 % de la propriété foncière et immobilière, tandis que les 50 % les plus pauvres n'en ont que 12 %. Mais, par la suite, cette inégalité ne s'amplifie pas. Au contraire, les tisserands demeurent pendant toute la période fortement attachés à la terre et aux droits communautaires qui lui sont associés. Certes, ce sont souvent de petits propriétaires : en 1797, plus de la moitié des tisserands perçoivent plus de revenus de leurs activités textiles que de toutes les autres. Mais leur réussite leur permet ensuite d'accroître leur présence parmi les propriétaires les plus importants (les tisserands ont en 1798, 39 % des propriétés des 10 % les plus riches). La dynamique de Laichingen, portée par des petits propriétaires se consacrant avant tout au tissage, ne peut donc pas être abstraite de l'évolution sociale de l'ensemble du village et de son rapport à la terre.

Cette interaction se traduit par la complexité d'évolutions qui ne peuvent être ramenées à de grands développements linéaires. Au contraire, la « longue durée » du tissage de Laichingen témoigne à la fois de changements de cap fréquents et d'une constante maîtrise dans l'art de s'adapter aux vicissitudes du marché. Ainsi, lorsque la crise commence à la fin du XVIII^e siècle (la demande évolue et les bouleversements politiques privent Laichingen de ses débouchés lointains), l'implantation foncière, pour microfundiaire qu'elle soit souvent, assure une position de repli minimale qui permet le maintien de l'activité sans accroissement notable de la misère et, à partir des années 1820, une nouvelle prospérité. Face au développement de la fabrication industrielle, c'est en effet sur la qualité de sa production que Laichingen fonde désormais sa réputation. Adoptant précocement les innovations techniques avec le soutien de l'État du Wurtemberg, misant sur des produits qui font varier les effets de tissage et de couleur, les tisserands deviennent de petits industriels : de plus en plus nombreux sont ceux qui ont au moins un employé (le tiers en 1824, mais les deux tiers en 1847), cependant que le lien avec la propriété foncière commence à se distendre. En outre, Laichingen conserve longtemps le contrôle de la commercialisation de ses produits en s'insérant dans un système régional très actif de vente par colportage et sur échantillons. Ce n'est donc qu'au début du XX^e siècle que le tissage de lin de Laichingen recule devant la grande industrie.

L'innovation, la réflexion, la construction de stratégies familiales dont Hans Medick livre souvent la présentation détaillée, dessinent donc les linéaments d'une

évolution maîtrisée en partie par ses propres acteurs (réhabilités par cette histoire vue « du dessous ») et insérée dans une réalité sociale stable, où l'adaptation ne se traduit pas nécessairement par la crise et la destruction des liens sociaux antérieurs. Cette mise au jour d'un système de « stabilisation des structures par le progrès » est sans doute l'aspect le plus convaincant du livre.

La stabilisation constitue également le maître mot du système démographique de Laichingen, que l'auteur invite à considérer dans toutes ses composantes, et non sous le seul angle de la fertilité et de l'âge au mariage, longtemps privilégié, à propos de la proto-industrialisation, par une recherche soucieuse de savoir d'où venaient les troupes de la prolétarisation. Laichingen se caractérise en effet par un apparent paradoxe (lorsque le tissage y connaît son apogée, la population stagne, passant d'environ 1 350 habitants en 1730, autant qu'avant la catastrophe démographique de la guerre de Trente Ans, à 1 500 habitants vers 1800 et environ 2 500 un siècle plus tard) qui ne peut s'expliquer que par le rapport d'équilibre entre les différents indicateurs démographiques.

L'âge au mariage est assez élevé et croît constamment, surtout chez les plus pauvres, dont 80,7% des mariages entre 1748 et 1820 ne s'effectuent qu'après la mort d'au moins un des parents possédant des moyens de production. En revanche, la fertilité atteint des niveaux exceptionnels (le taux annuel pour les femmes mariées de la tranche d'âge 25-29 ans connaît une pointe à 59,9% entre 1850 et 1874!), si bien que le nombre de naissances par famille complète du XVII^e au XIX^e siècle est de 7,3.

Mais cette abondance d'enfants est vécue, ainsi que le montrent plusieurs textes présentés par Medick, comme une fatalité sinistre. L'allaitement est peu pratiqué, surtout chez les tisserands petits propriétaires qui ne peuvent embaucher de domestiques pour les soulager d'un peu de travail. La mortalité infantile est donc énorme. Pour la période 1658-1884, elle se situe à 38,1% (le maximum est atteint en 1840-49 avec 48,6%), les survivants à quinze ans ne représentant quant à eux que 4/10 des nouveaux-nés.

Ce système démographique montre donc l'importance de la mortalité comme élément régulateur. La mise en parallèle du « progrès stabilisant » et de la « mort stabilisatrice » laisse cependant le lecteur sur sa faim en ce qui concerne les modalités précises de cette relation. Il est vrai que le facteur régional (la rareté de l'allaitement), repéré depuis longtemps et qui confère au sud de l'Allemagne (particulièrement à la Souabe) les taux de mortalité infantile sans doute les plus élevés de l'Europe ancienne, ne se soumet pas facilement aux tentatives d'explication. La relation avec le piétisme est en tout cas insuffisante, puisque cette particularité touche aussi bien des régions catholiques. Hans Medick choisit à juste titre d'insister sur le caractère socialement différencié de l'usage de ce système démographique, mais ne dit pas pourquoi c'est celui-là et non un autre qui s'applique, ni quel est son lien précis avec les autres particularités de Laichingen.

Il en est un peu de même du chapitre suivant. Hans Medick y joue sur le terme allemand *Ansehen* pour ajouter à l'expression « culture des apparences » utilisée par Daniel Roche la notion de « culture de la réputation », soulignant ainsi combien le vêtement s'inscrit précisément dans des stratifications et des stratégies sociales où l'État a son mot à dire. En effet, la dernière ordonnance somptuaire du duché de Wurtemberg, en 1712, définit encore les étoffes et les couleurs autorisées pour chacune des neuf classes selon lesquelles la population est répartie. En outre, l'Église du prince cherche à imposer le « vêtement du dimanche », élément indispensable de la décence lors de l'assistance à l'office, et y parvient de mieux en mieux. Dans ce cadre, chacun cherche cependant à traire en tissus le sentiment de sa valeur et le souci de sa respectabilité. Ainsi, la

croissance générale des dépenses vestimentaires dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (plus importante alors chez les hommes que chez les femmes; la tendance s'inversera ensuite) s'effectue selon des processus complexes: le caractère socialement discriminant du vêtement demeure, mais évolue de façon protéiforme. Ainsi en est-il par exemple de la chemise bleue, adoptée d'abord par les moins aisés (les plus riches restant au brun, mais diversifiant styles et tissus), s'imposant ensuite pour tous avant de devenir au XIX^e siècle le signe distinctif revendiqué par les tisserands. Le vêtement devient donc de plus en plus l'expression personnelle d'un ancrage social, d'une distance face aux autorités (les réglementations sont contournées) et d'un démarquage individuel.

Hans Medick aborde enfin la culture du livre à Laichingen, en se fondant sur 1 478 inventaires effectués entre 1748 et 1820. D'emblée, il souligne l'exceptionnelle présence de l'imprimé dans ce village du Wurtemberg, où chaque inventaire comporte en moyenne plus de livres que dans la ville de Tübingen (considérée, il est vrai, sans ses universitaires) à la fin du XVIII^e siècle (13-14 livres par ménage en moyenne alors, mais beaucoup moins au milieu du XIX^e siècle). Représenté dans tous les inventaires après décès ou presque, le livre est essentiellement religieux (seuls 1,5% des titres ne relèvent pas de cette catégorie). C'est donc le piétisme qui rend compte de cette exceptionnelle culture du livre: ce mouvement religieux luthérien a en effet exercé une influence particulièrement forte dans le Wurtemberg, inspirant la réforme scolaire de 1729, l'obligation en 1739 de posséder la Bible pour pouvoir se marier, et suscitant une littérature religieuse locale (Starck, 1680-1756) qui détrône en fin de période, dans les inventaires de Laichingen, les populaires œuvres de Johannes Arndt.

Hans Medick analyse très précisément l'évolution du livre à Laichingen et les usages qui en sont faits, en distinguant en particulier les attitudes des hommes et des femmes. Cependant, son étude de la spiritualité de ces ouvrages, après avoir mis en valeur leur éthique faite d'ascèse et de discipline axées sur la vie et le travail de tous les jours, s'arrête au moment où le lecteur souhaiterait que ces résultats soient confrontés aux apports antérieurs de l'ouvrage. Le livre, si l'on excepte des post-scriptum et autres excursus consacrés à des mises au point savantes et pleines d'enseignement sur les sources et leurs dangers, s'arrête pourtant là, sans conclusion générale.

Les grands profits que l'on retire de ce livre touffu et magistral sont de ceux qui se méritent: la lecture elle-même en est le purgatoire – mais aussi la rédemption. Rares sont en effet les travaux fondés sur un lieu restreint qui accroissent nos connaissances sur un nombre si considérable de sujets. Hans Medick est parvenu sans aucun doute à montrer que l'analyse en petit des grandes choses est d'un apport précieux.

Mais c'est peut-être cette réussite du livre qui porte en elle sa propre faiblesse. Ambitionnant d'être à la fois un manifeste pour la micro-histoire, une synthèse sur le mercantilisme du Wurtemberg, une étude de cas sur l'évolution du vêtement, etc., l'ouvrage manque parfois de la cohérence qui viendrait d'une problématique plus restreinte. La volonté de montrer (et de façon souvent incontestable) que l'étude précise amène à nuancer, dans tel domaine connu, des affirmations plus générales, l'emporte un peu trop sur l'exploration d'un domaine nouveau, abordé plus nettement par les ouvrages de Giovanni Levi, David Sabeau et Jürgen Schlumbohm: les interactions entre divers domaines, habituellement séparés par les catégories de l'histoire, et inséparables pour restituer les complexités et les particularités d'un système social.

KATHY STUART,
Defiled Trades and Social Outcasts.
Honor and Ritual Pollution
 in *Early Modern Germany*, Cambridge,
 Cambridge University Press, 2000,
 X-286 pages, € 40.00

Face aux études génériques sur le sens ou les représentations de l'honneur à l'époque moderne, ce livre se veut une approche de l'intérieur de l'honneur, à travers l'analyse des métiers déshonorants : les bourreaux et les écorcheurs en premier lieu, mais aussi les officiers de justice inférieurs, les fos-

soyeurs, les bergers, les barbiers-chirurgiens, les meuniers, les tisseurs de lin, les acteurs, les laveurs de latrines, etc. Adoptant une vision délibérément fonctionnaliste de la société, l'auteur cherche à comprendre ce que l'existence de ce stigmaté révèle sur la nature de la domination et de la souveraineté, sur le processus de construction de l'État, et sur les réponses populaires aux tentatives gouvernementales de disciplinarisation sociale.

Dans le Saint-Empire, la notion de déshonneur (*Unehrlichkeit*) émerge au XIV^e siècle et se durcit dans la première moitié du XVI^e siècle, pour devenir virulente aux XVII^e et XVIII^e siècles. Cette distinction légale et sociale (parfois dénuée de connotation morale) est définie en termes très vagues. Le déshonneur extrême entraîne l'exclusion de la sociabilité normale : les spectateurs peuvent jeter des pierres aux bourreaux et aux écorcheurs, on peut leur refuser l'entrée dans les tavernes et les bains publics ainsi qu'un enterrement honorable. Surtout, à partir du début du XVI^e siècle, ils sont exclus des corporations. Ce statut est transmis par l'hérédité, souvent sur plusieurs générations. Il est polluant, c'est-à-dire que le contact occasionnel avec des personnes infamantes ou qui violent certains codes de conduites ritualisés peut faire perdre l'honorabilité. Ce qui confère ce statut, ce n'est pas tant la relation avec des matières sales que le fait d'effectuer ces tâches au nom de l'autorité souveraine.

Au moyen de sources variées (ordonnances, pétitions, registres de taxes, protocoles de mariages, inventaires de la garde, listes de milice, « légitimations impériales », avec, à partir de 1550, les papiers des corporations, et ouvrages divers), l'auteure entend mener une étude sociale et culturelle de ce groupe à travers l'exemple de la ville libre d'Empire d'Augsbourg entre 1500 et 1800.

Abordant la notion de déshonneur, l'auteure met d'abord en avant la position symbolique de marginaux occupée par les bourreaux et les écorcheurs. Là où, au Moyen Âge, les métiers illicites étaient définis sous l'angle du péché et de la souillure spirituelle, à l'époque moderne, ils ne souffrent d'aucune discrimination religieuse et la participation à la Communion ne leur est plus interdite. K. Stuart explique cette « sécularisation du déshonneur » par le mouvement plus vaste de formation des identités confessionnelles qui, selon elle, mène à une « destruction de la sacralisation comme force d'intégration sociale ». Extérieure à la religion, floue, la limite de l'honneur et du déshonneur est tracée par le contexte.

La deuxième partie étudie le milieu déshonorant. Le statut des bourreaux et des écorcheurs se caractérise d'abord par son ambivalence. L'exclusion des corporations a peu d'incidence sur la vie quotidienne. S'ils sont stigmatisés, ils ne sont toutefois en rien assimilés aux voleurs et aux vagabonds, et le refus de leur accorder la citoyenneté civique les protège de nombre de taxes, si bien qu'ils sont souvent plus riches que la plupart des artisans. L'existence du milieu déshonorant a donc une fonction stabilisatrice à l'intérieur de la société et de la hiérarchie corporative. Le déshonneur conjoint à la richesse des bourreaux confirme d'abord, en effet, le rejet idéologique de l'argent comme source du statut social ; la notion de déshonneur joue ensuite un rôle essentiel dans les représentations des corporations, engagées dans une compétition interne pour la présence et pour l'honneur, propre à

renforcer la hiérarchie sociale et politique globale. Quant à l'endogamie sociale pratiquée par les bourreaux et les écorcheurs, elle est plus choisie que subie : elle joue en effet en faveur du statut social, du patrimoine familial et de la formation des enfants. La frontière sociale du déshonneur est donc maintenue, voire entretenue, avec le consentement tacite des « déshonorés ». Dénués des privilèges et de l'organisation des bourreaux et des écorcheurs, les métiers situés à la périphérie du déshonneur, bien que moins polluants, ont le statut le plus fragile.

La troisième partie développe plus précisément les paradoxes du déshonneur. Perpétrée non par les élites gouvernementales mais par les artisans, en particulier des corporations peu prestigieuses, la discrimination à l'encontre du milieu infamant ne peut être observée selon la perspective « par en haut » du « processus de civilisation » défini par Norbert Elias. L'honneur permet au contraire aux artisans de maintenir une marge de liberté et d'autonomie, hors des atteintes de l'État et de son programme de disciplinarisation. Le déshonneur se révèle donc être une force contradictoire. S'il peut fonctionner comme un instrument de légitimation des hiérarchies existantes, il peut aussi être manié comme un outil extrêmement flexible d'exclusion ou d'inclusion sociale et politique : les artisans, en particulier ceux des couches inférieures, se servent de lui pour renforcer leurs prérogatives. Mais la position du bourreau est elle-même éminemment ambiguë : l'activité qui lui prend le plus clair de son temps ne consiste pas tant à tuer qu'à guérir. Le contact personnel et physique avec le bourreau ne suffit donc pas en soi à déshonorer ; selon le contexte, le toucher du bourreau peut être source de mort, de mutilation, d'infamie ou de guérison et de santé. Le bourreau pratique la médecine de façon publique (avec quelques spécialisations : le traitement des os cassés, des entorses, des articulations disloquées et des blessures extérieures), dans toutes les strates sociales, y compris chez le patriciat. L'auteure explique l'association entre l'exécution capitale et la médecine par les écrits de Galien prônés par les médecins augsbourgeois : les esprits, qui sont la force vitale du corps, peuvent être bien plus aisément capturés sur les corps décédés d'une mort très brutale, comme les criminels exécutés. La pratique de la médecine (contestée par les médecins professionnels à partir des années 1660) s'intègre aussi chez les bourreaux dans une stratégie d'honorabilité ; de fait, elle peut leur ouvrir des possibilités de mobilité sociale ascendante.

La dernière partie examine la politique urbaine et son évolution au XVIII^e siècle. Les artisans considèrent en effet que leur honneur est lié à celui de leur Magistrat. Or, au XVIII^e siècle, celui-ci est contesté : il est taxé de népotisme et de corruption par une commission impériale d'enquête entre 1718 et 1720, à un moment où l'on place de plus en plus la moralité comme condition nécessaire à l'honneur. La discrimination légale, les pratiques corporatives et les privilèges du patriciat s'en trouvent ébranlés. Dans le même temps, le statut économique des bourreaux fléchit tandis qu'ils ressentent plus au quotidien les effets du déshonneur, si bien qu'ils tentent d'entrer dans l'artisanat. Les peurs de pollution des corporations en sortent renforcées, si bien que le Conseil de ville adopte une politique nouvelle, d'apaisement vis-à-vis des artisans dont il tolère l'exclusivisme, et d'application stricte des mesures de discrimination politique qui s'avère de fait peu efficace.

De cette étude neuve, on relèvera d'abord les mérites. L'auteure ne craint pas de discuter des notions souvent prises comme allant de soi par les historiens, tel le « processus de civilisation » ou le « désenchantement du monde », ou les travaux d'anthropologie culturelle (avant tout, naturellement, l'œuvre de Mary Douglas) – on ne peut parler de « tabou », en particulier, dans l'Allemagne moderne où la notion d'honneur est strictement profane.

Des regrets viennent néanmoins atténuer cette appréciation très positive. Si K. Stuart discute des notions admises, elle ne les met pas en question ; dans tout le livre, très descriptif,

on aurait attendu une réflexion plus poussée. Le plan thématique conduit à ne voir que du temps étale aux XVI^e et XVII^e siècle, et à ne voir du changement qu'au XVIII^e siècle, là où on aurait souhaité une périodisation plus fine, distinguant et analysant d'éventuelles ruptures. À l'intérieur de chaque paragraphe, l'auteure procède par succession d'exemples amenés par ordre chronologique, sans que leur valeur démonstrative ne soit toujours évidente. Si elle discute certaines notions, elle en adopte d'autres assez contestables, telles les expressions de psychologie collective ou d'inconscient collectif (les «angoisses des artisans» et l'«imagination populaire»), tel l'emploi abusif et sans nuance des termes d'«absolutisme» et de «confessionnalisation» (or ces deux termes sont au centre du débat historien en Allemagne) ou des expressions hasardeuses comme le «communalisme sacré» et la «cité divine» vers lesquels les protestants sont censés tendre. De façon générale, l'histoire religieuse est sacrifiée, alors que le choix du site biconfessionnel puis paritaire d'Augsbourg se prêtait à une belle étude sur l'existence ou l'absence de pratiques confessionnelles de l'honneur; par ailleurs, K. Stuart adopte une vision caricaturale des sociétés rurales vues comme indifférenciées, alors que les travaux de Hans Medick ont révélé, à Laichingen, l'importance des notions d'honorabilité et de considération. Si, enfin, l'auteure réfute l'histoire «par en haut», elle ne s'interroge pas pour autant sur la perception, par les réprouvés, de leur stigmatisation, et elle ne répond guère à la question posée initialement sur la nature du politique. On aurait enfin aimé, en conclusion, une réflexion sur le caractère exceptionnel ou emblématique d'Augsbourg, sur la marginalité à l'époque moderne. Surtout, l'étude aurait gagné à la lecture de l'historiographie et de la sociologie françaises, et en particulier à être étayée par la notion de capital symbolique. Il n'en reste pas moins que cet ouvrage propose une vision neuve, bien informée et dans l'ensemble nuancée, des milieux du déshonneur dans le Saint-Empire du XVI^e au XVIII^e siècle, peu familier aux historiens français.

Claire GANTET

NADINE VIVIER,

Propriété collective et identité communale.

Les biens communaux en France, 1750-1914,

Paris, Publications de la Sorbonne, 1998,

352 p., 22,87 €.

On croyait le sujet rebattu, épuisé, trop connu; on pensait avoir tout dit, n'avoir plus rien à apprendre d'un thème classique et quelque peu démodé, voire désuet, de l'histoire des campagnes françaises. Nadine Vivier démontre brillamment qu'il n'en est

rien, que la question des communaux peut encore réserver des surprises et son livre nous révèle l'étendue des incompréhensions passées, mais aussi l'ampleur et la réussite d'un travail de construction d'image et d'idée dont politiciens, législateurs et historiens sont restés longtemps prisonniers. Le livre est remarquable par sa clarté, sa précision, la rigueur de la méthode et de l'argumentation, et conduit comme l'écrit Alain Corbin dans sa préface à «abandonner nombre de clichés». Nadine Vivier n'hésite pas à bousculer les idées reçues, à relire les sources avec un œil neuf, à en rechercher les contradictions, et son livre prend souvent le contre-pied d'une historiographie traditionnelle, trop peu attentive aux conditions d'élaboration de ses sources.

Au milieu du XVIII^e siècle, nous dit-elle, seigneurs et pauvres des campagnes souhaitent majoritairement le partage des communaux alors que les paysans moyens ou les propriétaires aisés y paraissent plutôt hostiles. Les premiers y voient, selon les cas, l'assurance d'obtenir un tiers des communaux en toute propriété (après triage ou cantonnement favorable au seigneur) ou au moins un lopin de terre tandis que les autres craignent de perdre leurs avantages puisque, par leurs troupeaux, ils sont les principaux

bénéficiaires des biens communaux. Parallèlement, l'influence des physiocrates et des agronomes qui, dans une optique productiviste et progressiste, mettent en lumière l'inutilité de ces terres vaines et vagues, incite la monarchie à encourager le partage de jouissance des communaux tout en conservant la propriété aux communautés. Mais la monarchie reste prisonnière de ses contradictions, souhaitant le progrès économique, la mise en valeur des terres mais ne voulant pas heurter de front privilèges et coutumes locales et surtout voulant donner aux partages une coloration sociale : c'est alors que se met en place la vision traditionnelle et appelée à un bel avenir, du communal, patrio-moine des pauvres. Les efforts de la monarchie et les résultats de son action resteront néanmoins modestes, le pragmatisme prévaut face aux multiples conflits locaux ; la question reste très sensible jusqu'à la Révolution et constitue l'un des thèmes politiques mobilisateurs dans les campagnes au début de la Révolution.

Si l'idée de partage réclamé dans les campagnes semble alors acceptée par tous, les législateurs révolutionnaires se heurtent en revanche à la question des modalités de ce partage (question qui avait déjà contribué à la prudence des années 1770-1780). En effet, si l'abolition de la féodalité résout définitivement le problème de la propriété des biens communaux, celui du droit de jouissance sur les communaux reste entier. N. Vivier nous présente finement une géographie des droits de jouissance presque totalement négligée jusqu'alors. Seul le nord de la France est caractérisé par une jouissance de tous les habitants alors que presque partout ailleurs, domine sous des formes diverses une jouissance réservée aux propriétaires, assez souvent au prorata de la propriété détenue. Cette seule constatation, souvent oubliée, jette une lumière nouvelle sur l'attitude des habitants, la perception du communal, les tensions internes aux communautés et les souhaits de transformation. Entre ceux qui souhaitent respecter la coutume et partager entre les seuls propriétaires (favorisant ainsi les plus riches) et ceux qui, à l'opposé, envisagent un partage par tête, voire un partage entre les plus pauvres, on retrouve un clivage et des débats déjà connus pour l'époque révolutionnaire, autour des biens du clergé, puis de ceux des émigrés ou même de la définition des citoyens actifs et passifs. Il faudra les élans révolutionnaires du printemps 1793 pour que la loi du 10 juin autorise un partage entre tous les habitants excluant les propriétaires forains. Très vite, cette loi apparaîtra comme partisane, symbolique des mesures de Terreur, spoliatrice, l'un des modèles de la «loi agraire» tant redoutée. Pourtant, la démonstration de N. Vivier montre bien qu'elle a été mûrement préparée et qu'elle ne relève pas seulement d'un opportunisme politique des Montagnards. Suspendu en prairial an IV, le partage des communaux reste néanmoins amplement débattu jusqu'en 1800, mais les résultats de la loi de 1793 ne paraissent sensibles que dans le nord et l'est, et très momentanément puisque des conflits juridiques très nombreux les remettront souvent en cause quelques années plus tard.

Le Consulat et l'Empire imposent une rupture. Pour ramener le calme, Bonaparte rompt avec les politiques de partage et inaugure un XIX^e siècle qui assure le maintien des propriétés communales et encourage leur affermage, même si, en 1813, l'Empire, en pleine débâcle militaire et financière, imposera aux communes la vente au profit de l'État des communaux affermés. Désormais, pendant un demi-siècle, la question des communaux paraît figée. Les campagnes veulent leur partage, le pouvoir s'y oppose au nom du maintien des communautés locales mais encourage l'amodiation et craint surtout le retour des tensions sociales et les souvenirs de 1793. Cela n'exclut pas des violents conflits comme ceux qui entourent la publication du code forestier de 1827 (la guerre des Demoiselles dans les Pyrénées), ou un peu plus tard, les très nombreux troubles forestiers

de 1848 dans les Pyrénées encore ou dans le nord-est. Le blocage n'est toutefois pas complet puisque, sur le terrain, des partages sont régulièrement autorisés par les autorités administratives. La situation ne se dénouera vraiment qu'avec le Second Empire, qui contourne la crainte d'une loi nationale (qui rappellerait 1793) en édictant des mesures locales (en Bretagne par exemple), destinées à certains types de terres (marais, forêts), s'appuyant souvent sur des notions nouvelles (telle l'utilité publique), sur le pouvoir de coercition des préfets et profitant aussi des moindres convoitises suscitées par ces terres à une époque d'industrialisation, de début de stabilisation démographique dans les campagnes et de moindre tension sur le prix des terres. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les partages reprennent dans un climat désormais plus apaisé et la question des communaux perdra en quelques décennies son acuité sociale et politique.

Au-delà de cette présentation très synthétique, l'apport de Nadine Vivier est considérable. On pourrait peut-être regretter le parti pris systématique du regard national qui nous prive sans doute de changements d'échelle inéluctablement précieux sur une telle question, le seul usage d'archives administratives, la rapidité de l'évocation du travail quotidien sur ces terres communes ; on pourrait discuter de l'utilité des dernières pages du chapitre VII abondant déjà la représentation, voire l'instrumentalisation du débat sur les communaux... Mais ce sont là reproches mineurs tant sont forts la cohérence et l'intérêt du propos. Le livre apporte d'abord des informations géographiques très concrètes et révèle la diversité des situations par des séries de cartes tout à fait éclairantes et des statistiques claires : la part des biens communaux régresse sensiblement au XIX^e siècle, passant de 16 à 9% de l'espace mais ils restent importants dans l'est et les montagnes. Surtout, l'auteure a le mérite fondamental de mettre en évidence les vrais débats : celui des modalités de partage résultant de la diversité des droits de jouissance apparaissant en fin de compte beaucoup plus important que la seule question du partage en lui-même. Elle montre les hésitations, les ambiguïtés du pouvoir central, les débats qui en découlent à toutes les époques et les clivages qui les accompagnent. Elle révèle surtout les modalités de constitution du mythe du communal patrimoine du pauvre, élaboré par les philanthropes des Lumières et réutilisé sans interruption ensuite quels que soient les régimes politiques. Enfin, elle éclaire un XIX^e siècle jusqu'alors très négligé quand, traditionnellement, l'historien arrêtaient son regard après 1793. Incontestablement, après le travail de Nadine Vivier, on ne regardera plus les biens communaux de la même façon.

Philippe JARNOUX

ANNIE ANTOINE (ÉD.),

Des animaux et des hommes.

Économie et sociétés rurales en France

(XVIII^e-XIX^e siècles), Rennes,

Presses Universitaires de Rennes, 1999,

(Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest,

106/1), 248 p.

Ce volume développe une double thématique, tout en restant ancré dans le monde rural : la première partie s'intéresse aux animaux ou plutôt à l'élevage puisque les animaux sauvages n'y apparaissent point, et la seconde aux sociétés rurales et à certains groupes ou catégories sociales en particulier, le tout précédé d'une introduction d'Annie Antoine.

En guise de prologue à la première partie, J.M. Moriceau fait l'état d'une question qui n'a que modérément intéressé historiens et géographes du monde rural, l'animal apparaissant au détour de chapitres consacrés aux labours ou à la fumure. Et pourtant, c'est une question qui mériterait d'être étudiée pour elle-même, tant de nombreux

points resteraient à élucider ou à reprendre, sur lesquels reviennent parfois les autres contributions à ce même volume. C'est ainsi que G. Brunel indique quelques pistes de recherches pour ce qui concerne la France du Nord à l'époque de la grande expansion médiévale (XI^e-XIII^e s.). Aiguillonnés par les archéozoologues, extrêmement actifs et productifs, les médiévistes doivent solliciter tous les textes disponibles (tableau p. 50) et force est alors de constater que les troupeaux paysans sont peu représentés dans cette collecte, même si nous connaissons la dotation en bétail de certaines fermes monastiques. L'auteur s'attarde aussi sur la « percée » du cheval du trait, dès le milieu du XII^e siècle, et en tout cas au cours du XIII^e. J. Mulliez revient sur cette question en montrant, entre autres aspects, l'intérêt qu'il y a à suivre la progression du cheval (et de la jument) de trait, progression qui, à la fin du XVIII^e et au XIX^e siècle a toutes les chances d'être indice de progrès agricole. Autre question évoquée par J. M. Moriceau, celle des « races » ou espèces locales d'animaux, thème largement repris par Annie Antoine à propos des bovins de l'Ouest au début du XIX^e siècle. Mais ce qui l'intéresse, autant que les pratiques empiriques des éleveurs eux-mêmes, c'est la confrontation de ces pratiques avec les discours sur la sélection des animaux et sur l'ensemble de l'élevage, discours tenu par les élites agronomiques ou administratives. Ces dernières critiquent à l'envi les paysans et prônent l'amélioration par le mâle, c'est-à-dire l'utilisation de reproducteurs venus d'autres régions ou pays (Durham), plus grands et lourds que les « races » locales. Or, les paysans pratiquent une autre forme de sélection qui est l'élimination des animaux qui ne répondent pas à leurs besoins, en relation avec leur activité principale (boucherie, trait, lait...). Cela aboutit aussi à une amélioration des espèces ; de plus, tous ne sont pas convaincus de l'importance du taureau et pensent que c'est la vache qui transmet ses caractéristiques. Ce n'est que bien tard que l'instruction des paysans sera développée, et surtout des futures maîtresses de maison : Perrette ne pourra fréquenter les écoles de laiterie que dans le dernier quart du XIX^e siècle, comme le montre l'exemple rennais développé par Martine Cocard. Assez rapidement d'ailleurs, elle recevra un enseignement global et les élèves sont destinées à propager la bonne parole dans les campagnes en participant à la gestion du ménage et en éduquant leurs enfants dans le sens du progrès.

Comme on le voit, nous sommes déjà un peu loin de l'élevage, et le beurre, vocation première de l'école rennaise, est relégué au second plan ; c'est l'ensemble de la société rurale qui est visée maintenant, les élèves de M^{me} veuve Bodin devant la faire entrer dans la modernité du XX^e siècle.

C'est en quelque sorte autour des réflexions de G. Béaur que s'articule la seconde partie, en écho aux préoccupations de notre collègue : celui-ci en effet démontre qu'il est impossible de définir les catégories sociales à la campagne et que même si on le pouvait cette opération ne serait pas pertinente, voire dangereuse et que pourtant il est nécessaire pour le chercheur d'établir de telles catégories, la micro-histoire qui présentait une alternative étant rejetée par G. Béaur, car, en recherchant en priorité les solidarités, elle élimine les conflits et ne peut donc rendre compte des inégalités sociales qui sautent aux yeux de quiconque s'intéresse un tant soit peu au monde rural. C'est au niveau local (là où l'on a la chance de s'approcher au plus près de la réalité ancienne) et en fonction du but qu'il poursuit que l'historien établira sa propre classification et définira ses catégories sans se bercer de trop d'illusions sur la pertinence de sa catégorisation et sur la possibilité de la généraliser.

De telles recherches, qui sont aussi des réflexions, sont menées par D. Pichot et par J. M. Boehler, chacun s'attachant à définir des critères qui influent sur la différenciation

sociale. Pour D. Pichot, dans les villages de l'Ouest des XI^e-XIII^e siècles, c'est d'abord le statut juridique ; on pense bien entendu au servage mais la situation des serfs n'est pas uniforme et il n'y a pas à proprement parler de classe servile. D'ailleurs, peu à peu, le prestige de la liberté va en diminuant et les serfs se diluent dans la masse paysanne, le contrôle seigneurial s'exerçant par d'autres voies sur ces hommes. Deuxième critère, le rapport au pouvoir, avec ici au premier plan les représentants de l'autorité seigneuriale au village, surtout les prévôts, mais aussi les sergents et les curés, surtout au début de la période. Enfin, il ne faut pas négliger le troisième aspect, l'aspect économique ; la taille de la propriété (mais les alleutiers sont mal connus) et de l'exploitation joue ici, les métayers se situant, avec les meuniers, au sommet de la hiérarchie villageoise. Ce sont également trois critères qui sont retenus par J. M. Boehler pour les pays germaniques à l'époque moderne, après être revenu lui aussi sur les difficultés posées par le vocabulaire et les classifications contemporaines. Ces critères sont le patrimoine, le pouvoir et le savoir (non seulement l'écriture, mais en Alsace la connaissance du français) : « trois composantes indissociables et cumulatives qui procurent l'estime sociale » (p. 195). Ce sont les « coqs de village » qui se distinguent ainsi de la masse du peuple, mais plutôt que de mettre en valeur ces oppositions notre collègue strasbourgeois préfère insister sur la complémentarité entre brassiers et « gros » paysans et sur les solidarités villageoises et surtout sur la complexité de la société rurale qui ne se laisse pas facilement réduire en catégories rigides.

Une autre illustration de cet état de choses est donnée par J. L. Mayaud dans son étude sur la petite propriété en France au XIX^e siècle, dont on sait qu'elle occupe une position largement dominante et avec elle, la nécessité de multiplier les sources de revenus pour la famille paysanne : migrations saisonnières ou temporaires et pluriactivité contribuent largement au maintien de cette structure de la propriété, ces activités touchant toutes les régions sans quasiment d'exception ainsi que le montre cet auteur dans une courte synthèse qui fait le point de 15 ans de recherches.

Après avoir tant parlé de stratification et de groupes sociaux, il était juste que l'on s'intéressât à certains d'entre eux ; c'est aux veuves que B. Maillard consacre son travail pour montrer que, là aussi, la situation n'est pas aussi simple que pourraient le laisser croire les monographies où les veuves sont toujours qualifiées de « pauvres » et souvent relégués dans le groupe des « divers », « indéterminées », etc. En fait, dès que les statistiques sont disponibles, on s'aperçoit que les veuves se répartissent dans tous les groupes (d'imposition, par exemple). En fait, leur situation n'est peut-être pas si misérable qu'on le dit souvent, car elles disposent du douaire et surtout de la possibilité de pratiquer toutes sortes d'activités rémunérées qui leur sont réservées : travaux à la journée, filage, garde d'enfants (trouvés, souvent), domesticité (de curés dans le meilleur des cas) ; d'autres encore se retirent chez leurs enfants. En ce qui concerne les artisans, c'est un parti original que prend Alain Belmont, celui de nous les présenter à travers leurs boutiques dont il étudie la situation dans l'espace villageois comme l'aspect physique, photos à l'appui. Si à l'extérieur, une fenêtre spécifique, l'arche de boutique, distingue l'artisan (et le marchand), à l'intérieur, il est bien rare que l'activité artisanale occupe un espace particulier, même si les ateliers sont de faible superficie : activités domestiques et agricoles y côtoient l'outillage et la matière première. Voilà donc un recueil de travaux d'un intérêt indubitable, sans point faible, alliant utilement réflexion et études de cas.

BOUDA ETEMAD,

La possession du monde. Poids et mesures de la colonisation (XVIII^e-XX^e siècles),
Bruxelles, Complexe, 2000, 352 p.

Les ouvrages traitant des causes et des conséquences de la colonisation sont extrêmement nombreux. Ceux permettant de saisir comment des nations, parfois petites, ont su se constituer de vastes empires colo-

niaux sont beaucoup plus rares. C'est à cette question essentielle des outils de la colonisation que s'attache ici Bouda Etemad, dans un livre magistral qui fera date.

L'ouvrage se compose de deux grandes parties. La première est consacrée aux hommes, c'est-à-dire au coût humain des conquêtes coloniales. L'auteur y montre tout d'abord combien les régions tropicales étaient naturellement hostiles à l'homme blanc, notamment du fait du paludisme. L'Afrique occidentale mérita longtemps l'appellation de « tombeau de l'homme blanc », et ce n'est pas un hasard si, dans les années 1970, les autorités du Sierra Leone proposèrent de « créer une Médaille du Moustique, en hommage à l'insecte qui a empêché l'homme blanc de faire de leur patrie une autre Rhodésie ». Dans ces conditions, faut-il faire de la « médecine d'émigration » un « outil d'empire », comme on l'a longtemps pensé ? Pas forcément, nous dit en substance l'auteur, au détour d'une analyse particulièrement fine. La mortalité des blancs sous les tropiques commença en effet à diminuer assez tôt, dès les années 1840, grâce à des précautions parfois très simples, et donc bien avant l'époque des progrès spectaculaires de la médecine occidentale. Les avancées médicales, et notamment l'emploi de la fameuse « écorce de jésuite » (quinine), auquel est consacré le chapitre 2, jouèrent, de plus, un rôle assez faible dans la conquête de l'Afrique, notamment pour les Français. Du fait de réticences psychologiques, ceux-ci ne surent en effet guère utiliser à bon escient les produits alors connus, préférant un usage curatif à une utilisation préventive. D'où des pertes souvent bien supérieures à ce qu'elles auraient pu être, aussi bien au Dahomey qu'à Madagascar. C'est donc surtout « une fois achevée la constitution des empires » que la médecine coloniale permit réellement de limiter le coût en vies humaines du côté des colonisateurs. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, « les armées coloniales ont compté beaucoup plus de morts par maladie que par combat ».

L'« extraordinaire capacité de l'Européen à coloniser à l'économie » est ainsi « née d'une nécessité. Celle de limiter le coût humain de la colonisation ». Comme le dit B. Etemad, l'Afrique et l'Asie furent « conquises par elles-mêmes », du fait d'un recours massif aux troupes indigènes. Un Mangin pouvait donc écrire, en 1909 : « Dans toutes nos possessions d'Afrique occidentale et du Congo-Tchad, il n'existe comme troupe européenne qu'un seul bataillon (450 hommes) en garnison à Dakar pour la défense de ce point d'appui de la flotte », alors qu'environ quatorze millions d'Africains habitent la région. La présence militaire occidentale est « environ vingt fois moins élevée dans les colonies que dans les métropoles », et seulement « six fois moins si l'on inclut dans le calcul les troupes indigènes ». Si l'on ajoute que la charge financière des conquêtes fut en fait imposée aux colonisés, on pourra conclure, comme le fait l'auteur (à la suite de V. G. Kiernan), que la plupart des empires furent « acquis à des prix de solde ». B. Etemad estime que toutes les guerres de conquête coloniale entreprises entre les années 1850 et 1914 auraient coûté 3 à 4 milliards de dollars, « soit 0,2 à 0,3 % du PNB de l'Europe colonisatrice ». À titre de comparaison, la seule guerre anglo-boer (1899-1902), opposant près de 500 000 soldats anglais à environ 90 000 Boers, coûta à l'Angleterre plus d'un milliard de dollars. L'Afrique noire mise à part, la supériorité de l'armement européen ne joua qu'un rôle modeste dans ce vaste processus. En Inde, comme en de nombreuses autres régions, d'autres facteurs furent beaucoup

plus importants : « la qualité du commandement militaire, la stricte discipline imposée aux troupes, le recours à d'abondantes ressources financières, le soutien du gouvernement (...), mais aussi (...) le fractionnement des élites » locales. Grâce aux troupes indigènes, les colonisateurs purent même, en certaines occasions, bénéficier d'une supériorité numérique.

Du côté du coût humain, entre 1750 et 1913, 280 000 à 300 000 soldats occidentaux périrent en Afrique et en Asie, pour la conquête de 34 millions de km² et l'assujettissement de 534 millions d'« indigènes ». L'effort ainsi consenti fut sans aucun doute bien moindre que celui nécessaire à la conquête et à l'exploitation du nouveau monde, et bien inférieur aux pertes subies par les populations d'Afrique et d'Asie. Les Européens, en effet, « combattent pour tuer ». En Inde, les guerres de conquête firent huit à dix fois plus de victimes du côté des États indiens que des Britanniques. Les pertes civiles furent encore plus importantes (environ 95 % du total). Dans « certains cas (Algérie, Océanie, Afrique centrale), le décrochage démographique est clairement lié au déferlement des calamités causées par l'invasion européenne. Dans d'autres (Inde, Indochine), la colonisation aggrave à un degré jusqu'alors inconnu l'action des forces de mort classiques », notamment en accentuant le brassage des populations, et donc la généralisation des maladies endogènes. Au total, entre 25 et 60 millions d'Africains et d'Asiatiques disparurent du fait de la colonisation. Les conséquences démographiques de la période coloniale (travail forcé, mais aussi progrès spectaculaires du taux d'accroissement naturel) ne sont pas prises en compte. Mais cela est logique, l'auteur centrant son étude sur la phase de conquête coloniale.

Tout aussi documentée que la première, la seconde partie de l'ouvrage est consacrée à une analyse véritablement comparée des différents empires coloniaux (espagnol, portugais, anglais, britannique, français, néerlandais, belge, allemand, italien, américain et japonais). Établir leur « taille », en superficie et en nombre d'habitants, n'est guère aisé, car les rythmes et la nature de l'expansion coloniale ont évolué. Aussi utilise-t-on souvent en toute confiance des chiffres mal établis. B. Etemad a collecté et vérifié plus de 1 300 données chiffrées afin de clarifier les choses. Grâce à lui, on dispose désormais du meilleur recensement possible (chap. 6, p. 141-166). La question des rythmes et de l'ampleur de la colonisation est discutée dans le chapitre 7, avec tout autant de finesse, en comparant les choses à partir de cinq époques charnières dont le choix est très rigoureusement justifié : 1750, 1830, 1880, 1913, 1938. Il est impossible de résumer l'importance de l'apport factuel de ce chapitre qui aborde le sujet à toutes les échelles possibles (globale, régionale, nationale). Les chapitres 8 à 10 sont consacrés à des « portraits croisés d'empires ». Le premier pour la période 1750-1830, le second pour les années 1830-1880, le dernier pour la phase comprise entre 1880 et 1938. Ces pages sont à l'image de toutes celles du livre : minutieuses et détaillées, sobres, élégantes et fluides. Un dernier chapitre est consacré au « temps des décolonisations », c'est-à-dire à leur coût humain et à leurs conséquences démographiques. Des annexes statistiques, une bibliographie, un index des lieux et des noms complètent le tout.

Au total, la masse d'informations rigoureusement collectées et construites suffirait à elle seule à faire de ce livre une grande réussite. Mais cet ouvrage est beaucoup plus que cela. C'est une étude majeure qui nous permet de mieux saisir ce que fut l'aventure coloniale, sa nature, ses logiques, et ses rythmes. La vieille et toujours essentielle question des écarts de développement est ainsi revisitée. Et l'on voit que ce n'est généralement pas grâce à son « avance » que l'Occident put coloniser, mais plutôt grâce à une meilleure utilisation de ses hommes, à l'aide des troupes coloniales et à la désunion des

élites « indigènes ». Entre autres exemples d'apports importants, soulignons également l'accent judicieusement mis sur la période 1750-1830. Trop souvent négligée en matière d'histoire coloniale, elle est ici replacée à sa juste valeur. En digne et brillant héritier spirituel du regretté Paul Bairoch, Bouda Etemad nous livre ici une grande leçon d'histoire issue du mariage parfaitement réussi entre un style élégant, une réflexion profonde, une maîtrise exemplaire de l'outil statistique et une humilité qui n'appartient qu'aux plus grands.

Olivier PÉTRÉ-GRENOUILLEAU

PETER ZINOMAN,
*The Colonial Bastille: A History
 of Imprisonment in Vietnam, 1862-1930,*
 Berkeley, University of California Press,
 2001, 351 p., € 35.00

Ce livre a fait date lors de sa publication aux États-Unis, et pour cause. La prison coloniale occupe une place considérable dans les représentations du Parti communiste vietnamien de sa propre histoire. Le fait d'avoir passé des années dans des prisons et pénitenciers français devint un atout considérable, voire indispensable, pour accéder au pouvoir au Vietnam post-colonial. Ho Chi Minh fut d'ailleurs le seul secrétaire général du Parti communiste vietnamien à ne pas pouvoir le revendiquer ; cependant ses expériences dans des geôles chinoises lui permirent de combler la lacune. Dans *The Colonial Bastille*, Peter Zinoman dresse une histoire institutionnelle exemplaire de la prison coloniale au Vietnam – creuset à la fois du nationalisme et du parti communiste vietnamiens – à partir de la très riche production littéraire communiste sur le sujet, en la confrontant avec les archives tant françaises que vietnamiennes. Sur le plan historiographique, l'auteur insiste beaucoup plus que ses prédécesseurs sur la manière dont l'État colonial a provoqué et même façonné l'opposition qui a fini par l'expulser de l'Asie. Ce faisant, il livre la critique la plus développée jusqu'ici de l'école dominante des *post-colonial studies* à l'américaine.

Si la prison moderne se distingue de ses prédécesseurs par son effort pour réhabiliter l'individu, pour surveiller afin d'éduquer, pour dresser et inculquer les normes de la société dominante, la prison coloniale en Indochine, en revanche, se développa d'une manière complètement différente. Tandis que cette première émergea du monastère et de l'hôpital en Europe – des institutions qui s'occupent du soutien, et de la réhabilitation des âmes – en Indochine, elle est issue des camps pour prisonniers de guerre, c'est-à-dire d'institutions exclusivement répressives. Les maisons d'arrêt autochtones qu'elle remplaça ne se souciaient guère elles non plus du sort des détenus. Le manque de moyens aggravait les conditions de vie dans la mesure où la prison coloniale n'employait jamais l'architecture panoptique chère à Foucault, et ne pouvait pas se permettre de construire des cellules, de ségréguer les prisonniers politiques des autres détenus, ni même de séparer hommes et femmes, adolescents et adultes. Sans contrôle véritable de la part de ses chefs hiérarchiques, le directeur d'une prison coloniale jouissait d'un pouvoir extraordinaire qui, dans la pratique, mélangeait souvent le sadisme avec la cupidité et l'arbitraire. Une garde indigène mal traitée et mal payée donna naissance à son tour à bien des violences, trafics et extorsions. Les pratiques disciplinaires ne furent pas complètement absentes pour autant. Les directeurs imposaient des horaires, des normes de conduite ; ils surveillaient les détenus, confectionnaient des dossiers et imposaient des pénalités. Mais selon Zinoman, ce dispositif était plus théorique que réel : un mirage de circulaires et de décrets administratifs qui ont laissé des traces dans les archives mais qui ont rarement vu le jour.

Cette conclusion sur l'absence de pratiques disciplinaires va à l'encontre de la plus grande partie des études coloniales anglo-américaines dont les auteurs les plus influents (Rabinow, Stoler, Wright, Chatterjee) reprennent à leur compte les expressions d'époque sur le « champ d'expériences » offert par les colonies. Selon cette école de pensée, les domaines d'outre-mer auraient constitué un vaste « laboratoire de modernité » dans lequel des pratiques de domination auraient été élaborées et testées avant de revenir en métropole. Par contre, pour Zinoman, l'État colonial ressemblait beaucoup moins à une dystopie fouchaldienne qu'à l'Ancien Régime, caractérisé par une violence plutôt primitive, arbitraire, passionnelle et irrationnelle. Il ne nie pourtant pas le rôle important de la prison coloniale dans l'élaboration de deux éléments-clés de la modernité vietnamienne, le nationalisme et le communisme.

Comme d'autres institutions coloniales, notamment l'école, la prison exerçait un pouvoir intégrateur important. Elle facilita la création d'une *communauté imaginée* (Benedict Anderson) transcendant les divisions territoriales, la diversité culturelle et économique sur l'axe nord-sud, qui avaient empêché la formation d'une identité politique vietnamienne avant la conquête française. Les autorités coloniales pensaient éviter les révoltes en envoyant les condamnés purger leurs peines loin de leurs petits pays d'origine, et donc loin de leurs proches et de leurs bases de pouvoir. Étant donnée la spectaculaire violence des prisons indochinoises, il est fort douteux que cette mesure fût efficace, mais elle a indiscutablement fait faire un tour d'Indochine à plusieurs millions de sujets coloniaux. Détenu dans une prison locale avant son procès, le prisonnier était souvent transféré vers une prison centrale après une condamnation pour attendre un appel, avant d'être déporté vers un pénitencier lointain comme Poulo Condore pour les cas les plus graves. Dans son trajet, il, ou parfois elle, rencontrait des gens avec des accents curieux et des origines sociales des plus diverses. Des meurtriers de My Tho, des braconniers de Son La, des vagabonds de Vinh, et des prisonniers politiques de Hanoï se trouvaient groupés ensemble avec une expérience commune. Ils ont tous vécu le même système arbitraire et violent, ils ont partagé les mêmes plaintes, et leurs familles, amis et amants, ont partagé les leurs en même temps. Ils ont tous commencé à apprendre la géographie nationale et à forger des liens affectifs qui traversent l'espace communautaire.

Si bien des sujets coloniaux commencèrent à concevoir un avenir national sans domination française, grâce ou à cause de son activité au début du XX^e siècle, la prison coloniale finit paradoxalement par privilégier la minorité que les autorités françaises redoutaient le plus. Certes, tous les mouvements anti-coloniaux furent frappés par les forces de l'ordre français au début des années 1930. Seul, pourtant, le Parti communiste de Ho Chi Minh renaquit de ses cendres. Sa fidélité aux principes léninistes de l'action révolutionnaire – la centralisation, la hiérarchie, le secret et une discipline de fer – lui a permis non seulement de résister aux violences de l'État colonial mais aussi de profiter de l'expérience et de s'en sortir considérablement renforcé. Au lieu de concentrer son analyse sur l'organisation de groupuscules en Chine pendant les années 1920, sur l'expérience d'apprenti-révolutionnaires en Russie ou sur l'efflorescence du Parti pendant le Front Populaire et sa reconstitution par Ho Chi Minh en 1945, comme l'ont fait la majorité des études occidentales, Zinoman souligne l'importance de l'expérience carcérale dans le développement du communisme indochinois. Bien que les autorités coloniales aient cherché à isoler les militants, les cellules communistes ont très vite trouvé des moyens de multiplier les contacts avec la société civile. Il n'était pas rare que les militants à l'extérieur recherchent le soutien et les consignes de camarades emprisonnés, et les dirigeants du parti confirment que les cellules des prisons prirent un rôle dominant dans le parti des années 1930. Les filières de communication

étaient beaucoup plus denses dans l'enceinte des prisons, semble-t-il, que dehors. Pour survivre dans de telles conditions, le Parti communiste indochinois développa une solidarité et des moyens d'autosurveillance extrêmement puissants. D'après Zinoman, les techniques disciplinaires du communisme au Vietnam, et ailleurs en Asie, sont beaucoup plus contraignantes que celles des empires finissants, voire des sociétés occidentales elles-mêmes.

Sortir de la prison aurait permis une comparaison plus nuancée entre l'État colonial et le Parti communiste. Si le système carcéral fut particulièrement mal équipé et désorganisé, il n'était pas de même pour d'autres secteurs de l'État. Après la réforme de la Sûreté en 1917, la police indochinoise joua un rôle important dans le développement d'un réseau mondial de police politique. Il est curieux dans ce contexte que l'auteur cite le travail de Patrice Morlat en bibliographie, mais pas dans les notes en bas de page. Or, ce dernier montre bien l'étendue des fichiers et le recours systématique au contrôle postal, aux filatures, etc. À titre de comparaison, la Sûreté algérienne ne possédait que huit inspecteurs et une vingtaine d'agents au tournant du XX^e siècle. Or en Indochine, elle avait déjà 113 inspecteurs (370 si l'on inclut les agents dits « indigènes ») vers la fin du premier conflit mondial, et les effectifs montèrent précipitamment par la suite. Son antenne en métropole aurait, une dizaine d'années plus tard, un dossier sur presque la moitié des Indochinois y résidant. Il ne faut certes pas exagérer l'efficacité de ces mesures policières, mais la reconnaissance aurait jeté de la lumière sur une contradiction cruciale que l'auteur note en passant (p. 44, p. 51) mais ne développe pas : l'Indochine française déployait des formes de pouvoir multiples ; elle était un État policier qui refusait toute dépense pour la réhabilitation des incarcérés, ce qui a provoqué des résistances et privilégié une opposition antidémocratique et autoritaire. Ceci dit, l'analyse de la prison coloniale est irréprochable, une référence incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à l'outre-mer. On ne pourra plus voir l'État colonial de la même manière.

Clifford ROSENBERG

MARC RENNEVILLE,

*Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes
médicales et judiciaires,*

Paris, Fayard, 2003, 527 p., 25 €.

« Comment en est-on venu à l'idée que le criminel est un malade mental, quoique suffisamment responsable pour aller en prison. Où s'arrête le crime ? Où commence la folie ? Faut-il punir les malades mentaux ?

Comment la prison est-elle devenue, au début du XXI^e siècle, "malade de ses fous" ? » (p. 10) Telles sont les questions qui constituent le fil rouge de ce livre. Si, jusqu'au XVIII^e siècle, le droit considère en effet le criminel comme maître de sa raison, cette certitude ne cesse ensuite de se craqueler. « La folie criminelle », déraison totale qui exclut le fou d'une peine carcérale, se transforme ainsi au XIX^e siècle en « folie du crime », catégorie médicale aux contours conceptuels brouillés. Sur ce territoire se confrontent alors droit et médecine ; l'expertise psychiatrique médico-légale étant un des lieux d'échange permanent de ces deux disciplines.

Marc Renneville, maître de conférences à Paris-8, est actuellement responsable du Centre interdisciplinaire de recherche de l'École nationale d'administration pénitentiaire. Après un premier livre traitant de l'histoire de la phrénologie, il engage dans ce deuxième ouvrage une description et une analyse de ce passage de la « folie criminelle » à la « folie du crime », translation qui dure deux siècles sans pour autant être encore terminée. Marc Renneville place l'origine de ce déplacement à la fin du XVIII^e siècle, à la fois au moment de la naissance de la psychiatrie et au moment où la modernité révolutionnaire pose la

question du droit de punir. Il en étudie les étapes, les errements et les contradictions jusqu'à nos jours à travers un corpus de textes imprimés de tous ordres, des ouvrages de médecins et de légistes, des études de cas nombreuses, la presse populaire, des chroniques judiciaires et aussi des films, des émissions et de documentaires télévisés.

Crime et folie est construit autour de quatre grandes parties à la fois thématiques et chronologiques. « Premiers symptômes » expose en trois chapitres les convictions de l'Ancien Régime en matière de criminalité, leur délitement sous les attaques et les polémiques philosophiques et juridiques. La certitude des croyances chrétiennes fait de l'homme criminel, un être pleinement responsable dont la déchéance morale se marque sur le corps des délinquants endurcis. La physiognomonie affirme dès le XVI^e siècle que l'apparence corporelle reflète l'état de l'âme. Le droit l'emporte cependant dans une enquête qui doit établir « le corps du délit ». La peine décidée doit donc à la fois permettre au coupable d'expier sa faute et à la société d'être protégée. Si la criminalité, aux XVII^e et XVIII^e siècles, devient une question politique, un objet de débats, le rapport du crime à la folie n'entre pas encore en jeu. Il est d'évidence que le fou est déjà hors de la société, déjà puni par son mal qui l'emprisonne dans la déraison. Les réflexions aboutissent cependant à des changements du code pénal en plusieurs lieux, ainsi en Toscane et dans les États germaniques et bien sûr en France après la Révolution française. Un premier code pénal français adoucit les peines, avec l'espoir d'une régénération du peuple, sans toutefois que la question du fou soit encore posée. Un second code pénal est promulgué par le premier Empire en 1810, qui restera en vigueur dans ses grandes lignes jusqu'en 1994. Il se heurte à deux postulats contradictoires mais complémentaires, nous dit Marc Renneville. « Le premier est celui de la liberté des individus : il justifie l'exercice du droit de punir ; le second est celui du déterminisme des conduites : il justifie les modalités d'application des peines sous contraintes ». La question du soin des criminels est alors posée. Cabanis pense ainsi qu'on pourrait traiter le crime comme les autres folies. Philippe Pinel postule en effet au même moment qu'on peut guérir la folie, tout en la distinguant fortement du crime. Conviction qui ne satisfait pas pour autant les juristes et les policiers. François-Joseph Gall semble alors pouvoir apporter une solution enfin scientifique : la phrénologie estime en effet que l'exercice des facultés psychiques dépend de la constitution physique – cérébrale surtout – de l'individu. Le criminel a « la bosse du crime ». Il tue parce qu'il doit assouvir un besoin. Gall ouvre une réflexion sur le crime et le criminel, ses théories sont à la fois admirées et discutées avec âpreté. Les monarchies censitaires sont ainsi marquées par ces questionnements et une volonté philanthropique d'améliorer le sort des pauvres et des criminels.

Dans une deuxième partie, Marc Renneville s'attache à la réflexion menée par la justice sur le système carcéral en lien avec l'évolution de la pensée aliéniste. Il décrit les modifications du code pénal de 1810 qui, critiqué, est amendé. La mutilation du poing du parricide avant son exécution est ainsi supprimée en avril 1832. Une possibilité d'atténuation des peines est aussi introduite dans le texte. Les aliénistes mènent, de leur côté, un questionnement fécond (et intéressé) sur les liens entre acte criminel et folie. Marc Renneville met cependant en doute cet intérêt professionnel qu'auraient ces médecins. Ses arguments me semblent pourtant peu pertinents face à ceux que Jan Goldstein proposait dans son livre *Consoler et classer*. La reconnaissance de la compétence et du savoir en matière d'expertise médico-légale a très probablement permis en effet d'asseoir la spécificité de l'aliénisme et la nécessité de l'existence des asiles (loi de 1838).

Par ailleurs, des aliénistes pensent pouvoir classer certains actes monstrueux dans le cadre d'« infirmités mentales » : ils pathologisent ainsi le crime. Autour de Philippe

Pinel et d'Étienne Esquirol, une nouvelle catégorie d'aliénation apparaît : la « monomanie homicide » qui est cependant loin de convaincre les juristes. Les médecins eux mêmes vont peu à peu condamner la clinique des « monomanies ». L'abandon de cette nosologie est achevé dans les années 1850. « La reconnaissance de la folie du crime allait dès lors moins se construire sur des principes de charité que sur cette dangerosité sociale que les maires, les procureurs et les préfets contenaient depuis le début du siècle par des arrêts d'interdiction » (p. 145). Marc Renneville analyse alors avec grande précision le travail de l'aliéniste B.A. Morel et son évolution conceptuelle. Ce médecin aliéniste est ainsi conduit à théoriser une « folie héréditaire », appuyée sur l'idée neuve de « dégénérescence ». À la mécanique des passions pinélienne se substitue un processus de dégénérescence. La question de la reconnaissance d'un fou criminel n'en est pas pour autant clarifiée, ni celle de son enfermement : la séquestration doit-elle s'effectuer en asile général ou en asile spécialisé pour aliénés-criminels ? La Grande Bretagne a créé un tel type d'asile en 1808. Par ailleurs, à la suite d'un assassinat en 1843, les *McNaghten Rules* précisent les rapports entre la responsabilité légale et la folie. À partir de cette date, en Grande Bretagne, l'irresponsabilité pénale ne sera plus justifiée par l'aliénation mais par l'incapacité à distinguer le bien et le mal. Les aliénistes français réclament la création d'un tel type d'asile pour criminels aliénés : une tentative sera faite en 1876, sans avenir. Beaucoup finissent ainsi par penser que la question de la distinction entre fou et criminel est insoluble. La normalité d'un individu se mesure finalement de plus en plus au fil des années à sa capacité à se conformer aux normes sociales : la question criminelle est « un problème de maintien de l'ordre et non d'organisation politique » (p. 179). La spécificité du savoir sur le crime se renouvelle. Elle se trouve liée à de nouvelles disciplines : la psychologie pathologique, la préhistoire et l'anthropologie physique. Marc Renneville s'attache à exposer leurs développements et les caractères qui éclairent son sujet. Il développe aussi longuement la représentation du criminel. Prolixité des textes, palettes de théories et des polémiques ! Cesare Lombroso, Léonce Manouvrier, Alexandre Lacassagne pour ne citer que les plus connus sont ainsi racontés. Renneville décline aussi les théories diverses, celles de Sighele, Tarde, Fournial, Le Bon (et d'autres), qui tentent de définir la psychologie des foules et leur pathologie. Il évoque la théorie du « primitivisme (qui) constitue une expression de la folie du crime modelée par les préjugés de la colonisation. » (p. 298) Le code pénal de 1810 est alors amendé sur de multiples points, sans qu'on puisse discerner avec certitude la part qu'ont les médecins dans ces transformations. Dans le dernier tiers du XIX^e siècle, quatre évidences, sur le crime émergent finalement selon Renneville : évidence de la récidive, de l'idée de « professionnels du crime », de l'angoisse des nantis devant l'encerclement par l'armée du vice qui, quatrième évidence enrôlerait une jeunesse dégénérée. En ce cas, il est alors clair que la société a le droit et le devoir de se défendre, que le criminel soit ou non un malade.

La quatrième partie s'ouvre sur un chapitre intitulé : « ce que le criminel ne sait pas » et la question de l'inconscient criminel. Freud est convoqué à travers son interprétation de la horde primitive et du parricide fondateur, d'une manière trop rapide, me semble-t-il, tout comme l'ensemble de l'évocation de la psychanalyse. Renneville enchaîne par ailleurs dans ce chapitre les théories diverses qui naissent ou se développent sur ce thème au début du XX^e siècle, dans une accumulation un peu indigeste. Les derniers chapitres redéployent les questions de l'enfermement des criminels aliénés, celle des enfants du criminel-né. Marc Renneville montre qu'un certain nombre de convictions finissent par être partagées dans la première moitié du XX^e siècle : « la criminalité est en partie innée,

en partie acquise. Les hommes ne sont égaux ni avant, ni après le crime. Les criminels doivent donc subir une peine appropriée à leur personnalité autant qu'à leurs actes.» (p. 355) Une nouvelle politique criminelle se met donc en place que Marc Renneville décrit en France, en Europe, en URSS et aux États-Unis. C'est alors que l'auteur aborde les liens entre crime, folie et cinéma.

La deuxième moitié du XX^e siècle n'a bien sûr pas résolu la question des liens entre crime et folie. En 1994, un nouveau code pénal est entré en vigueur en France. Il prend acte du dédoublement entre folie criminelle et folie du crime, en deux alinéas. Le premier note : « N'est pas pénalement responsable la personne qui est atteinte, au moment des faits d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes. » Le second : « La personne qui était atteinte au moment des faits d'un trouble neuropsychique ayant altéré son discernement ou entravé le contrôle de ses actes demeure punissable ; toutefois la juridiction tient compte de cette circonstance lorsqu'elle détermine la peine et en fixe le régime ». Si le premier alinéa est appliqué, beaucoup envisagent cependant sa disparition pure et simple.

Enfin, Marc Renneville ouvre son épilogue en soulignant combien les figures du fou et du criminel sont intimement liées à notre conception du lien social. Ce thème est en effet essentiel. Il aurait pu constituer un fil rouge du livre, ce qui aurait sans doute permis de rendre plus intelligible les évolutions conceptuelles, les continuités et les discontinuités théoriques, que le livre met en scène. De même, l'examen de l'émergence des théories exposées dans le temps précis de leur naissance (et non pas seulement dans un contexte présenté trop rapidement) aurait mieux mis au jour les liens possibles avec le social mais aussi le politique.

Par son érudition, Marc Renneville nous livre cependant un exposé très fouillé des thèses, théories, débats, grandes (et petites) affaires criminelles concernant les rapports entre crime et folie, où magistrats, médecins et législateurs tiennent les premiers rôles. Il nous apporte une documentation d'une grande richesse sur ce thème si complexe, traité sur plus de deux siècles.

Nicole EDELMAN

JOHN TOSH,

A Man's Place. Masculinity and the Middle-Class Home in Victorian England,

New Haven and London, Yale University Press,

1999, 252 p., £ 19.95.

Dans un ouvrage qui prend à revers nombre d'idées préconçues, John Tosh, professeur d'histoire à l'Université de North London, revisite la société anglaise à l'ère victorienne et livre une réjouissante et stimulante étude de la vie au foyer, abordée sous l'angle, au prime abord déroutant, de la culture masculine. L'un des initiateurs des études sur la masculinité en Grande-Bretagne, et s'inscrivant dans le cadre d'un renouvellement des *gender studies*, davantage sensibles aux relations interpersonnelles, entreprend ici, avec une grande subtilité, mais aussi une certaine jubilation, de démonter un à un les stéréotypes de la domesticité, opérant ainsi une intéressante relecture des rôles masculin et féminin, et ouvrant la porte à une histoire de la famille, désormais envisagée dans ses multiples interactions, et dans toute sa complexité. Pour ce faire, il s'appuie sur un corpus de sources original, extrêmement vaste quoique parfois hasardeux, puisqu'il ne repose, pour ce qui est des archives privées, que sur soixante familles qui ne peuvent prétendre à la représentativité, mais qui dépassent néanmoins la simple illustration. Reléguant sciemment la démographie et la statistique à l'arrière-plan, il privilégie ainsi

une approche « personnelle », qui permet d'éclairer l'intimité masculine, dans une lecture toujours prudente et distanciée des journaux intimes, des correspondances et biographies familiales, qu'il confronte à l'idéal de la vie domestique, tel que défini et normé par la littérature « didactique » de l'époque, tant sociale que religieuse. C'est donc à la fois une histoire des expériences et des représentations, du « privé » et du « public » qui est ici tentée : sensible aux variations de l'imagerie familiale, et à la redéfinition de la masculinité induite aussi bien par l'engagement impérialiste que par la montée du féminisme, Tosh circonscrit l'apogée de la domesticité aux années 1830-1880.

Durant cette période, le foyer devient l'un des lieux centraux de l'affirmation de la masculinité, et ce non pas simplement en tant que symbole de réussite sociale et matérielle, ce qu'il était déjà, mais comme le refuge où les besoins les plus profonds de l'homme sauront être satisfaits, et où sa véritable nature trouvera à s'exprimer. Le repli sur le cercle familial s'opère en effet dans une période de bouleversements sociaux intenses, engendrés par la révolution industrielle : l'idéal domestique traduit ainsi le refus du bruit, de la pollution, de l'agitation des grands centres urbains et le retour au mythe, largement recomposé, d'une vie « naturelle » dans une campagne préservée. Il exprime également une inquiétude morale face au monde des affaires, perçu comme aliénant et démoralisant. De fait, contraint de s'adapter aux nouvelles normes sociales, qui bouleversent les hiérarchies traditionnelles et entraînent un partage plus strict des tâches au sein du foyer (le modèle de la femme qui travaille aux côtés de son mari tendant alors à s'effacer dans les classes moyennes), l'homme, s'il veut asseoir son statut et obtenir la reconnaissance de ses pairs, doit endosser de nouvelles charges. Époux dévoué, père attentif, travailleur respectable, voisin accueillant et ami généreux : l'idéal masculin suppose de se conformer, avec plus ou moins de réussite, à ces multiples attentes. Cependant, au-delà de l'obligation sociale, c'est un véritable plaisir de la domesticité, une jouissance de l'intime, du confort et de la routine qui s'exprime. Le cercle clos de la famille nucléaire, de moins en moins troublé par les parents éloignés, les locataires de passage ou les apprentis, se définit de manière plus exclusive, ce qui se traduit, dans la géographie domestique, par une nouvelle répartition des pièces de la maison, dont l'usage est précisé, souvent en termes de genre. Les rites quotidiens, thé de cinq heures, accueil du père rentrant du travail, dîner en famille, prières en commun, loisirs partagés, prennent une importance nouvelle et trahissent la place centrale du *pater familias*, à la fois symbole d'autorité et de bienveillance, dans l'équilibre familial.

Pourtant, si le cercle familial, uni et chaleureux, résume l'image que les classes moyennes entendent donner d'elles-mêmes, et qui fut abondamment diffusée par la littérature et les arts – de Wilkie Collins à Dickens en passant par Patmore – avant de s'étendre progressivement aux autres sphères de la société, l'idéal de la domesticité n'en est pas moins marqué par les contradictions. Parmi celles-ci, on peut noter que la présence plus fréquente de l'homme à la maison suppose qu'il entretienne avec sa femme des relations harmonieuses, nourries par des centres d'intérêts communs, et supportées par une complicité nouvelle. Or, si le mariage d'amour est alors valorisé dans les familles bourgeoises, les modes d'éducation, comme l'envoi des jeunes garçons dans les *public-schools*, tout comme les discours sur la sexualité conduisent au contraire à séparer davantage les sphères masculine et féminine et à entretenir l'image de deux mondes totalement différents, incompréhensibles l'un à l'autre. Aussi les non-dit sur la sexualité engendrent-ils frustrations et incompréhensions, tandis que l'aura de mystère et de crainte qui entoure la figure du père entretient la distance, parfois involontaire, avec les enfants, situation encore accentuée par les exigences despotiques de certains patriarches fragilisés par les implica-

tions féminines du domaine familial et soucieux de réaffirmer leur autorité. Cependant, ces tensions, si elles sont déjà sensibles à la période *mid-victorian*, s'expriment alors rarement de front et ne percent que de manière allusive à travers les témoignages personnels. Il convient d'ailleurs de ne pas les généraliser. De fait, il faut attendre les années 1870 pour prendre la mesure, dans un contexte profondément modifié, notamment par la décrue de la pratique religieuse, du malaise parfois suscité par l'idéal de domesticité. Alors que, sous la pression féministe, et grâce à une série de réformes politiques et sociales, les droits des femmes progressent, et que l'émancipation progressive des enfants remet en cause l'autorité paternelle, l'homme prend ses distances avec le foyer, de plus en plus perçu comme le royaume du féminin, et tend à construire, de manière beaucoup plus systématique qu'auparavant, un univers homosocial, centré autour d'activités ou de lieux exclusivement masculins comme le club, le terrain de sport ou l'association artistique, professionnelle ou philanthropique. On assiste alors à la montée du célibat, à la valorisation, discrète, mais réelle, des relations homosexuelles, voire à la fuite vers l'armée, l'Empire et autres domaines réservés de la masculinité. Ainsi, le nouvel idéal masculin est redéfini en fonction de valeurs qui se veulent exclusivement viriles, tels l'héroïsme ou le goût de l'aventure, et qui impliquent de tourner le dos au monde autrefois sécurisant, mais désormais potentiellement anxiogène de la maison et de la famille.

Florence TAMAGNE

ABIGAIL GREEN,

*Fatherlands. State-Building and Nationhood
in Nineteenth-Century Germany,*
Cambridge University Press, 2001, Cambridge,
386 p., £ 45.00

Il ne s'agit pas comme on pourrait le croire d'une nouvelle contribution à l'histoire classique de l'unité allemande. L'important dans le titre, c'est le pluriel : que sont devenues *les patries* des Hanovriens, des Saxons et des Wurtembergeois pendant ce troisième

quart du XIX^e siècle où le mouvement unitaire remportait des succès décisifs ? En posant cette question, Abigail Green s'inscrit dans un courant historiographique récent, où la fondation de la nouvelle Allemagne apparaît non plus comme un processus linéaire, mais dans toute sa complexité, accompagnée de fidélités et de stratégies concurrentes. Décrire ces politiques délibérées de « constructions d'États » particuliers impose non seulement des allées et venues incessantes entre les trois pays concernés, mais aussi, en contre-point permanent, le rappel de la grande politique nationale. Le lecteur serait sans doute un peu désarmé par cet enchevêtrement, si l'auteur ne le guidait grâce à un appareil rhétorique très (parfois trop !) articulé d'introductions, transitions, conclusions partielles et globales. Le résumé de la thèse s'en trouve heureusement facilité.

Les trois États en question, Hanovre, Saxe et Wurtemberg, présentaient entre eux assez de ressemblances et de différences pour justifier une étude comparative. Trois États moyens par leur superficie et leur population, soumis à des dynasties qui avaient inégalement souffert ou profité des aléas de la période napoléonienne, inégalement affectés par la première industrialisation, mais connaissant tous une vive activité politique depuis la montée en puissance des courants libéraux. En réponse, assure A. Green, les trois royautes auraient opéré dans les années 1850 et 1960 un effort de « modernisation », plus timide à Hanovre et plus décidé à Dresde et à Stuttgart. À vrai dire, la chronique des cours n'autorise pas de conclusion bien ferme sur ce point : est-ce parce qu'un roi se promenait sans façon au milieu de ses sujets, ou qu'il inaugurerait pompeusement une ligne de chemin de fer, qu'il peut être qualifié de moderne ?

Les chapitres suivants sont plus convaincants. On assiste à la consolidation, parfois à l'invention délibérée des patriotismes locaux, grâce aux initiatives tantôt rivales et tantôt convergentes de certains conservateurs au pouvoir et de certains libéraux dans l'opposition. Tel ministre n'hésitait pas ainsi à financer des travaux d'histoire lancés par ses adversaires, mais qui pouvaient favoriser la fusion des régions récemment annexées, en identifiant l'ensemble de la population du royaume avec une ethnie (*Stamm*) remontant à la nuit des temps. L'introduction dans les manuels scolaires de l'histoire et de la géographie du royaume (*Realien*), parfois au détriment de la religion, devait concourir au même but. La coutume fort ancienne de l'érection d'une statue en l'honneur de quelque prince passé ou présent changeait de signification lorsque l'initiative provenait non plus de la maison royale mais d'un comité de citoyens. La non moins traditionnelle politique d'influence sur la presse progressait, elle aussi, en subtilité : certain officiel wurtembergeois avouait qu'« en matière de journalisme politique, l'important n'est pas l'argumentation mais la manière de colorer les faits », tandis qu'un de ses confrères saxons se disait prêt à laisser le grand journal de Leipzig émettre quelques idées libérales en politique intérieure, à condition de rester intransigeant sur la question nationale... Ce comportement assoupli aura sans doute permis à ces gouvernements partisans de la cause *großdeutsch* d'associer à sa défense même les membres de leurs oppositions internes. Et l'on retrouve une convergence analogue entre les défenseurs proclamés de l'« intérêt général » (entendons : de chacun de ces trois royaumes) et ceux de chaque micro-région, pour dessiner le réseau des chemins de fer : contrairement à une opinion bien établie, les nouvelles lignes auront renforcé l'unité de ces États particuliers plus que celle du territoire national.

Finalement s'est maintenu dans ces milieux officiels et dans ces oppositions bourgeoises un certain consensus patriotique (*vaterländisch*, par opposition au *national*), certes ébranlé par les défaites de 1866 face à la Prusse, et plus encore par les victoires de 1870-1871 en commun avec elle, mais dont on peut retrouver des traces ultérieures. Traces chez les électeurs, dont témoignent les succès prolongés du Parti Welf en Hanovre, du Parti Populaire wurtembergeois, et même de la Social-Démocratie saxonne, qui pouvait apparaître comme anti-prussienne aussi bien que comme anti-bourgeoise. Traces jusque chez certains intellectuels national-populistes, comme les animateurs des multiples courants folkloriques (*Heimatbewegung*) au tournant des deux siècles, ruralistes, xénophobes et antiberlinois. Cependant l'auteure ne va-t-elle pas trop loin lorsqu'elle conclut que « le nationalisme centré sur l'Empire allemand dominé par la Prusse n'a guère pris racine après 1871 dans les parties non-prussiennes de l'Allemagne » ?

D'une façon générale, chaque fois qu'elle s'interroge sur l'impact réel de ces politiques particularistes sur l'opinion publique, elle ne peut que répondre par des formules dubitatives : « il est possible que... », « sans doute... », etc. Et l'on ne doit pas se méprendre sur le titre du chapitre 7 : *Imagined Identities* ; bien qu'il s'ouvre sur l'interrogation : « Qu'est-ce que cela pouvait signifier d'être hanovrien, saxon ou wurtembergeois ? », ce chapitre pas plus que les autres n'est consacré à une exploration des consciences collectives, mais aux procédés employés pour les façonner. Pour cette période où la presse n'était encore que relativement libre et le suffrage universel tout juste fondé, l'histoire locale si minutieuse soit-elle apporte des certitudes sur les initiatives des pouvoirs, mais de simples hypothèses sur leur réception.

Pierre AYCOBERRY

HEINZ REIF (ED.),
*Adel und Bürgertum in Deutschland, vol. 2 :
 Entwicklungslinien und Wendepunkte
 im 20. Jahrhundert,*
 Berlin, Akademie Verlag, 2001, 295 p., 39,8 €.

Suite d'un premier volume consacré au XIX^e siècle paru en 2000, ce second volume dirigé par H. Reif, spécialiste de l'histoire de la noblesse, étend au XX^e siècle le questionnement initial sur les relations entre noblesse et bourgeoisie en Allemagne.

Précisons que les huit contributions de l'ouvrage couvrent essentiellement la période 1918-1933. On regrettera alors qu'aucun article ne s'attache à analyser les discours relatifs au concept d'élite dans l'Allemagne de l'après-1945, même si cette absence ne fait que refléter les lacunes de la recherche. D'autre part, bien des contributions consacrent de pertinents développements à la question du défi comme de l'attrait que représente le nazisme pour la noblesse, livrant ainsi de précieux jalons pour une histoire à écrire des rapports entre noblesse et National-Socialisme. Enfin la concentration sur la République de Weimar s'avère légitime car elle constitue une période de rencontres foisonnantes, paradoxales et inabouties entre noblesse et bourgeoisie, tout en constituant aussi l'ultime moment où aurait pu se mettre en place une élite nationale avant que l'arrivée au pouvoir des Nazis ne vienne sonner le glas de tels projets.

La problématique générale développée par H. Reif est la suivante : il s'agit de savoir si, avec quels acteurs et selon quelles conjonctures, l'on peut identifier en Allemagne un processus de formation d'une élite nationale (*Elitenbildung*) constituée de fractions de la bourgeoisie et de la noblesse. Pour ce faire, H. Reif prend ses distances vis à vis de la thèse du *Sonderweg* et récuse le modèle analytique « embourgeoisement de la noblesse-féodalisation de la bourgeoisie » pour inscrire sa démarche dans une triple perspective. Il considère premièrement que le maintien de la noblesse allemande aux sommets du pouvoir ne relève pas uniquement de ses capacités d'adaptation mais aussi des attitudes de la bourgeoisie à son égard, et qu'à ce titre, l'histoire de la noblesse doit être envisagée comme celle de ses relations à la bourgeoisie. Deuxièmement, cette *Elitenbildung*, H. Reif la définit autant comme un processus de rencontres et d'alliances que comme la nécessaire élaboration par la noblesse et la bourgeoisie d'orientations politiques visant à canaliser les tensions nées de la société moderne. Enfin, il s'agit de déterminer ce que la culture nobiliaire peut apporter de spécifique à la fusion des élites. Aussi, en référence au concept de *Bürgerlichkeit*, H. Reif forge celui d'*Adligkeit* (nobilité) mettant au jour ce qui constitue l'identité et la force culturelle de la noblesse, mais aussi les éléments qu'elle partage avec la bourgeoisie et que cette dernière reconnaît comme susceptibles de contribuer à la formation d'une élite mixte.

Si le XIX^e siècle se caractérisait par une phase de rapprochement puis de distanciation entre noblesse et bourgeoisie, la première moitié du XX^e apparaît au contraire comme une période au sein de laquelle il s'avère difficile de repérer des tendances bien définies. En effet, les rencontres et tentatives de rapprochement entre les deux élites se tiennent sous des auspices qui les rendent inopératoires et à terme les condamnent. L'histoire de la *Elitenbildung* au XX^e siècle est donc celle d'un échec. Trois facteurs présents en filigrane dans l'ensemble des contributions, jouent un rôle fondamental. Premièrement, cette période de ruptures politiques, sociales et économiques qu'est la République de Weimar éprouve non seulement durement noblesse et bourgeoisie (plus encore la noblesse qui, avec la chute de la monarchie, perd privilèges et positions politiques) mais surtout les fait glisser vers un radicalisme politique qui, s'il a beau être partagé, représente néanmoins un lieu factice de rencontres, incapable de proposer des ententes ou des projets politiques cohérents et tournés vers l'avenir. Deuxièmement,

l'échec du rapprochement entre noblesse et bourgeoisie est moins dû au fait que les deux élites sont demeurées trop fortes, comme il est communément admis, mais au contraire à leur fragmentation, notamment en matière économique, ce qui rend ainsi impossible la détermination de consensus. Enfin, il est frappant de constater qu'entre l'Empire et la République de Weimar, les habillages théoriques sont demeurés identiques : les concepts de *neuer Adel* ou d'*Aristokratie* continuent, toute la période durant, d'être le point de référence des discours, ce qui a pour conséquence de relégitimer constamment la noblesse au détriment de la bourgeoisie et de figer le débat sur des conceptions qui ne sont plus adaptées, au détriment d'une réflexion centrée sur la notion plus fonctionnelle et plus intégratrice d'élite. Cette continuité conceptuelle s'avère d'autant plus pernicieuse qu'elle rejoint les prétentions d'une noblesse à ne pas abdiquer son rôle dirigeant et à tout faire pour conserver une prééminence sociale et politique.

Cette relégitimation de la noblesse apparaît particulièrement patente à la lecture des deux contributions consacrées au corps des officiers. Il en ressort (à défaut d'une étude parallèle sur la haute administration) que l'armée représente le lieu où s'est le mieux accompli le rapprochement culturel entre noblesse et bourgeoisie. À travers l'exemple du général Wilhelm Groener, M. Stonemann montre que loin d'être dominé par un ethos féodal, le corps des officiers de la fin de l'Empire est au contraire traversé par un courant de forte professionnalisation qui s'impose à tous, nobles comme roturiers, et tend à rendre de plus en plus insignifiantes les différences d'origine sociale. L'élément nobiliaire joue en revanche un rôle, mais uniquement en termes de production d'identité, dans la mesure où l'armée se réapproprie des formes traditionnellement aristocratiques de représentation afin de fondre les individus dans un modèle culturel fédérateur. Dans son article sur l'armée de la République de Weimar, M. Funck tend davantage au contraire à réévaluer la place de la noblesse. D'une part, il montre que la noblesse a su se faire une place au sein de l'armée républicaine en épousant le modèle du *Bürosoldat* et que bien des éléments d'une culture aristocratiques demeurent, même si les critères de compétence et professionnalisation tendent à devenir centrales. D'autre part, en travaillant à partir de la notion de *Militäradel* (noblesse militaire), M. Funck inclut dans son analyse autant les officiers nobles d'active que la masse des officiers exclus de leurs rangs ou de nobles sans profession faisant l'expérience du déclassement. Or, et c'est là l'aspect fondamental de son article, ces derniers semblent de plus en plus dans l'agitation politique et l'extrémisme et contribuent ainsi à déstabiliser la noblesse et l'armée, en les faisant glisser à leur tour dans la radicalisation politique. S. Malinowski observe un processus analogue de radicalisation mais aussi de fragmentation interne et externe des élites dans son étude de deux associations très influentes dans les années 1920-1930, la *Deutsche Adelsgenossenschaft* (Association de la noblesse allemande) d'une part, le *Deutscher Herrenklub* (littéralement : Club allemand des « Messieurs ») d'autre part. En effet, la radicalisation ne touche pas l'ensemble de la noblesse dans les mêmes proportions et sa division entre une petite noblesse paupérisée et une noblesse foncière ou de la fonction arrivant à conserver ses positions, représente l'une des raisons de l'échec du rapprochement politique entre noblesse et bourgeoisie. La *DAG* qui regroupe essentiellement une petite noblesse n'acceptant pas son déclassement, devient rapidement le forum des rancœurs nobiliaires et verse dans une idéologie nationaliste et antisémite aboutissant à une définition biologique de la noblesse, révélant ainsi des affinités avec l'idéologie nazie. Si de telles attitudes détournent la bourgeoisie de la noblesse, le très élitiste *DHK*, lui, mène une politique contraire. Regroupant la fine fleur de l'aristocratie et des membres éminents du monde de la diplomatie, de la politique et

des affaires, ce club cherche à établir des ponts et un minimum de consensus politique entre noblesse et bourgeoisie, notamment en se constituant en réservoir de forces et d'idées pour la nouvelle droite. Mais la pression de la petite noblesse comme les succès nazis mettront à bas ses efforts. W. Zollitsch semble plus sceptique vis-à-vis de la thèse de la puissance destructrice émanant de la radicalisation politique de la petite noblesse. Pour lui, ce sont avant tout les divisions héritées du XIX^e siècle, accentuées encore sous la République de Weimar, qui expliquent l'échec de la coopération politique entre noblesse et bourgeoisie. À l'exemple de la noblesse foncière, il démontre que dans le contexte de crise généralisée des années 1930, les deux élites n'arrivent pas plus à s'accorder dans l'élaboration d'une politique conservatrice que sur la défense des intérêts agraires ou la définition de points de convergence entre agriculture et industrie.

L'exemple du *DHK* témoigne que s'il est un point sur lequel noblesse et bourgeoisie se rejoignent, c'est sur celui de l'antidémocratie et de l'autorité et plus particulièrement de la figure du chef. À l'exemple de la fuite de Guillaume II en Hollande, M. Kohlrausch décrit comment, dans les années 1920, la loyauté et l'idée monarchiste s'estompent aussi bien dans les rangs de la bourgeoisie que de la noblesse et que les deux élites appellent désormais à l'avènement d'un chef autoritaire et omnipotent, qu'elles croient trouver en Hindenburg, avant d'adhérer de plus en plus à une idéologie du *Führer*. Sur ces bases, A. Schildt émet l'hypothèse, sujette à caution, que rien ne différencie les deux élites dans leur combat politique et qu'elles se rencontreraient ainsi dans les mêmes termes et avec les mêmes objectifs dans les putschs contre-révolutionnaires du début des années 1920 et notamment au sein du putsch Kapp-Lüttwitz.

Avec les deux dernières contributions, on quitte les approches politiques pour aborder des problématiques plus culturelles. G. Müller analyse ainsi la diffusion de l'idée européenne et les discours sur la formation d'une « nouvelle aristocratie » que propagent les deux mouvements paneuropéens animés par le prince Karl von Rohan (*Europäischer Kulturbund*) et le comte Richard Coudenhove-Calergi (*Panuropa-Bewegung*). Il en ressort deux aspects principaux. L'idée européenne a bien constitué un lieu de rencontre où noblesse et bourgeoisie ont su surmonter leurs oppositions. Mais cette rencontre se fait entre des fractions précises : une élite des affaires aux visions antibolcheviques d'une part, et une aristocratie catholique, sud-allemande/autrichienne ainsi qu'une noblesse mondaine proche des milieux culturels, d'autre part. Surtout l'idée européenne que propagent les deux mouvements est celle d'une Europe non-démocratique, où les éléments corporatistes et religieux l'emportent sur le libéralisme et le pluralisme occidental. Deuxièmement, leur conception de l'élite trouve son ancrage dans le codex nobiliaire : il s'agit moins de former une nouvelle élite qu'une nouvelle noblesse définie ici moins par des prétentions politiques que par des critères esthétiques, celle d'une aristocratie de la culture (*Geistesaristokratie*). E. Conze dans son étude des relations entre noblesse et résistance conservatrice au nazisme, à l'exemple de l'attentat du 20 juillet 1944, met lui aussi au jour la surprenante continuité des pratiques et de l'idéologie nobiliaires dans les projets politiques des conjurés. Certes, la volonté de se débarrasser d'Hitler et d'œuvrer à une reconstruction de l'Allemagne cimente ici nobles et non-nobles. Néanmoins, ce sont des concepts empruntés à la culture nobiliaire qui servent à la définition de la nouvelle élite à mettre en place. Or, pensée comme une « élite des meilleurs », elle se trouve, une fois de plus, en porte-à faux vis-à-vis de la société de masse qu'il s'agit moins d'intégrer dans un ordre politique démocratique que dans un projet corporatiste et autoritaire de société.

Comme on le voit, cet ouvrage comble non seulement de nombreuses lacunes et ouvre de nouvelles pistes de recherche, mais propose aussi par ses présupposés d'investigation une vision renouvelée de l'histoire de la noblesse et de la bourgeoisie allemande de la première moitié du XX^e siècle. Sa portée dépasse néanmoins le seul cas allemand, car il peut aussi être lu comme une réflexion sur la réaction et les peurs des élites européennes traditionnelles face à la société moderne et ses crises.

Thierry JACOB

PHILIPPE DARRIULAT,

Les patriotes. La gauche républicaine et la nation, 1830-1870,

Paris, Seuil, 2001, 329 p., 23 €.

Ce livre prend place parmi ceux qui, depuis quelques années, ambitionnent de renouveler l'histoire politique du XIX^e siècle en ajoutant aux apports successifs de l'histoire des idées puis des mentalités un «second degré», revendiqué déjà par Maurice Agulhon dans sa grande étude pionnière de la symbolique républicaine. Une histoire où le processus de formation de l'opinion n'est plus étudié seulement comme le déplacement de grandes lignes idéologiques au gré de l'événement, mais aussi comme l'évolution de sensibilités collectives. Le titre et le sous-titre de ce livre en délimitent avec simplicité l'objet, dont la nouveauté résulte surtout de la confusion qui s'est installée autour de la notion de républicanisme, à la fois tradition longuement sédimentée et invocation rituelle dans les débats présents. Que l'amour de la patrie fût, dans la première moitié du XIX^e siècle, et jusqu'à l'enthousiasme belliqueux, le premier signe d'appartenance à la famille républicaine, c'est une vérité qui, pour les hommes de ce temps, allait de soi, mais que l'imprégnation pacifiste, au long du siècle suivant, a peu à peu fait oublier. C'est donc la première utilité du présent travail que de la remettre en lumière. Dans *César Birotteau*, dont l'action est située en 1819, Balzac rappelle que «les gens de l'Opposition voulaient avoir le monopole de l'amour du pays. Permis aux royalistes d'aimer le Roi, mais aimer la patrie était le privilège de la Gauche: le peuple lui appartenait». Et c'est encore, Philippe Darriulat a raison de le souligner avec force, le refus de la capitulation face à l'envahisseur prussien qui provoque l'insurrection parisienne de 1871.

Cet amour est passé, dans les quarante années auxquelles se limite son étude, des Trois Glorieuses aux lendemains du 4 septembre, par des moments, également intenses, d'espérance messianique et de désenchantement. Philippe Darriulat s'attache à en suivre l'évolution complexe et accidentée, avec le souci d'en faire ressortir, à chaque étape, les nuances et, le cas échéant, les contradictions. Appuyée sur des ouvrages classiques comme ceux d'Iouda Tchernoff et de Georges Weill, son analyse fait une large place à trois types de sources: la presse – il a dépouillé avec soin *Le National*, *La Tribune*, *La Réforme*, puis *L'Homme*, organe des proscrits du 2 décembre –, les écrits des principaux acteurs, des *Mémoires* de Guizot aux *Lettres d'exil* de Quinet, enfin les nombreuses brochures où la vivacité du sentiment n'a d'égale que celle de la polémique. Il a su faire entendre ces voix multiples, et son éditeur a eu le mérite de le laisser citer ces textes aussi souvent et aussi longuement qu'il le jugeait souhaitable. Insistons-y: il n'est plus si fréquent de pouvoir disposer d'une pareille latitude. À certains égards, ce livre s'apparente à une anthologie de textes, souvent rares, commentés avec autant de compétence que de modestie.

La tendance dominante de l'évolution qu'il retrace est le passage du patriotisme de l'âge romantique à l'âge positiviste. La génération républicaine de 1870 en marche vers

le pouvoir ne regarde plus la France comme la mère de la révolution universelle; elle n'en est pas moins celle qui, en refusant la rupture brutale avec le passé monarchique, a rendu possible une cohésion accrue de la nation, première condition du coûteux effort de guerre de 1914-1918. Bien connue, cette trajectoire n'a pas la linéarité prévisible qu'une démarche régressive inciterait à lui prêter. Les denses années de la II^e République apparaissent plus que jamais comme décisives, tant pour ce que l'échec de la démocratie a condamné de rêves devenus dogmes que pour les possibles qu'il a ouverts, du fait de la dispersion des opposants au régime du coup d'État. Après avoir décrit dans toutes leurs variantes l'élan belliqueux qui portait les républicains français à vouloir prendre les armes au service de toute cause de nature à imposer la révision des traités de 1815 – disposition ambiguë, puisque le retour aux « frontières naturelles » n'était pas toujours compatible avec le soutien aux insurrections nationales : le cas de la Belgique est ici exemplaire –, puis la passion anglophobe d'où est sorti, sous la monarchie de Juillet, un militantisme colonial non moins ambigu, Philippe Darriulat montre bien l'importance du tournant doctrinal que représente, le 4 mars 1848, le *Manifeste à l'Europe* de Lamartine. Fondateur d'un patriotisme défensif, ce texte célèbre « sonne le glas du vieux principe de la propagande révolutionnaire », avant que la manifestation du 13 juin 1849 contre le tour que prenait l'expédition de Rome ne vînt achever de briser l'unité des républicains. La postérité immédiate du Manifeste, toutefois, reste révélatrice des tensions contradictoires qui accompagnent le passage d'une tradition à une autre. Pour les nostalgiques de la République universelle sous l'Empire, la politique extérieure du poète a manqué au devoir de solidarité entre les peuples. Et pourtant, en dépit du changement de regard sur l'Autriche qui, adversaire principale en 1848, aurait pu faire après 1866 une alliée acceptable, les futurs fondateurs de la III^e République renouent avec la conception de Lamartine, quoique leur idéologie se soit sensiblement éloignée de la sienne. L'autre grande conséquence de la désunion des quarante-huitards est l'organisation, à côté du « parti républicain » et en rupture avec lui, du socialisme internationaliste, pour qui l'appartenance au prolétariat importe plus que la citoyenneté nationale. Philippe Darriulat rend compte de la radicalité des attaques portées par Marx et Proudhon contre l'idée de l'État-nation, nonobstant les divergences qui les séparent. Car les chemins de l'opposition à Louis Bonaparte ne mènent pas tous au même point. Il y a loin du vieux Barbès écrivant à George Sand, de sa prison de Belle-Île, au début de la guerre de Crimée, qu'il fait « des vœux ardents pour que les Russes soient battus par nos petits soldats », au jeune Ernest Cœurderoy (1825-1862), parti en guerre contre les chauvins et qui n'espérait plus que dans la mort des patries. L'aventure mexicaine suscite cependant une dénonciation plus unanime de la guerre de propagande, et par là précipite la remise en question de la légende napoléonienne. On eût aimé voir mentionnés ici les noms d'Erckmann et Chatrian, dont les « romans nationaux » ont tant fait, avec la bénédiction de Lamartine, pour rendre sensible au peuple la différence entre patriotisme et bonapartisme.

La rapidité même du parcours rend inévitables quelques lacunes de ce genre. La partie consacrée aux « identités » républicaines peut sembler, ici ou là, allusive ou convenue. Il aurait aussi été juste de rendre plus sensible, à la fin du livre, la conscience qu'ont eue certains témoins, comme Littré, de la régression intellectuelle et morale à laquelle conduisait la victoire prussienne de 1870-1871 : pour les républicains humanitaires et pacifiques des années 1860, Victor Hugo en tête, remplacer les idéaux de fraternité entre les peuples par les devoirs militaires ne pouvait qu'être une révision déchirante. Aussi bien, c'est là, pour le livre de Philippe Darriulat, le défaut de ses qualités. Il rend

accessible en 280 pages une information dense et précise qui aide à corriger bien des idées reçues. Son objet même le fait sortir de la catégorie des livres recommandables aux seuls spécialistes d'histoire.

Jean-François CHANET

FABIENNE BOCK,

Un parlementarisme de guerre 1914-1919,

Paris, Belin, 2002, 351 p.,

Le fonctionnement des institutions républicaines pendant la Grande Guerre avait été étudié il y a déjà longtemps par Pierre Renouvin et, plus récemment, Georges Bonnefous, mais les dernières générations d'historiens ont négligé ce sujet, lui préférant l'histoire sociale et culturelle. On ne peut donc que se réjouir de le voir repris, d'un œil neuf, à partir de sources de première main, notamment les procès-verbaux des commissions parlementaires, dans un ouvrage de taille raisonnable et qui se lit bien.

Le gouvernement de guerre pose deux grandes questions : le partage des compétences entre pouvoirs civil et militaire, et entre pouvoirs exécutif et législatif. C'est à la seconde que s'attache Fabienne Bock. On ne lui reprochera donc pas de ne pas avoir étudié la première : son propos n'était pas d'analyser la militarisation initiale des pouvoirs et leur reconquête par les autorités civiles. En revanche, en analysant le fonctionnement du régime parlementaire, elle éclaire bien comment députés et sénateurs ont aidé le gouvernement à s'imposer au commandement et à établir un nouvel équilibre des pouvoirs.

L'histoire commence par un effacement des Chambres après la session extraordinaire, du 4 août 1914. Le départ du gouvernement et son maintien à Bordeaux après la victoire de la Marne auraient dû être approuvés par le Parlement, de même que l'établissement de la censure. Mais le gouvernement tient à laisser les coudées franches à l'état-major, et il attend la fin de décembre pour réunir de nouveau députés et sénateurs. Il y est contraint à la fois par la pression des parlementaires mécontents d'être tenus à l'écart, et par les nécessités budgétaires : impossible de disposer légalement de crédits pour l'année qui vient sans un vote des Chambres dont c'est la prérogative. Les députés adoptent à l'unanimité les crédits demandés, mais, dans l'incertitude des circonstances, il s'agit seulement de six-douzièmes provisoires. Le gouvernement doit donc revenir devant le Parlement au terme de la session ordinaire de 1915, en juin, et il n'obtient que trois-douzièmes supplémentaires : il comprend l'avertissement et renonce désormais à ajourner les Chambres qui siègeront pendant toute la durée du conflit comme elles l'entendront.

Pendant toute la guerre, les chambres continuent à tenir des séances publiques, huit à dix fois par mois pour les députés en 1915, six pour le Sénat. La vie parlementaire continue donc, et elle s'intensifie même les années suivantes, avec ses interpellations et ses crises ministérielles. On vote des lois – 248 en 1915-1916 – et d'abord les lois de Finances, de façon très consensuelle et à de larges majorités. Certaines de ces lois, celles par exemple qui suppriment les Conseils de guerre spéciaux ou organisent la défense des accusés devant les Conseils de guerre, ou encore les lois Dalbiez et Mourier sur les effectifs de l'armée, ont pourtant un rapport direct avec les événements militaires. Mais on ne pouvait évidemment discuter en séance publique de la guerre. Le contrôle parlementaire devait donc trouver d'autres voies.

Les lois constitutionnelles prévoient la possibilité pour les Chambres de se réunir en comité secret. Cette mesure est finalement mise en œuvre au milieu de 1916 malgré

les réticences du gouvernement ; plusieurs comités secrets se tiennent jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Clemenceau qui y est hostile. Mais, plus que par ces séances exceptionnelles, c'est par le travail de ses grandes commissions que le Parlement exerce son contrôle. Là réside l'apport le plus neuf et le plus riche de Fabienne Bock. La commission sénatoriale de l'Armée, qui se réunit 113 fois en 1915, joue un rôle décisif dans l'intensification des fabrications de guerre, voyant plus grand – et plus juste – que l'état-major. Les députés imposent au gouvernement, en décembre 1915, la création d'une commission des Marchés, qui s'attache à contrôler les conditions financières des contrats de tous ordres passés par l'État : achat d'armes et de munitions aussi bien que de blé. L'auteur analyse également le travail des autres commissions, dont l'importance donne à leurs présidents un poids considérable. Seule la commission des Affaires étrangères est relativement effacée. Sous Clemenceau, le pouvoir des commissions s'affaiblit car le président du Conseil dispose d'une majorité robuste qu'il entretient en assistant souvent aux séances de la Chambre ou du Sénat, malgré ses obligations. Les commissions cessent donc d'être le lieu discret où s'exerçait l'influence des parlementaires sur la conduite de la guerre.

Les commissions, cependant, ne pouvaient travailler sans informations et, si elles voulaient en contrôler l'action, elles ne pouvaient se contenter de celles que leur fournissaient les services. Le centre de cette histoire est donc la conquête, par les parlementaires, d'un droit d'enquête sur ce qui se passe aux armées. Rigoureusement refusée par Joffre et par Millerand, cette liberté d'enquêter s'élargit progressivement et s'affirme, constituant l'un des éléments essentiels de la reprise en mains par le pouvoir civil du contrôle des armées. F. Bock analyse les étapes et les circonstances de cet élargissement du contrôle. Chemin faisant, elle fait apparaître les préjugés et l'antiparlementarisme des officiers qui exercent de véritables brigades sur les députés mobilisés, ou entravent les visites des parlementaires qu'ils n'aiment pas, alors qu'un Clemenceau voit ce qu'il veut sans avoir besoin d'autorisation officielle.

Un dernier sujet a intéressé l'auteure : le statut personnel des parlementaires – des députés surtout, vu l'âge des sénateurs – face aux obligations militaires. Les lois organisant la conscription n'ont pas réglé cette question, qui met en jeu deux normes républicaines fondamentales et incompatibles. D'une part, l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt du sang exige que les députés suivent le sort commun sans bénéficier d'aucune mesure spéciale. D'autre part, l'élu du suffrage universel est le représentant de la nation et la supériorité du pouvoir civil sur l'armée voudrait qu'il reste au Parlement, où il est irremplaçable. En fait, la question n'a jamais été tranchée ni pendant la guerre, ni par la suite, et l'on s'est contenté d'un compromis pragmatique : les députés ont été mobilisés, et ils ont été mis en congé pour siéger, souvent de façon définitive. Mais quelques-uns ont choisi d'aller et venir entre la Chambre et l'armée, au grand dam de leurs supérieurs.

Au total, on voit la richesse et les limites de l'ouvrage. Ce n'est sans doute pas l'« événement historiographique » qu'annonce J.-J. Becker dans sa préface, mais c'est assurément un bon livre qui tient les promesses de son titre et rappelle à point nommé l'importance de l'histoire politique pour qui veut comprendre comment et pourquoi la France a tenu.

ALAIN CHATRIOT,

La démocratie sociale à la française.

*L'expérience du Conseil national
économique,*

Paris, La Découverte, 2003, 419 p, 26 €.

Cet ouvrage porte sur une institution relativement méconnue de l'entre-deux-guerres : le Conseil national économique (CNE), créé en 1925 par le Cartel des gauches et supprimé par Vichy en 1940.

L'objectif de l'auteur est de dépasser la description, selon lui purement juridique, de certains travaux précédents, de faire du CNE « un objet d'histoire politique de l'administration », grâce à une histoire qui refuse les limitations sous-disciplinaires et qui s'attache à décrire au plus près les pratiques des acteurs.

L'ouvrage est divisé en quatre parties répondant à quatre questions : « Comment représenter la société dans un Conseil national économique ? Comment se construit progressivement une institution légitime ? Quel type d'expertise et de politique économique est porté par le Conseil ? Comment enfin le CNE peut-il être un lieu de négociation pour le conflit social ? »

La première partie n'est pas la plus originale. Après avoir retracé la genèse du CNE, où se combinent réflexions de juristes et de sociologues et crise des formes de la représentation politique, Alain Chatriot s'attache à une question centrale, celle de la composition du conseil et de sa légitimité. Il montre bien que la désignation des associations et syndicats au CNE procède d'une tension entre logique comptable (le nombre d'adhérents) et logique d'activité (rapports et rôle joué dans la défense de la profession) et que la décision d'accueillir ou non une association dans l'institution est fondée sur un travail scientifique de nature économique à partir de données précises et fiables. Le traitement des nombreuses réclamations montre aussi à quel point l'instance est perçue par les différents acteurs comme un lieu de légitimation.

Plus neuve, la deuxième partie est centrée sur l'organisation interne du CNE, tout entier dominé par la figure de Georges Cahen-Salvador qui en sera le secrétaire général du début à la fin, et sur la conquête progressive d'une légitimité discutée. Si le CNE n'est pas un Parlement économique, ce n'est pas seulement parce qu'il ne possède qu'un rôle consultatif, c'est aussi parce que ses méthodes de travail sont très différentes de celles en usage dans les Chambres. Les exposés sont clairs, les discussions brèves et les votes rapides. Initialement discutée, voire contestée par certains, la légitimité du CNE s'acquiert progressivement par la qualité du travail de rapporteurs en nombre grandissant, souvent membres du Conseil d'État mais, ajoute Chatriot, c'est d'abord dans l'articulation — qui est aussi une tension — entre cet appel aux compétences et la fonction de représentation des intérêts que se construit cette légitimité.

La troisième partie porte sur l'expertise et les enquêtes réalisées par le CNE, notamment celles réalisées sur le logement, l'outillage national, la rationalisation ou encore sur les conventions collectives, objet du fameux rapport Laroquer de 1934. À partir de 1930, la pratique des questionnaires vient s'ajouter aux auditions et à la constitution des commissions spécialisées. L'originalité des rapports réside dans le fait qu'ils ne sont pas de pures expertises, mais qu'il s'agit de synthèses négociées en vue de l'adoption de conclusions. Dans cette partie, l'auteur met aussi en évidence la place prise par le CNE dans le débat sur les ententes et « l'économie disciplinée », terme préféré à celui d'économie dirigée. On regrettera ici que l'auteur n'ait pas cherché à mesurer davantage l'influence des travaux du CNE sur la politique économique et sociale de la France.

La quatrième partie est sans doute la plus neuve et la plus intéressante. Elle traite en effet du rôle joué par le CNE dans l'application des lois sociales de 1936 : semaine de

40 heures, négociation collective, conciliation et arbitrage obligatoire des conflits du travail, dans une atmosphère beaucoup moins consensuelle qu'auparavant et avec une institution renouvelée autour de 20 sections professionnelles qui y jouent un rôle clef. L'auteur confirme ainsi ce que l'on pressentait, à savoir que les désaccords patronat-syndicats sur le degré de souplesse de l'application des 40 heures n'empêchent pas les sections professionnelles d'être plus unanimes sur la nécessité d'étendre largement les conventions collectives, le patronat étant soucieux d'harmoniser les conditions de la concurrence entre employeurs. Sur le rôle social du CNE, l'auteur aurait cependant gagné à comparer les avis du CNE avec les décisions finales des pouvoirs publics, ne serait-ce que pour vérifier l'affirmation des représentants patronaux importants du Conseil contestant l'importance du rôle de ce dernier dans les procédures d'extension des conventions collectives et l'application diversifiée de la loi des 40 heures.

Très solidement documenté, clair, bien structuré, d'une bonne lisibilité, même si certains développements auraient mérité une approche plus synthétique, le livre de Chatriot nous apprend beaucoup sur une institution injustement oubliée. Il permet surtout de mettre en lumière, comme le souligne Pierre Rosanvallon dans sa préface, que le modèle républicain n'a jamais été véritablement pur, s'accommodant d'une représentation des intérêts qu'il appelait lui-même de ses vœux, tout en la cantonnant à des fonctions consultatives.

Jean-Pierre LE CROM

MECHTILD GILZMER, CHRISTINE LEVISSE-TOUZE, STEFAN MARTENS (ED.),
Les femmes dans la Résistance en France,
Actes du colloque de Berlin,
8-10 octobre 2001,
 Paris, Tallandier, 2003, 430 p., 22 €.

À l'initiative conjointe du Mémorial de la Résistance allemande de Berlin et du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque/Musée Jean Moulin de Paris, s'est tenu un colloque à Berlin du 8 au 10 octobre 2001, dont les actes sont publiés dans le présent ouvrage, agrémentés d'une

importante bibliographie. Il s'agissait d'appréhender la question de la place des femmes dans la Résistance en provoquant les regards croisés de chercheurs allemands et français, germanistes et historiens, ainsi que d'éminents témoins, protagonistes de l'action passée, comme Lucie Aubrac, Marie-Jo Chombart de Lauwe et Rosette Peschaud. Partant du constat du relatif décalage qu'a subi ce sujet par rapport à l'historiographie générale de la Résistance, et tout en soulignant la spécificité de la participation des femmes aux multiples formes qu'a pris le combat clandestin, les travaux se sont attachés à interroger, d'une part, les raisons de ces lacunes et, d'autre part, les spécificités de cette action féminine, avant d'aborder la délicate question des enjeux de mémoire. L'ouvrage se compose de quatre parties. La première fait le point sur les perspectives de recherche, la seconde interroge les spécificités de la résistance des femmes, la troisième concerne le champ particulier de l'emprisonnement, de l'internement et de la déportation, tandis que la quatrième est consacrée aux enjeux de mémoire provoqués par cette histoire, en France comme en Allemagne.

Chacun des intervenants s'accorde à reconnaître la difficulté à saisir l'objet d'étude car les femmes ne constituent pas une catégorie particulière dans les sources disponibles concernant l'histoire de la Résistance. Pour Paula Schwartz, « les bases d'une légitimité relative de l'histoire des femmes sont dorénavant acquises » malgré l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir en vue d'une meilleure connaissance de leur place dans la

Résistance. Seule l'historiographie communiste s'est attachée, pour des raisons politiques, à l'évocation des femmes au sein des organisations de résistance. En dehors d'actions spécifiques et spectaculaires comme les très nombreuses manifestations de ménagères, spontanées et/ou organisées par le Parti communiste durant l'Occupation, étudiées par Jean-Marie Guillon, les actes d'opposition des femmes relèvent bien souvent de la sphère privée et du quotidien et demeurent, par conséquent, rarement repérables parce qu'elles ne sont pas isolées de la vie ordinaire. Dominique Veillon rappelle leur rôle essentiel, tendu entre deux pôles, le quotidien et le politique, notamment dans les services sociaux des mouvements de Résistance, dans l'aide matérielle et morale apportée aux résistants et à leur famille ou dans le sauvetage des juifs. « C'est en tant que mères, épouses, gestionnaires du foyer, dit-elle, qu'elles s'insurgent contre cette situation et font irruption dans la vie publique ». La presse clandestine rédigée par les femmes, comme *La Ménagère du Pas-de-Calais* ou *La Franc-Comtoise*, étudiée par Julia Ebbinghaus, s'inscrit dans cette dualité entre le privé et le public.

Si quelques grandes figures féminines émergent comme Berty Albrecht ou Danièle Casanova, il reste à évaluer de manière précise le rôle des femmes, nombreuses et inconnues, de la Résistance vue d'en bas. Comme le souligne Laurent Douzou, dans le sillage des travaux de l'historien anglais H.R. Kedward, « les femmes anonymes portent témoignage exactement comme elles ont résisté : du seuil de la porte ». Cette discrétion essentielle, qui n'entache en rien l'efficacité réelle de leurs actions, vient encore accroître, aujourd'hui, la difficulté non seulement à les dénombrer mais également à connaître leur place dans le monde résistant à forte dominante masculine. Contribution originale et neuve, Christine Levisse-Touzé, par une approche prosopographique limitée à quelques cas, évoque le parcours singulier des 430 femmes engagées dans le Corps féminin des volontaires françaises des Forces françaises libres – où l'on trouve entre autres Joséphine Baker – « pionnières dans un domaine jusque-là réservé aux hommes, dit-elle, elles ont participé à la guerre en étant très exposées au feu, sans être pour autant combattantes en tant que tel ». Suit le passionnant témoignage de Rosette Peschaud, conductrice d'ambulance de la 2^e DB, sur les « Rochambelles », issues du groupe Rochambeau (au total une soixantaine d'ambulancières), créé à New York par Florence Conrad en 1943 et intégré dans la 2^e DB. Anne Grynberg étudie l'engagement multiforme de six femmes juives dans la Résistance, impliquées dans le combat contre le nazisme, tandis que Barbara Vormeier se penche sur quatre destins de femmes allemandes, résistantes en Allemagne dès 1933, puis en exil, dans la Résistance française, empruntant à son tour le mode prosopographique.

Seule la répression tend à opérer une distinction objective entre hommes et femmes, permettant une approche plus méthodique de la question, à travers les sources pénitentiaires récemment exploitées. Corinne Jaladieu prend appui sur des sources fiables pour mener une étude qualitative et quantitative des détenues politiques du gouvernement de Vichy, emprisonnées dans les centrales de Rennes en zone nord et d'Eysses (Lot-et-Garonne) en zone sud. L'intervention de Mechtild Gilzmer traite du phénomène plus global de la Résistance des femmes internées en France à partir des données disponibles concernant les camps d'internement de femmes de Rieucros et de Brens, considérant ainsi « l'internement comme une sorte de point de cristallisation qui structure la résistance dans le temps, en une résistance avant, pendant et après l'internement ». Marie-José Chombart de Lauwe, ancienne déportée, témoigne du fait que la Résistance se poursuit après l'arrestation et l'internement en évoquant le cas des Françaises de Ravensbrück.

L'un des apports essentiels de ce colloque tient aux aspects comparatifs nouvellement abordés par Florence Hervé à propos de la résistance des femmes en France et en Allemagne. Soulignant au préalable les conditions différentes de combat clandestin, elle parvient à cerner un certain nombre de critères communs dont l'origine ouvrière des mouvements de Résistance auxquels participe une grande partie des recrues féminines allemandes et françaises. Deux interventions centrées sur les enjeux de mémoire viennent clôturer l'ensemble des travaux, celle de Sandra Fayolle consacrée au culte de la figure héroïsée de Danielle Casanova dans la mémoire et la culture communistes d'après-guerre, et la contribution de Peter Steinbach, éminent spécialiste de la Résistance allemande, sur « la transmission de la mémoire et de l'histoire ». L'ensemble des textes publiés montre la richesse des récents développements d'un nouveau champ d'investigation, prometteur, qui s'ouvre aux chercheurs de la Seconde Guerre mondiale.

Alya AGLAN

ROBERT BELOT,

Henri Frenay. De la Résistance à l'Europe,
Paris, Le Seuil, 2003, 750 p., 26 €.

Henri Frenay et Berty Albrecht symbolisent, à eux deux, les heures à la fois les plus lumineuses et les plus tragiques de la geste résistante. L'influence qu'ils exercent l'un

sur l'autre permet de comprendre les ressorts intimes de la première résistance qui s'organise sur le territoire de la France occupée. Moins nationaliste germanophobe qu'il n'y paraît, plus ouvert sur les réalités politiques et géopolitiques de l'Europe des années 1930 – grâce à son passage au Centre d'études germaniques de Strasbourg –, le personnage d'Henri Frenay se présente de manière plus nuancée et plus complexe que dans l'historiographie connue. Il doit à Berty Albrecht une déviation d'itinéraire qui aurait dû le conduire, de l'École de guerre au Deuxième Bureau, vers une carrière militaire classique, qui s'annonçait sans aucun doute prometteuse. Berty Albrecht, écrit Robert Belot, « lui permet d'accéder à une vision du monde où le rapport de forces n'est plus considéré comme une valeur en soi, où l'histoire est appréhendée à travers la perspective d'un *devoir-être* qui a pour finalité un idéal d'humanisme et d'unité ». Doté d'une conscience européenne et non plus uniquement militaire, le personnage prend de l'ampleur et de la consistance, son action s'éclairant alors d'un jour nouveau, restitués l'un et l'autre dans « une guerre de valeurs et non plus une guerre à fondement nationaliste ».

La biographie du chef du mouvement Combat, menée par Robert Belot, brosse un portrait du résistant dans une perspective plus large que celle de l'Occupation et de la guerre. Elle permet de comprendre des choix, en rupture avec sa culture politique, sa formation et son milieu d'origine, insistant sur une permanence, celle de l'ouverture sur l'Europe, avant et après la guerre. Sans esprit polémique ni hagiographique, avec minutie et une solide documentation, Robert Belot s'attache à camper son personnage, qu'il présente avec ses contradictions, l'évolution de ses opinions, systématiquement mises en contexte, et ses engagements dont il s'attache à expliquer la complexité. Dans le but de comprendre les revirements et tournants – qui le mènent du pétainisme au gaullisme – de l'action d'Henri Frenay, Robert Belot met l'accent, avec justesse, sur la période liminaire de la Résistance d'avant la Résistance, faite d'anticipations, de projections et d'une grande part d'improvisation. Ce moment, qu'il appelle la protorésistance, s'avère fondamental pour appréhender les immenses déploiements d'énergie que nécessitent la création et le fonctionnement des organisations clandestines.

L'ouvrage, volumineux, se présente en trois parties d'inégale importance, suivant la linéarité chronologique. La première, intitulée «Une éducation nationaliste face à l'expérience du mal européen», traite de sa formation d'origine jusqu'à son départ de l'Armée française, au début de l'année 1941. La seconde, «De la fondation de la Résistance à l'engagement politique», plus importante en volume et en documentation, est centrée sur les années de lutte clandestine jusqu'à la Libération. Enfin, la troisième, «Le combat pour l'avènement d'une Europe fédérale», couvre les années d'après guerre. L'étude s'appuie sur une documentation riche et en partie inédite, constituée de nombreux fonds d'archives privées, comme les papiers d'Henri Frenay, ceux du général Davet ou ceux de Claude Bourdet, exhumés par l'historien Robert Belot et croisées avec les sources antérieurement disponibles sur Frenay et sur Combat, comme les travaux d'Henri Michel ou ceux de Marie Granet par exemple. Outre les fonds publics français (Archives nationales et départementales), Robert Belot sollicite les fonds publics étrangers comme le *Public Record Office* britannique, les Archives nationales américaines, les Archives fédérales helvétiques ainsi que les Archives historiques des Communautés européennes conservées à l'Institut Universitaire Européen de Florence. Avec les précautions d'usage, Robert Belot tire parti d'une quarantaine de témoignages oraux, indispensables pour comprendre les pratiques de la Résistance qui échappent aux rapports d'activité et autres documents officiels, dont ceux de protagonistes, aujourd'hui disparus, comme Chevance-Bertin, Paul Paillole, Pierre Guillain de Bénouville ou Claude Bourdet. À cette densité documentaire s'ajoute une bibliographie très fournie prenant en compte les publications les plus récentes sur le sujet.

Plus qu'un titre de plus sur la Résistance, cette colossale biographie permet de mettre en perspective l'itinéraire singulier d'un homme finalement mal connu qui exprime, dans la liberté intime de ses choix, de ses attachements et de ses échecs, la complexité d'un siècle que deux guerres mondiales viennent profondément bouleverser. Rober Belot y voit l'illustration d'une culture contre-politique – concept forgé à la suite des thèses de Joseph de Maistre à propos de la contre-révolution – où l'idéalisme se heurte violemment aux contingences, rêvant avec constance d'une «unité possible des hommes à travers la nation et entre les nations». Susplicieux à l'égard du politique et des politiques qu'il analyse comme source permanente de divisions, Henri Frenay évolue du pétainisme au fédéralisme européen, sans finalement percevoir les contradictions d'un tel cheminement qui admet mal le compromis et qui le place, plus d'une fois, en dehors des systèmes. «Cette culture contre-politique (avec sa difficulté ontologique à accepter le protocole démocratique qui procède essentiellement du compromis et de la confrontation)», dit Robert Belot, «explique certainement le fait que Frenay se soit complu dans une permanente position d'avant-gardiste». Avant de conclure sur un sévère constat d'échec pour celui que l'on considère habituellement comme l'inventeur de la Résistance organisée en métropole, Robert Belot clarifie les enjeux de mémoire attachés, de manière injustement négative, au personnage, en évaluant les capacités d'Henri Frenay à agir sur l'événement: «Cet élitisme rebelle lui a interdit un réel positionnement politique qui aurait pu le faire peser efficacement sur la réalité historique». Henri Frenay, haute figure de la Résistance, incarne pour Robert Belot, la faillite politique d'ensemble de l'esprit de la Résistance après la guerre, au moment où celle-ci tente de se transformer en rassemblement populaire et non en parti classique, en vertu d'une répugnance tenace envers le régime de la Troisième République. Ce geste d'unité nostalgique des temps de guerre se révèle trop rapidement incapable de s'adapter aux contraintes de la société civile des temps de paix. «En fait, conclut Robert Belot, Henri Frenay ne s'est jamais remis de

l'échec de la Résistance à devenir autre chose qu'une simple référence morale». Attaquer la figure symbolique de Jean Moulin ne revient-il pas alors à réclamer, purement et simplement, sa propre place dans le panthéon résistant ?

Alya AGLAN

JEAN-PAUL BRUNET,

Charonne. Lumières sur une tragédie,

Paris, Flammarion, 2003, 336 p.

Poursuivant sa quête des violences qui ont marqué en métropole l'histoire de la guerre d'Algérie, Jean-Paul Brunet, qui a pu consulter par dérogation les archives de la Préfecture de Police, avoir accès à de nombreuses sources inédites et rencontrer des témoins des faits évoqués, nous livre avec cet ouvrage un point précis et rigoureux du drame du métro Charonne qui, le 8 février 1962, à la veille des accords d'Évian, devait faire au moins huit morts et des dizaines de blessés parmi les manifestants, rassemblés pour protester contre l'action de l'OAS.

En fait, ce livre peut s'inscrire comme la suite du travail produit par Jean-Paul Brunet en 1999 sur la répression de la manifestation des Algériens à Paris le 17 octobre 1961 (*Police contre FLN*, Paris, Flammarion, 1999), travail dans lequel il examinait en la replaçant dans son contexte la véritable guerre que se livrent policiers et nationalistes algériens et qui devait se solder ce 17 octobre, selon ses calculs, par un nombre de morts algériens du fait de la répression policière qu'il évalue entre 30 et 50. Curieusement cet ouvrage, sévère pour la police comme pour le préfet Papon, mais qui montre également comment le terrorisme du FLN suscite chez les policiers crainte et haine, a provoqué une polémique, difficilement compréhensible, de la part d'historiens militants pour qui la confrontation des sources n'est certes pas la vertu essentielle du métier d'historien. Attaqué au motif que sa recherche ne conclut pas que le nombre des morts algériens du 17 octobre aurait atteint le chiffre de plusieurs centaines (dont le caractère démonstratif serait certes plus spectaculaire), Jean-Paul Brunet réplique en faisant précéder son ouvrage sur Charonne de deux chapitres qui constituent un discours de la méthode historique qu'aucun historien professionnel ne saurait contester.

Et c'est, en effet, cette méthode rigoureuse qu'il emploie pour rendre compte du drame de Charonne. À l'origine, la volonté des partis et syndicats de gauche de mobiliser la population contre les exactions de l'OAS et de faire pression sur le pouvoir pour accélérer le rythme des négociations engagées avec le FLN pour mettre fin à la guerre. Manifestations ambiguës car, si elles doivent satisfaire le gouvernement puisqu'après tout elles vont dans le sens de la politique qu'il conduit, elles suscitent en fait sa méfiance et son hostilité. Le pouvoir autoritaire exercé par Charles de Gaulle peut-il s'accommoder d'une pression sur sa politique ? D'autant que celle-ci pourrait apporter de l'eau au moulin de l'extrême-droite qui accuse le général d'avoir partie liée avec les communistes et que ces derniers font tout pour apparaître comme étant seuls à l'initiative des manifestations populaires. Aussi le gouvernement s'applique-t-il à décourager les manifestants en interdisant l'occupation de l'espace public et en réprimant sans modération les contrevenants, appelant en retour l'exaspération de ceux-ci à leur égard. C'est bien un cycle de violences qui s'établit entre police et manifestants en 1960-61 et qui menace à chaque occasion de dégénérer en affrontements.

Le contexte mis en place, Jean-Paul Brunet, retrace avec un grand luxe de détails et de précisions les événements du 8 février 1962, étudiant l'organisation de la manifestation, les différents cortèges et leurs itinéraires, la mise en place de l'appareil policier, les

diverses unités engagées, les procédures de commandement. Il montre la montée progressive de la violence qui n'est pas le fait des seuls policiers, mais provient également de certains groupes de manifestants qui prennent l'initiative de l'agression. Il suit, sur le terrain même, le déchaînement d'une répression policière aveugle, encouragée et couverte par la hiérarchie, qui aboutit au matraquage sauvage de tous ceux qui se trouvent, fût-ce par hasard, à proximité des « bidules » policiers et sans que la moindre distinction soit faite entre manifestants qui souhaitent en découdre, simples badauds, femmes ou enfants. Il explique enfin comment, dans le désordre, la peur, le détournement des cortèges par les charges policières, 3 000 à 4 000 manifestants se retrouvent bloqués près du métro Charonne où 8 d'entre eux mourront, pour la plupart d'étouffement, sous la pression de la foule entassée dans une des bouches d'accès.

Pointant les responsabilités du drame, Jean-Paul Brunet considère qu'elles vont du sommet de la hiérarchie de l'État à la base policière, depuis le général de Gaulle incitant le préfet Papon à la fermeté, consigne visiblement répercutée sur les forces de maintien de l'ordre jusqu'aux commissaires de police incitant leurs hommes à charger les manifestants, en passant par le ministre de l'Intérieur Roger Frey, jugeant nécessaire de frapper avec vigueur les « communistes » pour désarmer les critiques de l'OAS! Le jugement est d'autant plus sévère que Jean-Paul Brunet montre que les manifestations autorisées, faisant l'objet de négociations préalables entre manifestants et autorités, et encadrées par un service d'ordre efficace, se sont déroulées durant la même période sans incident majeur. C'est donc bien la volonté du pouvoir de ne pas donner une image de faiblesse en tolérant, si peu que ce soit, que la rue paraisse lui dicter sa conduite, qui est à l'origine des morts de Charonne. Sur Charonne, comme sur le 17 octobre 1961, c'est bien une leçon d'histoire positiviste, établissant les faits avec une rigueur incontestable et une grande honnêteté, sans pour autant dissimuler ses réactions personnelles, que nous livre Jean-Paul Brunet.

Serge BERSTEIN

ANNIE FOURCAUT,

*La banlieue en morceaux. La crise
des lotissements défectueux en France dans
l'entre-deux-guerres,*

Grâne, Créaphis, 2000, 339 p.

« Soleil, espace, verdure », voilà tout ce que cherchent les hommes fuyant les villes entassées et insalubres, écrivait Le Corbusier en 1945. Le rail a un jour mis ce rêve à la portée de tous, mais, expliquait-il, les choses ont ensuite mal tourné. C'est à cette phase

du développement des banlieues – en premier lieu celle de Paris, la banlieue par excellence – que l'ouvrage d'Annie Fourcaut est tout entier consacré. Pour l'auteure, il s'agit bien en effet d'une phase singulière, à nulle autre pareille dans l'histoire des espaces banlieusards. Le phénomène est inscrit dans le temps : largement entamé avant 1914, reconnaît-elle, il connaît son paroxysme dans les années 1920 puis retombe avec la crise économique. Son unité résulte aussi de la réunion de plusieurs caractéristiques : mise en valeur spéculative du sol par voie de lotissement, recherche et conquête d'une clientèle populaire pour l'acquisition des lots et triomphe dans la construction d'un type précis d'architecture et d'habitat, le pavillon uni-familial. Certes, ce point de vue pourrait être critiqué au nom de la continuité des processus de peuplement et de construction populaires : par bien des aspects, les lotissements faubouriens, dans le Paris des années 1860 et au-delà, annoncent les lotissements banlieusards des années 1920, et la construction pavillonnaire ne s'est pas arrêtée faute de candidats après 1945, mais laissons ce débat. L'ampleur du phénomène, à l'époque considérée, fonde son étude à part entière.

L'ouvrage s'ordonne en trois temps : la genèse et l'extension du phénomène, la politique étatique conduite de 1924 à 1952 pour en corriger les effets désastreux ou négatifs, et enfin des monographies choisies de lotissements, en banlieue est et nord de Paris, « au ras des parcelles et des archives », dit l'auteure, soucieuse aussi de savoir qui précisément étaient les lotis et de comprendre comment ont bien pu s'équiper ou pour mieux dire s'urbaniser, des territoires montés de bric et de broc. Cette façon de procéder était sans doute la meilleure, eu égard aux écueils de la vaste documentation administrative utilisée, souvent d'ailleurs pour la première fois, soulignons-le. Celle-ci offre en effet du phénomène une vue éclatée, émiettée, à son image finalement. Impossible de reconstituer la marche des lotissements à travers l'ensemble des communes touchées un jour ou l'autre, impossible d'établir une chronologie suivie des ventes de lots, sans parler du rythme de construction des maisons ou de peuplement des lotissements. On dispose soit de dossiers très généraux, dont les dates sont d'ailleurs calquées sur celles des lois, soit de dossiers communaux très nourris mais où toute vue d'ensemble est abolie, dossiers qui de plus ne disent pas tout. Il y avait donc deux périls : céder à l'approche locale, c'est-à-dire diluer le phénomène dans une histoire communale, sauf à rêver à une collecte sans fin de monographies, ou céder à l'approche purement politique et administrative du phénomène, c'est-à-dire se replier sur l'analyse du discours. Annie Fourcaut a su manœuvrer entre ces écueils pour nous offrir une vue à la fois globalisante et localisée des lotissements populaires de l'entre-deux-guerres.

Cette phase de croissance quasi spontanée de la banlieue constitue vraiment un phénomène étonnant, du moins à Paris. Plus de 300 communes concernées dans le cadre du grand Paris, plus de 3 000 opérations de lotissements – de la vaste ferme en pays de France au terrain coincé entre deux usines à Vitry ou une banlieue approchante –, 215 000 lots, de quoi loger en puissance 1 800 000 personnes ! « La parcelle de lotissement [constituait] l'offre dominante d'habitat en proche et moyenne banlieue », affirme l'auteure. Il y eut des communes loties – « dépecées », écrit-elle – à plus de 40 %, où les autochtones ébahis voyaient bourgeonner, à leur porte ou plutôt au fin fond du pays, des quartiers au départ souvent informes, parfois encore simples cabanons des dimanches pour Parisiens étouffant en ville, parfois déjà de vrais gîtes, même bien modestes, dénotant une installation définitive, le plus souvent un peu des deux. Là où hier encore ne circulaient que de lourdes charrettes de paille, on croisait chaque matin des troupes de banlieusards qui regagnaient la gare la plus proche en pestant contre l'état des chemins. La loi essaya bien d'y mettre un peu bon ordre, dès 1924, mais tout cela restait en fait sans plan d'ensemble, au hasard des opportunités foncières, et la plupart du temps au-dessous de ce que le pays pouvait offrir en terme d'équipement et d'assainissement. Mais on était chez soi.

Pourquoi cet engouement, et surtout de la part de qui ? On pourrait naturellement reprocher à l'auteure de ne pas avoir entrepris une typologie complète des lotissements en fonction des clientèles. La banlieue riche ou cossue, de lointaine origine d'ailleurs, n'a jamais cessé de se construire, et il y eut bien des lotissements « chic » dans les années 1920 ou 1930, Annie Fourcaut les évoque. Mais dans quelle proportion exactement ? Entre la belle villa de style néo-basque avec architecte connu, et la cabane en parpaings montée en quelques dimanches avec des amis, toutes les nuances ont sans doute existé. Les sources utilisées – ne revenons pas sur ce point – interdisaient sans doute une telle entreprise d'ensemble, et de toute manière, les lotissements dont ces sources parlent en premier lieu sont les lotissements dits défectueux, c'est-à-dire les plus sommaires, ceux ayant attiré la clientèle la moins aisée. Nous ne voulons pas dire que c'est l'arbre qui

cache la forêt et que l'ouvrage, en privilégiant ces lotissements-là, aurait en quelque sorte été conditionné par ses sources. On ne peut que partager l'intime conviction de l'auteure, que c'est la clientèle populaire qui l'a emporté en nombre et en proportion dans ce vaste mouvement de colonisation « sauvage » de la banlieue et que le lotissement-type est un lotissement défectueux. Un peuple sans doute tirant vers le haut, où l'ouvrier d'usine ou d'atelier déjà d'un certain salaire, côtoyait bien plus souvent le petit fonctionnaire et le modeste artisan que le manœuvre ou le marginal, mais un échantillon social finalement très représentatif de la population des faubourgs et des banlieues usinières, vouée jusque-là au logement exigü, surpeuplé et mal protégé du voisinage. Sur cet engouement populaire pour le suburbain, l'auteure confirme ce que l'étude des périodes antérieures avait mis en valeur : recherche d'espace pour la famille, construction d'une sociabilité choisie qui respecte le privé – la banlieue, c'est l'anti-caserne –, et cela au prix de l'abandon de la pleine ville et d'un étirement des distances. Sur la question des origines de ce tropisme banlieusard, elle a cette phrase toute en nuances : « Les classes populaires ont pour partie imité les notables, tout en trouvant de façon autonome des solutions voisines à des aspirations semblables. » Élégante façon de concilier les différents points de vue possibles : imitation pure et simple des puissants, interprétation d'un modèle à ses propres fins, ou aspiration aux mêmes choses mais, pour les pauvres, de réalisation plus tardive ? Ce débat serait à reprendre. Mais pourquoi diable parler de « l'absence d'exigences en matière de confort urbain » qui aurait jeté tant de gens modestes dans les bras des lotisseurs ? Le logement confortable et bien équipé, en ville, était inaccessible au plus grand nombre – simple question de prix – et n'est-ce pas en vue d'un confort minimum que les mal lotis ont milité et payé des taxes souvent pendant des années pour avoir enfin l'eau ou l'électricité et qu'il y ait de la lumière le soir sur la route quand ils rentraient chez eux ?

Sur le processus foncier ici en cause – le lotissement – le lecteur est un peu déçu de ne pas trouver une mise au point sur le mot et sur la chose. C'était l'occasion de dissiper un certain flou de l'historiographie. En effet, à Paris par exemple, la place Royale, l'île Saint-Louis, le Pré-aux-Clercs... – pour nous en tenir à la seule époque moderne – n'ont pas été autre chose que des lotissements, c'est-à-dire d'abord une spéculation réfléchie de la part d'individus ou de sociétés mobilisant du sol et le mettant en valeur dans l'unique but de sa revente lucrative en lots à des constructeurs, les uns et les autres aiguillonnés par l'existence réelle ou supposée – la spéculation commence là, et la morale exige qu'il y ait au moins un risque – d'une clientèle à satisfaire. Toute poussée urbaine d'importance suppose son lot de lotissements. Le lotissement, c'est la baguette magique qui transforme du sol tout venant en terrains à bâtir. Le problème est que la mauvaise image des lotissements populaires de l'entre-deux-guerres – Annie Fourcaut note d'ailleurs son évitement dans certains textes publicitaires tardifs – a contaminé le mot. « Lotissements », que veut-on par là évoquer aujourd'hui, dans la conversation courante, sinon un ramas de pavillons préfabriqués dans une zone péri-urbaine monotone et sans âme, un Sarcelles horizontal ? D'où, chez les historiens, cette hésitation que l'on sent à employer le mot pour des processus semblables mais ayant donné naissance, en bout d'opération, à des hôtels particuliers ou à des immeubles bourgeois. Et cela est dommageable car empêchant ou gênant une réflexion d'ensemble sur les processus de valorisation foncière et d'anticipation des clientèles qui créent en bonne partie la ville. La non-maîtrise des images et des représentations est un obstacle à la compréhension du réel, qui seul doit importer.

Ce n'est pas pour autant que le processus, même localisé et daté comme dans le cas de cette étude, est uniforme, sans variantes ou côtés contradictoires. L'ouvrage contient de ce point de vue des analyses et des remarques du plus grand intérêt. Ainsi en proche banlieue exista ce qu'on pourrait appeler des « lotisseurs regrattiers », c'est-à-dire des revendeurs au petit détail de lots préalablement acquis auprès d'un lotisseur. Les citations empruntées aux analyses d'Hazemann, le patron du bureau d'hygiène de Vitry, sont sur ce point particulièrement éclairantes et bien venues dans l'ouvrage. Ainsi encore, il ne faudrait pas croire – et cela vaut pour tous les lotissements – que les maisons de ces nouveaux quartiers n'abritaient que leurs propriétaires entourés de leur heureuse famille : des locataires existaient, et parfois fort nombreux. Le propriétaire de la bicoque ne résidait pas forcément, et alors il la louait, ou bien il était propriétaire de plusieurs lots voisins, plus ou moins tous bâtis et soigneusement rentabilisés. « La classe ouvrière [...] abrite la classe ouvrière », écrit Annie Fourcaut à propos d'un exemple très démonstratif, à Saint-Étienne-du-Rouvray, dans la banlieue de Rouen. Le mal loti pouvait cacher un mini-vautour. Tout cela contribuait à la diversité du peuplement, et entre propriétaires à des tiraillements souvent responsables de la lenteur des travaux d'équipement : pour le non-résident, l'eau courante n'avait rien d'urgent – les locataires peuvent attendre – et pour les propriétaires ne venant là qu'aux beaux jours ou le dimanche, c'était un luxe dont on pouvait se passer. Tous n'étaient pas égaux devant le confort, car il avait son prix.

Les travaux... on touche là au cœur politique de la question. Comment en effet, se demande l'auteure, une affaire de voirie a-t-elle pu se transformer en affaire politique, à l'origine directe de lois parfois votées tambour battant, et très efficaces car accompagnées de crédits considérables ? En 1928 les chambres, unanimes, volent au secours des mal lotis, décidant que l'État payerait la moitié des travaux, le reste étant supporté par les intéressés eux-mêmes, invités d'ailleurs à se prendre en main, une invite tout à fait sérieuse. On verra par exemple, sous Vichy, un préfet organiser un référendum entre les membres d'une association de propriétaires pour décider de la poursuite ou non de travaux ! Oui, pourquoi, alors que l'époque était de plus en plus à la planification, à l'organisation technocratique de l'espace ? Aux yeux des urbanistes du moment, quoi de plus irrationnel qu'un lotissement ? Pour eux, la cité était une chose trop sérieuse pour être laissée entre les mains des citadins. Certes, il entra un peu d'aménagement dans les lois votées ; on était déjà dans l'ère des « comités supérieurs », irresponsables mais décidant du bien et du mal en matière d'urbanisme. Mais l'esprit de ces lois était ailleurs : tout faire pour que les mal lotis s'en sortent et qu'ils se sentent bien chez eux. Est-ce la peur du communisme qui a joué, tant les succès du Parti dans cette plèbe de propriétaires crevaient les yeux ? Bien sûr, mais aussi, suggère l'auteure, n'oublions pas la vieille croyance bourgeoise dans les effets pacificateurs de la petite propriété. Tout le mouvement qu'il est aujourd'hui de mode d'appeler réformateur a en effet partagé cette conviction que la maisonnette était le plus court chemin vers la paix sociale. Il ne fallait donc pas désespérer la banlieue pavillonnaire. Ajoutons une autre obsession bourgeoise, manifeste dès 1880 dans la politique des trains ouvriers : encourager la déprolétarianisation de Paris. Le bon air de la banlieue dissipera les colères prolétaires, et dans cette si belle ville, nous serons enfin entre nous. Le Corbusier, dans les lignes inspirées que nous citions en commençant, voyait sur ce point tout à fait juste. Mais aussi on conçoit combien, pour le mouvement moderne, cette « anarchie » urbaine si peu contrariée pouvait paraître pitoyable et nuisible... Annie Fourcaut conclut excellemment : les lotissements ? une « affaire plus politique et financière qu'urbanistique ».

Mais il n'est livre d'histoire qui ne laisse sur sa faim le lecteur un peu spécialiste. Suggérons ici deux pistes à explorer plus avant. D'abord, la question de la maison, son financement et sa construction. Une chose était le terrain, acquis à la petite semaine, une autre était la maison, bicoque, cottage, maisonnette, pavillon, villa... Toute une étude des termes et des formes serait à entreprendre. L'auteur insiste sur l'autoconstruction, tout en parlant aussi de « chalets construits industriellement » : on aimerait en savoir plus sur ces bicoques de série. D'autre part, n'est-il pas évident que le bricolage avec la famille et les copains eut ses limites, même dans la fièvre du début des années 1920 ? Et cet âge des pionniers que nous restituons les extraordinaires photos des « lotissements pauvres » à Vitry reproduits dans l'ouvrage, n'eut forcément qu'un temps. Annie Fourcaut le dit elle-même : les mal lotis ont sans nul doute bénéficié des crédits Loucheur, après 1928. Or n'existe-t-il pas des sources qui détaillent ces financements, à commencer par les quelque 12 000 dossiers de prêt consentis dans l'entre-deux-guerres par la Société centrale de crédit immobilier et qui attendent, aux archives de Paris, qu'une équipe s'y intéresse ? Alors, on saurait un peu mieux qui construisait quoi, avec quel argent, et aussi d'où venaient ces nouveaux banlieusards.

C'est probablement sur ce point des trajectoires résidentielles, qui conduisirent tant d'individus et tant de familles dans les zones pavillonnaires, que ce soit pour s'y fixer ou les quitter bientôt, que l'ouvrage est le moins neuf, en tout cas trop rapide. Qu'une minorité seulement de lotis soit née à Paris ou en banlieue limitrophe, qu'une majorité réside dans un faubourg parisien ou de première couronne avant d'aller s'installer en pavillon et qu'une majorité encore continue à travailler dans la capitale – du moins pour les hommes –, tout cela était déjà connu par des études antérieures. Mais on aimerait en savoir plus sur les itinéraires précis – les adresses et les types d'immeubles –, connaître le lieu du mariage, le nombre des enfants – le pavillon est-il malthusien ? –, la date éminemment variable de cette installation, les raisons du retard ou de la précipitation mis à franchir le pas... C'était en effet un vrai bouleversement que d'aller habiter au loin : on aimerait pénétrer un peu l'intimité du colloque familial qui décida la chose. Mais comment percer ce qu'Annie Fourcaut appelle le « mystère des itinéraires résidentiels et immobiliers » ? Les dossiers de prêts évoqués à l'instant dévoilent bien des aspects de la vie des accédants, mais ils laissent peut-être échapper l'essentiel, c'est-à-dire le mouvement, la chronologie fine des emplois, des logements, des unions et désunions, des décès et des naissances. C'est, en pareille matière, aux méthodes et aux sources de la démographie historique qu'il faut d'abord recourir, constituer des généalogies de familles pavillonnaires, en partant d'un échantillon limité de lotissements – et pourquoi pas de ceux étudiés dans cet ouvrage par voie monographique ? La collection d'exemples, comme toute collection, est vaine, et le discours sur le discours est vite épuisé, ce sont des « TRA » façon banlieue qu'il nous faut.

Un mot enfin sur le pavillon, non pas la chose, mais le symbole. Annie Fourcaut salue – et elle a cent fois raison – les initiatives diverses, parfois même officielles, de collecte des traces et d'inventaire des formes laissées par cet habitat populaire. Encore faudrait-il que ledit inventaire ne se borne pas aux jolies villas à décor et méprise la construction modeste, bricolée parfois par plusieurs générations. N'exigeons pas trop cependant, il est déjà bien beau que se manifeste la conscience d'un « patrimoine pavillonnaire », l'expression est de l'auteure. Car, en dépit de tant d'écrits et en dépit de tant de preuves sur l'origine spontanée du pavillon, sur son caractère d'aspiration profonde du peuple des villes à mieux vivre et sans rien perdre de son âme, le pavillon constitue encore pour beaucoup l'emblème dérisoire d'une humanité étriquée, égoïste,

haineuse. Un sociologue n'écrivait-il pas récemment que le vote du 21 avril 2002 en faveur de Jean-Marie Le Pen était l'expression du « repli silencieux au fond des petits pavillons à quatre sous » ? Au chapitre des images éculées et tendancieuses, le goût des nains de jardin est à la banlieue ce que le vol de poules est aux gitans. Le seul conseil à donner à toutes ces têtes de pioche est de lire le livre d'Annie Fourcaut.

Alain FAURE

JEAN-PIERRE RIOUX (ED.),
Deux cents ans d'inspection générale
 (1802-2002),
 Paris, Fayard, 2002, 412 p., 22 €

L'Association pour la célébration du bicentenaire de l'inspection générale de l'Éducation Nationale est à l'origine de ce livre, dirigé par Jean-Pierre Rioux, à qui l'on doit aussi la conclusion. Dix communi-

cations sont issues des rangs de l'inspection générale qui tente ici, le plus souvent avec succès, de réaliser une sorte d'introspection historique. Les huit autres communications sont l'œuvre de chercheurs du Service d'Histoire de l'Éducation et de plusieurs institutions d'enseignement supérieur.

L'intérêt de l'ouvrage apparaît à un triple point de vue. Il permet tout d'abord de saisir les conditions concrètes dans lesquelles se pérennise une nouvelle fonction administrative. C'est par l'article 17 de la loi du 11 Floréal an X (1^{er} mai 1802) qu'apparaissent trois inspecteurs généraux des études. Il s'agit là d'une réelle création impériale même s'il existait déjà, sous l'Ancien Régime des « visiteurs et inspecteurs des collèges » comme nous le montre Marie-Madeleine Compère. En 1808, le décret du 17 mars qui fonde l'Université Impériale installe des « inspecteurs généraux de l'Université », au nombre de vingt-six. Cette création survit à la chute de l'Empire même si le nombre des inspecteurs est réduit à douze en février 1815. Philippe Savoie décrit très bien « cette rude jeunesse d'un corps » entre 1802 et 1850 ainsi que les missions concrètes des inspecteurs qui sont alors de réels bâtisseurs d'écoles, tout en renseignant très précisément le pouvoir central sur tous les aspects de la vie des établissements. L'ouvrage permet ensuite de suivre de près un processus souvent complexe qui voit s'étoffer une administration au départ très malthusienne. En 1802, les inspecteurs généraux ne sont que trois ; ils sont vingt en 1869 et une cinquantaine dans l'entre-deux-guerres pour un peu moins de cent soixante aujourd'hui. On assiste tout au long des deux siècles à un phénomène d'extension du champ des compétences de l'inspection générale ; les champs disciplinaires se spécialisent tandis que l'inspection se découvre de nouveaux domaines d'intervention. Il faut ainsi attendre 1873 pour voir les deux premiers emplois d'inspecteurs généraux des langues vivantes et l'analyse consacrée par Hélène Belletto-Susse aux germanistes et aux linguistes montre les difficultés de ces disciplines à se voir reconnaître une réelle spécificité. Dans le même temps, les domaines qui entrent sous le contrôle de l'inspection générale s'élargissent. En 1837 est nommée la première déléguée générale pour les salles d'asile. En 1881, les délégués généraux sont ensuite remplacés par des inspectrices générales des écoles maternelles. Françoise Huguet et Jean-Noël Luc dépeignent ce milieu social spécifique en insistant sur leurs combats quotidiens et sur le rôle promotionnel que cette fonction offre aux femmes. Le décret du 17 février 1921 crée, quant à lui, des inspecteurs généraux de l'enseignement technique dépendant de l'Instruction Publique alors qu'ils étaient jusque-là sous la tutelle du Ministère du Commerce et de l'Industrie, comme l'analyse Guy Caplat. L'ouvrage a enfin le grand mérite de montrer, outre le poids des traditions, une réelle aptitude à la

transformation, la novation n'étant pas systématiquement rejetée par ce corps souvent présenté comme conservateur. Fondée par Fourcroy, l'inspection générale traverse les différents régimes sans jamais être réellement menacée, chaque système politique voyant très vite l'intérêt de disposer de relais, capables de développer les différents ordres d'enseignement tout en assurant un minimum de « contrôle » du système. Pour la plupart cependant, ce dévouement à l'État ne tourne pas à la docilité systématique. Vincent Duclert analyse la complexité des engagements de l'inspection générale dans les années troublées de l'Affaire Dreyfus. Dans les années sombres de la Seconde Guerre mondiale, s'il existe des fidèles de la politique collaborationniste d'Abel Bonnard, plusieurs inspecteurs généraux sont aussi victimes de la politique vichyste d'exclusion ou ne suivent pas l'idéologie du moment, comme le montre Stéphanie Corcy-Debray. À partir des années 1960, l'inspection générale se trouve cependant remise en cause. Les mutations des années 1980, remarquablement perçues par Marie-Thérèse Frank à partir de sources orales inédites, sont à l'origine d'une réelle crise identitaire. Si l'on peut noter une certaine cohérence sociale et professionnelle du groupe des inspecteurs, il faut par contre insister sur la difficulté qu'ils éprouvent à définir précisément leurs missions. Jusqu'en 1968 pour le moins, les fonctions de l'inspecteur général semblent claires : il inspecte dans les classes, préside les jurys de recrutement et détient un réel « magistère pédagogique » qui lui donne la haute main sur la définition des programmes. Dans les années 1970, les critiques se multiplient alors que la massification de l'enseignement et l'augmentation des effectifs enseignants bouleversent la mission de l'inspecteur. On reproche aussi à l'inspection générale d'affirmer des logiques disciplinaires concurrentes, obéissant à « un fonctionnement en tuyaux d'orgue » (B. Toulemonde). En 1981, le « coup vient d'en haut » et le ministre Savary suspend pour un temps les inspections. C'est la réforme de 1989 (fondée sur la Loi d'Orientation et le décret du 9 novembre) qui vient fixer les nouvelles missions des inspecteurs généraux. Leur rôle consiste désormais surtout à évaluer les établissements, les bassins de formation ou les académies tout en jouant un rôle d'experts dans l'analyse générale du système éducatif dont ils doivent repérer les problèmes et les réussites. Ce nouveau statut de 1989 « qui a toutes les apparences d'une révolution » comme le signale Pierre Garrigue, est ainsi à l'origine d'une « révolution silencieuse de l'après-89 », étudiée par Bernard Toulemonde, qui donne la priorité aux évaluations globales.

Cette survie de l'institution, depuis 1802, est en partie liée au choix des individus et à la progressive transformation de la fonction en une réelle magistrature morale. Représentants directs de l'administration centrale, les inspecteurs généraux sont aussi bien souvent de grands universitaires, réputés pour leurs compétences scientifiques et pédagogiques. La figure d'André-Marie Ampère (1775-1836), présentée par André Warusfel, est ici très significative de cette étroite union entre œuvre scientifique et dévouement au service de « l'État enseignant ». Jules Isaac (1877-1963), étudié par André Kaspi ou Louis François (1904-2002) présenté par Dominique Borne et André Zweyacker, sont aussi de bons exemples de cette réelle magistrature pédagogique. Jean-Yves Mollier montre l'interpénétration du monde de l'édition scolaire et des grandes figures de l'inspection. Engagés dans la réforme des programmes, les inspecteurs généraux sont aussi souvent obligés de tenir compte des pesanteurs du milieu comme l'analyse Pierre Legrand en étudiant « la tempête des mathématiques modernes ».

Trois remarques plus critiques pour terminer. On pourra regretter le peu de cohérence interne de l'ouvrage, qui fait se succéder des synthèses générales, souvent excellentes, sur la fonction à certaines périodes, des portraits individuels et des présentations

de groupes disciplinaires. N'eut-il pas été plus éclairant de regrouper ensemble ce qui relève de l'histoire générale de la fonction, ce qui est portraits des hommes et ce qui est combats disciplinaires. Il est vrai cependant que ces trois éléments sont souvent très liés. Quelques communications ont aussi tendance à diluer la figure de l'inspecteur et de l'inspection générale dans une histoire plus globale relevant des champs disciplinaires. On pourra regretter enfin, qu'entre les études très précises sur la jeunesse du corps (1802-1850) et les analyses détaillées des années 1989-2002, il ne soit pas proposé au lecteur une synthèse, même brève, sur le rôle de l'inspection générale sous le Second Empire puis sous la Troisième République, montrant en particulier son action lors de la période fondamentale d'enracinement de la République laïque. Dans le même sens, une synthèse de son rôle dans les années 1945-1989, aurait permis de voir l'inspection générale face au défi de la massification des effectifs et de la réalisation de l'École Unique. Mais comme le note Jean-Pierre Rioux dans sa conclusion, « au terme de ce parcours en flashes et épisodes », nous « n'avions pas l'ambition de présenter une histoire rectiligne ». En fin de compte, il s'agit là d'un ouvrage fort intéressant, aux approches très variées, qu'il faut compléter par la lecture de l'imposant travail prosopographique qu'a publié Guy Caplat : *Les inspecteurs généraux de l'Instruction Publique : dictionnaire biographique*, en deux tomes parus en 1986 et 1997.

Jean-François CONDETTE

MICHEL FABRÉGUET,
*Mauthausen. Camp de concentration
 national-socialiste en Autriche rattachée
 (1938-1945),*
 Paris, H. Champion, 1999, 747 p., 95,28 €

Des nombreuses facettes qui composent l'histoire du nazisme, la réalité concentrationnaire a été l'une des plus longtemps délaissée par les historiens. Dans un premier temps, les témoignages de souffrance laissés par les victimes de la déportation constituent

la seule porte d'entrée dans cet univers terrifiant. Certes, dans les années 1960, une première vague de travaux vient lancer la recherche proprement universitaire sur le sujet. Mais ce n'est véritablement qu'à la fin du siècle que l'historiographie concentrationnaire prend une ampleur nouvelle. Parmi les travaux qui paraissent alors figure la monumentale étude de Michel Fabréguet, fruit d'une thèse d'État réalisée entre 1982 et 1995. Cette histoire de ce qui fut l'un des camps de concentration les plus meurtriers du système concentrationnaire national-socialiste repose pour l'essentiel sur l'investigation de la documentation secrétée par l'administration concentrationnaire, des archives judiciaires de l'après-guerre et des témoignages des survivants. Un ensemble de sources considérable donc, mais parfois lacunaire et toujours d'interprétation délicate. Langage codé et dissimulation caractérisent en effet les archives produites par la SS, dont l'exploitation est toutefois indispensable pour établir des données chiffrées un tant soit peu fiables. L'utilisation de l'abondante littérature de témoignage demande elle aussi des précautions – quoique pour des raisons très différentes –, mais rend de grands services pour préciser tel ou tel aspect du fonctionnement du camp. Au final, le travail de Michel Fabréguet constitue une impressionnante plongée dans l'univers concentrationnaire. Certes, on peut regretter la longueur excessive de la première partie qui traite notamment du nombre, des mouvements et de la mortalité des détenus. D'autant que le style froidement statistique avec lequel l'analyse est conduite peut surprendre par sa sécheresse. Le recours à une formule aussi déshumanisante que le « stock de détenus » (p. 219) nous paraît ainsi superflu. Reste que le lecteur ne doit pas se laisser décourager

par cette entrée en matière quelque peu aride. D'abord parce qu'elle constitue une dimension incontournable du sujet : soulignant le caractère approximatif des décomptes effectués par Josef Billig ou Hans Marsalek, Michel Fabréguet estime le nombre total d'êtres humains internés à Mauthausen à environ 190 000/200 000 et celui des morts à environ 100 000. Ensuite parce qu'un style un peu sec est sans aucun doute préférable à une prose larmoyante très rapidement insupportable. Enfin et surtout, parce que l'auteur a réalisé un véritable essai d'histoire totale qui combine l'analyse de la population des détenus, la mise en évidence de la fonction économique du camp de Mauthausen et l'étude d'une société concentrationnaire marquée par la violence la plus brutale.

À Mauthausen, l'exploitation économique des déportés a été d'emblée au centre des préoccupations de la SS. La présence de carrières de granit constitue en effet l'une des raisons qui motivent la création du camp en 1938, réalisée à partir d'un camp annexe de Dachau. Pour la DEST, l'entreprise SS chargée de leur mise en valeur, il s'agit d'une affaire rentable qui permet de compenser les lourdes pertes accumulées sur d'autres sites, notamment par la briqueterie d'Oranienburg. Mauthausen et le camp satellite de Gusen, qui dispose d'un degré d'autonomie considérable, forment alors ce que Michel Fabréguet appelle un « système bipolaire ». Mais, à ce stade, l'utilisation de la main-d'œuvre servile ne se fait pas encore en liaison avec l'effort de guerre. La DEST a principalement pour mission de fournir des matériaux de construction nécessaires à la réalisation des grands travaux de la grande Allemagne. Tout change à partir de 1942 lorsque le Reich, engagé dans une guerre sur tous les fronts, s'efforce par tous les moyens d'intensifier sa production d'armements. Sous l'impulsion d'Oswald Pohl, le système concentrationnaire est alors appelé à jouer un rôle accru dans l'effort industriel de l'Allemagne soumise à l'épreuve de la guerre totale. À Mauthausen, le nouveau cours de la politique concentrationnaire se traduit par la multiplication des camps satellites et le système bipolaire hérité de la première période cède la place à une nébuleuse concentrationnaire dont Mauthausen est le centre administratif et nerveux. De nombreuses entreprises ont alors recours à la main-d'œuvre des camps, notamment les Reichswerke, Steyr-Daimler-Puch, Messerschmidt et Heinkel. Au-delà des entreprises, le ministère de l'armement et de la production de guerre, la Wehrmacht ainsi que la Waffen-SS exploitent les déportés de Mauthausen. C'est dans les galeries souterraines creusées pour permettre l'enfouissement d'usines à l'abri des bombardements aériens que les conditions de survie sont les plus épouvantables pour les détenus.

Car si Michel Fabréguet accorde une importance considérable aux aspects économiques de l'histoire de Mauthausen, il se livre également à une investigation approfondie de la société concentrationnaire, marquée par de profondes inégalités entre les individus qui la composent. Selon la nationalité, le statut, l'âge, la participation ou non à la hiérarchie interne du camp, l'appartenance ou non à un groupe susceptible de garantir un minimum de protection contre les duretés et les atrocités de l'univers concentrationnaire, le destin des détenus peut considérablement varier. Une minorité de privilégiés vit relativement bien alors que la majorité des déportés souffrent et que certaines catégories de la population concentrationnaire sont victimes d'une extermination plus ou moins systématique. Ce qui frappe, c'est la dureté et l'égoïsme des comportements individuels et collectifs. Pour survivre, il faut participer aux vols, aux trafics et à la corruption dont le camp central est le théâtre. De ce point de vue, Michel Fabréguet note que les stratégies de survie des « droits communs » et des « politiques » ne sont guère différentes. L'action des différents comités nationaux ou internationaux s'apparente à celle de « véritables mafias », les initiatives prises pour sauver un détenu d'une mort certaine se

traduisant souvent par la pénalisation voire la condamnation d'un autre. Il faut dire que ces hommes évoluent dans une société-limite marquée du sceau de la violence et de la mort. Au terme de sa reconstitution minutieuse des effectifs de détenus, Michel Fabréguet enregistre d'impressionnantes poussées de mortalité, d'abord lors de l'invasion de la Pologne, puis au lendemain de l'attaque contre l'URSS, pendant l'ensemble de l'année 1942 et le début de l'année 1943, enfin durant les premiers mois de 1945. À l'inverse, dans la seconde moitié de 1943, lorsque l'administration de la SS s'avise d'améliorer les conditions de détention afin de tirer un meilleur parti du travail des détenus, la mortalité diminue.

Les causes de mortalité sont multiples, allant de l'épuisement et des maladies aux opérations de meurtre pur et simple en passant par l'extermination par le travail. À partir de l'été 1941 et jusqu'en 1944, 6 000 détenus sont transférés dans la clinique de Hartheim, où ils sont gazés au titre de l'Aktion 14f13, qui constitue l'une des modalités de la poursuite larvée de l'euthanasie durant la seconde moitié du conflit. Plusieurs milliers de détenus sont également assassinés dans la chambre à gaz de Mauthausen ou dans des camions à gaz. À Gusen et à Mauthausen, on tue des détenus, pour la plupart des malades atteints de tuberculose, de typhus et de diphtérie, en leur administrant des douches glacées en plein air. Le 24 octobre 1942, 400 Tchèques, hommes, femmes et enfants sont gazés ou fusillés. De manière plus générale, certaines catégories de détenus meurent à grande échelle. Les juifs notamment, systématiquement assassinés, soit lors d'opérations de tuerie, soit par le biais de l'extermination par le travail. Les prisonniers de guerre soviétiques également disparaissent dans des proportions effroyables en 1941 et 1942. Les Tchèques, les « Espagnols rouges » et certaines catégories de droit commun allemands et polonais font eux aussi l'objet de massacres de masse. Pour caractériser la période qui va de juillet 1941 à avril 1943, pendant laquelle 25 000 déportés disparaissent, Michel Fabréguet parle de véritable « abattoir humain ». Si la mortalité diminue de mai 1943 au printemps 1944, la situation se dégrade à nouveau à partir de l'été qui suit. Dès 1943 mais surtout durant l'année 1944, Mauthausen devient le lieu d'exécution de l'*Aktion Kugel*, procédure de meurtre qui conduit à la liquidation par la Gestapo de plusieurs milliers de prisonniers de guerre, soviétiques pour la plupart, repris après une tentative d'évasion. De nombreux aviateurs alliés abattus par la DCA sont également massacrés à l'intérieur du camp. Un temps interrompu, les transferts vers Hartheim au titre de l'Aktion 14f13 reprennent et touchent des détenus malades ou blessés. Il est vrai que la construction de galeries souterraines s'est traduite par une augmentation du nombre d'accidentés, de blessés, d'épuisés et de morts. Si les tueries ont quelque peu perdu de leur dimension idéologique par rapport à la période 1941-1943, elles demeurent donc tout aussi meurtrières. Enfin, la fin de la guerre constitue pour les survivants de Mauthausen comme pour l'ensemble des détenus du système concentrationnaire national-socialiste une monstrueuse épreuve à laquelle nombre n'ont pas survécu. De janvier à avril 1945, le taux de mortalité mensuel atteint 12,5 %. L'arrivée de nombreux détenus en provenance des camps de l'Est qui ont été évacués devant l'avancée de l'Armée rouge entraîne le surpeuplement des blocks, la multiplication du nombre de moribonds, la propagation des épidémies et favorise le chaos. Alors que le système concentrationnaire s'engorge en se décomposant, les détenus sont plus que jamais menacés. Le travail forcé, maintenu envers et contre tout, est d'autant plus épuisant et mortifère que les rations alimentaires diminuent. Les travaux d'enfouissement sont poursuivis à un rythme effréné, ce qui entraîne des accidents, les blessés étant achevés sur place. Enfin, les massacres s'intensifient. Dans la nuit du 16 au 17 février 1945, 200

à 300 déportés en provenance de Sachsenhausen sont assassinés devant la porte du camp, nus par un froid de $- 15^{\circ}$, victimes d'aspersion d'eau glacée et de coups de matraque. Dans le *Bunker*, les exécutions (fusillades, pendaisons) se multiplient au fur et à mesure que la fin approche. Du 19 au 23 avril, de 600 à 800 détenus sont massacrés à coups de hache et de matraque à Gusen II. À la fin du mois, une péniche remplie de détenus est coulée à proximité de Mauthausen. Entre février et avril 1945, plus de 2 500 détenus, dont un groupe de militants antifascistes autrichiens, périssent également, gazés à Mauthausen et à Gusen. Devant cette progression de la mortalité, les crematoires ne parviennent plus à faire face. Les cadavres des détenus en provenance d'autres camps sont abandonnés un peu partout à proximité de Mauthausen qui est libéré le 5 mai 1945 par les forces américaines. Ce n'est donc pas sans un certain sentiment d'effarement que le lecteur même endurci refermera l'étude de Michel Fabréguet.

Jean SOLCHANY